

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

AUDIENCE CONCERNANT LA DEMANDE D'APPROBATION  
DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION  
DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIE  
À COMPTER DU 1er OCTOBRE 2018

DOSSIER : R-4018-2017 Phase 2

RÉGISSEURS : Me SIMON TURMEL, président  
Me LOUISE ROZON  
Mme FRANÇOISE GAGNON

AUDIENCE DU 27 AOÛT 2018

VOLUME 2

CLAUDE MORIN  
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me AMÉLIE CARDINAL  
avocate de la Régie

REQUÉRANTE :

Me HUGO SIGOUIN-PLASSE et  
Me MARIE LEMAY LACHANCE et  
Me VINCENT LOCAS  
avocats d'Énergir

INTERVENANTS :

Me GUY SARAULT  
avocat de l'Association des consommateurs  
industriels de gaz (ACIG)

Me ANDRÉ TURMEL  
avocat de la Fédération canadienne de l'entreprise  
indépendante (section Québec) (FCEI);

Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD  
avocate du Groupe de recherche appliquée en  
macroécologie (GRAME)

Me FRANKLIN S. GERTLER  
avocat du Regroupement des organismes  
environnementaux en énergie (ROÉÉ);

Me DOMINIQUE NEUMAN  
avocat pour Stratégies énergétiques et  
l'Association québécoise de lutte contre la  
pollution atmosphérique (SÉ/AQLPA)

Me CATHERINE ROUSSEAU  
avocate de l'Union des municipalités du Québec  
(UMQ)

---

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES ENGAGEMENTS	5
LISTE DES PIÈCES	6
PRÉLIMINAIRES	7
PREUVE D'ÉNERGIR (Panel 1)	
SOPHIE BROCHU	
INTERROGÉ PAR Me HUGO SIGOUIN-PLASSE	12
CONTRE-INTERROGÉE PAR Me FRANKLIN S. GERTLER	37
CONTRE-INTERROGÉE PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	52
INTERROGÉE PAR LA FORMATION	59
PREUVE D'ÉNERGIR (Panel 2) :	
Approvisionnements gaziers	
VINCENT REGNAULT	
JEAN-SÉBASTIEN HUET	
MARC-ANTOINE BELLAVANCE	
ISABELLE LEMAY	
JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY	
MARTIN IMBLEAU	
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me GUY SARAULT	84
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me FRANKLIN S. GERTLER	91
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	103
INTERROGÉS PAR Me AMÉLIE CARDINAL	118
INTERROGÉS PAR LA FORMATION	156

PANEL 3 - MARGE EXCÉDENTAIRE EN TRANSPORT

JOSÉE DUHAIME

ISABELLE LEMAY

JEAN-SÉBASTIEN HUET

CONTRE-INTERROGÉS PAR Me GUY SARAULT 159

CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL 166

CONTRE-INTERROGÉS PAR Me FRANKLIN S. GERTLER 185

PREUVE D'ÉNERGIR (Panel 4) : Processus de  
consultation réglementaire, conditions de  
service, tarif de réception et prix de  
l'équilibrage

PAULO CERQUEIRA

CAROLINE DALLAIRE

CATHERINE SIMARD

ISABELLE LEMAY

INTERROGÉS PAR Me VINCENT LOCAS 193

CONTRE-INTERROGÉS PAR Me GUY SARAULT 202

CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD  
213

---

LISTE DES ENGAGEMENTS

	<u>PAGE</u>
E-1 (Énergir) :	Fournir le pourcentage de GNR sur l'ensemble du gaz distribué sur la franchise (Demandé par ROÉÉ)
	98
E-2 (Énergir) :	Déterminer si les données du tableau présenté à la page 16 de la pièce B-0255 tiennent compte de la valeur des capacités de transport FTLH; quelle est la date des hypothèses retenues; déposer les résultats de l'évaluation de l'impact financier du projet à moyen terme (2020-2022) en tenant compte de la valeur d'achat ou de revente en capacité de transport FTSH et, déposer les hypothèses considérées à l'évaluation selon le format qui est présentée à la page 16 toujours de la pièce B-0255, présenter les caractéristiques des capacités de transport considérées pour chacune des années, notamment le tronçon et la date des hypothèses de prix retenus (demandé par la Régie)
	154
E-3 (Énergir) :	Pour chacune des années indiquées au tableau de la page 8 du mémoire de monsieur Paquin, de nous fournir le volume prévu du projet qui exigeait la plus grande capacité de transport (demandé par l'ACIG)
	165
E-4 (Énergir):	En prenant les chiffres donnés au tableau, pour chacune des descriptions, indiquer si le projet a été réalisé, oui ou non (demandé par la FCEI)
	183

---

LISTE DES PIÈCES

	<u>PAGE</u>
A-0046 :	Pièce B-0013 du dossier 3987-2016 126
A-0047 :	Pièce tirée du dossier R-3987-2016 GM- 4 Document 7, page 17 130
A-0048 :	Décision D-2017-094 rendue dans le dossier R-3987-2016 135
B-0269 :	(GM-G, Document 5) Présentation PowerPoint 192
B-0270 :	(GM-R, Document 3) Présentation PowerPoint 192

---

1 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce vingt-septième  
2 (27e) jour du mois d'août :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du vingt-sept (27)  
8 juin deux mille dix-huit (2018), dossier R-4018-  
9 2017 Phase 2 : Demande d'approbation du plan  
10 d'approvisionnement et de modification des  
11 Conditions de service et Tarif d'Énergir à compter  
12 du 1er octobre 2018.

13 Les régisseurs désignés dans ce dossier  
14 sont maître Simon Turmel, président de la  
15 formation, de même que maître Louise Rozon et  
16 madame Françoise Gagnon.

17 La procureure de la Régie est maître Amélie  
18 Cardinal.

19 La requérante est Énergir représentée par  
20 maître Hugo Sigouin-Plasse, maître Marie Lemay  
21 Lachance et maître Vincent Locas.

22 Les intervenants qui participent à la  
23 présente audience sont :  
24 Association des consommateurs industriels de gaz  
25 représentée par maître Guy Sarault;

1 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante  
2 représentée par maître André Turmel;  
3 Groupe de recherche appliquée en macroécologie  
4 représenté par maître Prunelle Thibault-Bédard;  
5 Regroupement des organismes environnementaux en  
6 énergie représenté par maître Franklin S. Gertler;  
7 Stratégies énergétiques et Association québécoise  
8 de lutte contre la pollution atmosphérique  
9 représentées par maître Dominique Neuman;  
10 Union des municipalités du Québec représentée par  
11 maître Catherine Rousseau.

12 Y a-t-il d'autres personnes dans la salle  
13 qui désirent présenter une demande ou faire des  
14 représentations au sujet de ce dossier? Je  
15 demanderais aux parties de bien vouloir  
16 s'identifier à chacune de leurs interventions pour  
17 les fins de l'enregistrement. Aussi, auriez-vous  
18 l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire  
19 est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Alors, merci, Madame la Greffière. Bonjour à  
22 l'équipe d'Énergir. J'ai pris une seconde  
23 d'attention, je suis venu pour dire Gaz Métro, mais  
24 d'Énergir. Alors, c'est un bon succès pour le  
25 début. Bienvenue également à tous les représentants



1 des intervenants avec leurs témoins et procureurs.  
2 Je vous présente en même temps l'équipe de la  
3 Régie. Alors, on vous a présenté les membres de la  
4 formation, ainsi que l'équipe à votre gauche qui  
5 est dirigée à la chargée d'équipe, on l'appelle  
6 chargée de projet, mais j'utilise le terme plutôt  
7 chargée d'équipe, madame Alarie, assistée de notre  
8 procureure que nous avons présentée maîtresse  
9 Cardinal, et madame Marie-Claire Dinh et un nouveau  
10 joueur chez nous qui est Jean-François Mondoux. Je  
11 dis « nouveau joueur », mais depuis un an à peu  
12 près. Alors, bienvenue à tous.

13 On vous a fait parvenir la semaine dernière  
14 un calendrier d'audience. Comme vous pouvez le  
15 constater, nous estimons pouvoir procéder sur une  
16 période de quatre jours et nous nous réservons une  
17 cinquième journée au cas où. Et vous avez également  
18 constaté que nous avons ajouté un panel suite aux  
19 échanges entre les gens de chez Énergir ainsi que  
20 les intervenants qui porte sur la question des  
21 coûts évités et les suivis, j'allais dire le PGEÉ,  
22 mais le PGEÉ est suspendu, donc le suivi des  
23 décisions de la Régie à l'égard du PGEÉ.

24 Nous avons également constaté que vous avez  
25 transmis la semaine dernière une onzième demande

1 réamendée, laquelle contient trois pièces B-262 et  
2 suivantes et qui traitent de l'échéance de  
3 l'obligation de conserver les capacités de  
4 transport LH et analyse alternative possible.

5 Nous comprenons de votre correspondance que  
6 le panel 2 va traiter de la question de cette  
7 onzième demande amendée. Et quant au traitement  
8 procédural, nous vous reviendrons en cours de la  
9 semaine pour préciser les tenants et aboutissants  
10 de cet ajout.

11 Alors, est-ce qu'il y a d'autres points à  
12 souligner à titre préliminaire? Alors, Maître  
13 Sigouin-Plasse.

14 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

15 Alors, bonjour. Bonjour, Monsieur le Président,  
16 Mesdames les Régisseurs. Il me fait plaisir  
17 d'entamer cette semaine-là avec vous. Je n'ai pas,  
18 Monsieur le Président, de remarque particulière,  
19 sinon que, et puis là, je laisserai mon collègue  
20 vous dire un peu plus qu'est-ce qu'il en est à  
21 l'ouverture du panel numéro 2, mais il y a une  
22 demande de renseignements qui a été communiquée, la  
23 demande de renseignements numéro 6 de la Régie, à  
24 la toute fin de la semaine dernière. Alors, il y a  
25 une façon de faire qu'on vous propose, compte tenu

1 des délais, là, et...

2 LE PRÉSIDENT :

3 Oui.

4 (9 h 06)

5 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

6 Donc, je ne le 'scooperai' pas, là, mais je vais  
7 lui laisser l'occasion de vous expliquer ça.

8 Sinon... Bien, évidemment, on voit que la Régie a  
9 l'intention, vous l'avez noté, de ramener ça dans  
10 un calendrier de quatre jours. Comme il est coutume  
11 de le faire, de vous demander, si c'était possible,  
12 je crois que notre collègue maître Sarault a  
13 également indiqué ça dans sa lettre de  
14 planification d'audience d'avoir une période de  
15 préparation avant les argumentations, ce qui nous  
16 permet de ramasser tout ce qui s'est dit devant les  
17 audiences pour bien vous compléter un plan  
18 d'argumentation. Ça demande un petit peu de temps,  
19 donc ça serait apprécié. Sinon, Monsieur le  
20 Président, on est prêt à procéder avec  
21 l'administration de la preuve.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Alors, nous avons pris note, et j'aurais dû le dire  
24 au départ : Bienvenue, Madame la Présidente.

25 Toujours agréable de vous recevoir. Alors, je vous

1           laisse procéder, Maître.

2

3           PREUVE D'ÉNERGIR (Panel 1)

4

5           Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

6           Merci. Donc, Madame la Greffière, madame Brochu est  
7           installée et prête à être assermentée.

8

9           L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce vingt-septième  
10          (27e) jour du mois d'août, A COMPARU :

11

12          SOPHIE BROCHU, économiste, Énergir, ayant une place  
13          d'affaires au 1717, rue du Havre, Montréal  
14          (Québec);

15

16          LAQUELLE, après avoir fait une affirmation  
17          solennelle, dépose et dit :

18

19          INTERROGÉ PAR Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

20          Merci, Madame la Greffière.

21          Q. **[1]** Madame Brochu, bonjour. Alors, tout d'abord,  
22          votre curriculum vitae a été déposé sous la cote  
23          B-267 à la page 4. Est-ce que votre CV est complet?  
24          Est-ce qu'il y a des ajouts à faire depuis le dépôt  
25          la semaine dernière?

1 R. Je pense qu'il est complet.

2 Q. **[2]** Il est complet?

3 R. Oui.

4 Q. **[3]** Bon. Parfait. Excellent! Alors, avec cette  
5 précision, Monsieur le Président, je laisserai la  
6 parole à madame Brochu qui sera ensuite disponible  
7 pour répondre aux questions que vous auriez ou que  
8 les intervenants pourraient avoir. Merci.

9 LE PRÉSIDENT :

10 C'est très bien. Merci.

11 Mme SOPHIE BROCHU :

12 R. Monsieur le Président, Mesdames les Régisseurs, je  
13 sais que je suis supposée de vous parler, mais je  
14 veux dire bonjour au monde quand même. Après ça, je  
15 vais oublier ça. Bonjour tout le monde. Merci de  
16 m'accueillir. C'est une journée de rentrée. Alors,  
17 je suis heureuse d'être ici. Il est d'usage qu'une  
18 ou un dirigeant d'Énergir vienne dire quelques mots  
19 à l'ouverture des audiences tarifaires à chaque  
20 année. Ça fait déjà quelques années que je n'étais  
21 pas venue. Je sentais que j'étais due. Alors, ça me  
22 fait vraiment plaisir d'être ici et de vous revoir.  
23 Ça me fait plaisir d'être ici, et je vous rassure  
24 tout de suite, là, je n'entrerai pas dans les  
25 technicalités du dossier. Mes collègues, beaucoup

1 plus compétents que moi, vont le faire après. Je  
2 sais que votre temps est précieux. Le temps de tout  
3 le monde est précieux, qu'il est compté.

4 Aujourd'hui, ce que je souhaite faire,  
5 c'est de partager avec vous notre lecture de  
6 l'environnement d'affaires qui est le nôtre. Ce que  
7 je souhaite faire, c'est de vous parler de notre  
8 posture mentale à l'égard des opportunités et des  
9 défis qui se présentent à nous. Bref, ce que je  
10 souhaite faire, c'est vous parler de notre futur.  
11 Le 'timing' est bon. Le 'timing' est bon parce  
12 qu'on y a réfléchi beaucoup. En fait, nous sommes à  
13 déployer notre nouveau plan stratégique.

14 Et à bien des égards, nous sommes sur la  
15 même longueur d'onde. Les questions qu'on s'est  
16 posées dans le cadre de notre planification  
17 stratégique sur notre environnement d'affaires  
18 ressemble beaucoup, beaucoup aux questions que la  
19 Régie et les intervenants se sont posés dans un  
20 dossier récent qui portait sur la rentabilité de  
21 nos projets d'extension. Quel genre de croissance  
22 on veut? Quels sont les risques associés à notre  
23 métier de distributeur de gaz naturel? C'est ça que  
24 je veux vous parler aujourd'hui. Je veux tenter de  
25 vous donner une vue complémentaire, une vue de

1 l'intérieur.

2 Comme je vous disais, on est en train de  
3 déployer un nouveau plan stratégique. Notre plan  
4 stratégique, il porte sur la période deux mille  
5 dix-huit-deux mille vingt-trois (2018-2023), mais  
6 avec une vue sur deux mille cinquante (2050).  
7 Alors, moi, je vais vous en donner un scoop. La  
8 distribution gazière au Québec est une pierre  
9 angulaire de notre plan stratégique chez Énergir.  
10 Bien sûr, ce plan-là a plusieurs autres vecteurs de  
11 croissance.

12 Vous le savez, il y a un petit peu plus de  
13 dix (10) ans maintenant, on a choisi de nous  
14 diversifier, de diversifier nos territoires, nos  
15 énergies. Alors, ça a marché. Aujourd'hui, à  
16 travers notre filiale, on est devenu le principal  
17 distributeur d'électricité du Vermont. On est  
18 devenu un producteur d'électricité éolienne, un  
19 producteur d'électricité hydraulique, un producteur  
20 d'électricité solaire. Aujourd'hui, on opère dans  
21 une trentaine d'États américains. Bref, on a  
22 diversifié nos géographies, on a diversifié nos  
23 énergies, et on va continuer de le faire.

24 (9 h 11)

25 Bien sûr, on fait ça pour croître, pour

1 grandir, mais au-delà des retombées financières qui  
2 sont associées avec cet essor-là, un des plus  
3 grands enrichissements, c'est celui, bien  
4 humblement, de notre compréhension du monde de  
5 l'énergie. On ne prétend pas avoir la vérité, la  
6 science infuse, mais on prétend être exposé à  
7 plusieurs réalités différentes ce qui nous permet  
8 d'avoir une compréhension un peu plus, je dirais,  
9 holistique des enjeux.

10 C'est sûr que chaque État, chaque  
11 territoire, chaque ville a sa réalité, ses  
12 spécificités. Chaque endroit a sa culture, sa  
13 société, sa politique, son cadre réglementaire.  
14 Tout ça, là, toutes nos expériences nous rendent  
15 très humbles, très lucides, mais aussi très  
16 optimistes par rapport à la suite des choses pour  
17 la distribution gazière au Québec. En fait, forte  
18 de toutes ces expériences-là, Énergir va faire tout  
19 ce qu'elle peut pour continuer de faire de la  
20 distribution gazière au Québec. Un fleuron où les  
21 gens vont vouloir aller travailler, où les  
22 consommateurs vont vouloir s'approvisionner.

23 Alors, notre ambition, elle est simple sur  
24 tous les territoires où on opère, mais c'est vrai  
25 ici, au Québec, aussi. Notre ambition, elle est



1 simple. C'est de servir un nombre croissant de  
2 clients et de communautés, d'aider tout ce monde-là  
3 à consommer moins, à consommer mieux, d'une énergie  
4 qui va être de plus en plus renouvelable.

5 Notre plan, là, ce n'est pas un plan  
6 McKenzie, c'est un plan supersimple. C'est  
7 l'exécution parfaite d'un jeu de base. En fait, le  
8 plan repose sur la désirabilité. On veut être  
9 souhaité, on veut être prisé, et on veut être  
10 pertinent.

11 On va faire ça comment? On va faire ça,  
12 encore une fois, en excellant sur un jeu de base,  
13 en offrant un service hors pair à nos clients puis  
14 en leur proposant une énergie à valeur ajoutée. Qui  
15 va répondre aux besoins de leur portefeuille, ça a  
16 toujours été un besoin fondamental, mais également  
17 à leurs aspirations environnementales qui est une  
18 préoccupation croissante. Ça fait que service,  
19 prix, environnement. Trois défis. Ce que je vous  
20 propose, c'est de les prendre un par un.

21 Le service. Quand on pense au service, on  
22 pense spontanément service à la clientèle,  
23 facturation. On pense aux techniciens, aux  
24 techniciennes, aux messieurs puis aux madames  
25 bleus, ceux qui ont une interaction proche, proche,

1 aux vendeurs avec nos clients. Chez nous, chaque  
2 personne est au service de nos clients peu importe  
3 le boulot qu'ils font. Ceux qui sont à l'entretien  
4 ménager, ceux qui sont au service juridique, les  
5 vendeurs, tout le monde est au service des clients  
6 d'Énergir. Alors, la qualité du service, c'est  
7 quoi? C'est la qualité et la motivation de la main-  
8 d'oeuvre, des hommes et des femmes qui composent  
9 Énergir.

10 En m'en venant ce matin, je me suis en  
11 venue de bonne heure parce que j'anticipais qu'il  
12 allait y avoir beaucoup, beaucoup de trafic, ce qui  
13 n'était pas le cas du tout, là. Mais, en m'en  
14 venant ce matin, j'entendais toutes les plateformes  
15 électorales. Il n'y en a pas une qui parle de  
16 création d'emplois. Moi, je ne me souviens pas de  
17 ça. J'ai dit, « eille! », j'ai cinquante-cinq (55)  
18 ans, je ne me souviens pas d'une plateforme  
19 électorale qui ne parle pas de création d'emplois.

20 L'économie du Québec roule au maximum,  
21 roule au plein emploi. Aujourd'hui, le défi, il est  
22 tout autre et c'est un défi extraordinairement  
23 important pour les entreprises. Il y a quelque  
24 temps, il y a quelques années, on affichait un  
25 poste, on recevait une tonne de CV. Aujourd'hui, ce

1 n'est plus ça. Tout le monde court après le même  
2 monde. Tout le monde court après le même talent.

3 Alors, le défi qu'on a comme société, comme  
4 entreprise, chez nous, chez vous, partout, c'est  
5 d'attirer des gens puis de les garder. Puis ça ne  
6 se limite pas à ça. En plus, en plus la population  
7 est vieillissante. Bref, la population est  
8 vieillissante, alors et il va falloir former notre  
9 main-d'oeuvre pour rester à jour avec tout ce qui  
10 s'appelle les nouvelles technologies, avec le  
11 numérique.

12 La formation continue, chez nous, elle a  
13 également une responsabilité additionnelle, c'est  
14 celle de s'assurer qu'on garde la compétence  
15 technique. Vous m'avez souvent entendu dire ça, on  
16 ne distribue pas du chocolat, on distribue du gaz  
17 naturel. Il faut le traiter avec respect, il faut  
18 garder les compétences techniques qui assurent la  
19 sécurité. On ne peut pas perdre ces compétences-là.  
20 (9 h 16)

21 Alors, dès qu'on pense à main-d'oeuvre, on  
22 se dit : il faut tout faire pour permettre à chaque  
23 homme, à chaque femme, peu importe ce qu'il ou  
24 qu'elle fait au sein d'une organisation, pour aller  
25 au bout du développement de leurs talents puis

1 aller au bout de leur formation pour être en mesure  
2 de servir nos clients. Alors, tout ça a un coût,  
3 c'est bien évident. Il faut le gérer avec rigueur.  
4 On s'y applique puis je vais revenir là-dessus tout  
5 à l'heure.

6 Pour tout de suite, je me tournerais, si  
7 vous le voulez bien, sur le deuxième défi qui est  
8 celui du prix du gaz naturel livré chez nos  
9 clients. Bon, vous le savez, depuis dix (10) ans,  
10 l'abondance de gaz naturel en sol nord-américain  
11 fait en sorte que la molécule, la commodité comme  
12 telle, le gaz naturel est concurrentiel et peu cher  
13 par rapport à ce qu'on a vu de manière historique.

14 On peut se tromper puis on n'est jamais sûr  
15 de rien, mais quand on regarde devant nous, nous  
16 sommes sous l'impression et sous la conviction,  
17 autant qu'on peut être convaincus, que le prix de  
18 cette commodité-là va demeurer dans une zone que  
19 nous jugeons favorable, disons que tous les  
20 pointeurs vont dans la bonne direction.

21 Maintenant, au-delà de la molécule, il y a  
22 aussi le transport, transport-entreposage. Alors,  
23 quand on regarde le transport, bien, je vous dirais  
24 qu'il faut qu'on reste très vigilants. On travaille  
25 maintenant depuis quelques temps avec TransCanada

1 de manière plus proactive, plus proactive que  
2 jamais, pour essayer de planifier et d'optimiser  
3 toutes les installations dont on a besoin en amont  
4 de notre franchise, mais aussi en franchise pour  
5 assurer la desserte de nos clients ici au Québec.

6 On n'est jamais à l'abri des prochains  
7 soubresauts. Par ailleurs, Énergir a démontré dans  
8 le passé qu'on est en mesure puis qu'on n'est pas  
9 gênés de monter aux barricades, parfois ce sont des  
10 barricades fédérales réglementaires, pour aller  
11 défendre nos clients quand on juge que les coûts de  
12 transport ou l'évolution des coûts de transport va  
13 être insupportable pour nos clients.

14 De la même façon, la Régie et les  
15 intervenants ont fait preuve d'une très belle  
16 ouverture dans le passé pour nous aider à déplacer  
17 les approvisionnements gaziers d'Énergir de l'Ouest  
18 canadien vers Dawn. C'était costaud cette  
19 manoeuvre-là, costaud à tous égards : costaud au  
20 plan physique, au plan commercial, au plan  
21 informatique, c'était costaud. Mais on l'a fait  
22 tout le monde ensemble puis aujourd'hui, cette  
23 seule mesure-là, pour l'année en cours, je pense  
24 que c'est quelque chose comme vingt-cinq millions  
25 (25 M) d'économies. Donc, ça a valu le coup.

1                   Alors, je disais, on n'est pas exempts de  
2                   soubresauts sur l'évolution des coûts de transport  
3                   dans le temps, mais j'ai la conviction, moi, qu'au  
4                   Québec, entre la Régie, les intervenants puis  
5                   Énergir, on a le génie, le talent puis les  
6                   compétences pour les voir venir puis les mitiger,  
7                   les atténuer.

8                   Ce qui m'amène à la dernière portion du  
9                   prix livré du gaz naturel chez nos clients, qui est  
10                  le coût du service de distribution. Ça, c'est ce  
11                  qui est sous notre contrôle, alors on l'exerce.

12                  Vous savez, le coût de la distribution, le  
13                  coût de notre service de distribution, ça  
14                  représente entre quinze (15) et soixante-dix pour  
15                  cent (70 %) de la facture des clients en fonction  
16                  de leur profil de consommation. Le coût de  
17                  distribution, ça découle directement de nos  
18                  dépenses d'opération puis des investissements que  
19                  l'on fait, ça dépend aussi du coût du service des  
20                  partenaires avec qui on travaille, par exemple, des  
21                  entrepreneurs en construction.

22                  Alors, comme ça faisait un petit bout de  
23                  temps que j'étais venue, j'ai voulu revoir, dans le  
24                  temps, l'évolution des statistiques puis on a parti  
25                  ça à l'année deux mille (2000), mettons, que c'est

1 une bonne année pour partir.

2 Alors, au cours des dix-huit (18) dernières  
3 années, Énergir a été seize (16) ans sous une forme  
4 de réglementation incitative ou une autre, douze  
5 (12) ans en mécanisme incitatif, quatre ans en  
6 allégement réglementaire. Le résultat c'est quoi?  
7 Le résultat c'est qu'entre deux mille (2000) et  
8 deux mille dix-sept (2017), l'évolution du coût de  
9 distribution par client a évolué en moyenne de zéro  
10 point quatre pour cent (0,4 %) par année.  
11 L'inflation sur la même période était un point cinq  
12 (1,5), un point sept pour cent (1,7 %).

13 Moi je qualifie ça de tour de force. Et  
14 comment on a fait ça ce tour de force? On réussit  
15 ce tour de force-là parce que dans le code  
16 génétique d'Énergir, on est, puis je le dis souvent  
17 à mon monde, on est assis au bout de notre chaise.  
18 (9 h 21)

19 Moi, ça fait vingt-deux (22) ans que je  
20 suis là, vingt et un (21) ans, vingt-deux (22) ans,  
21 en tout cas. Les dix (10) premières années, le gaz  
22 naturel livré chez nos clients était plus cher par  
23 rapport à toutes les formes d'énergie dans tous les  
24 marchés. On était plus cher. Ça fait qu'on gère à  
25 la cenne. On gère assis au bout de notre chaise. Et

1 la compétitivité dont Énergir et les clients  
2 jouissent aujourd'hui, autant on est optimistes par  
3 rapport à l'évolution du prix du gaz, optimistes  
4 par rapport au coût de transport qu'on va être  
5 capable de gérer, autant on gère notre tarif de  
6 distribution. Le prix qu'on charge à nos clients,  
7 c'est le meilleur prix qu'on est capable de leur  
8 faire. Et ça, ça fait partie de nos valeurs. C'est  
9 quelque chose qui est extraordinairement important.

10 Associé au contrôle des coûts, pour  
11 s'assurer qu'on a dans le temps des tarifs qui  
12 demeurent concurrentiels, c'est certain que plus on  
13 a de clients sur des extensions qui sont rentables,  
14 plus on est en mesure d'amener du monde sur  
15 l'assiette tarifaire globale et de réduire le coût  
16 unitaire. C'est ça l'espoir.

17 Alors, quand la Régie et les intervenants  
18 se disent, est-ce que cette extension-là va être  
19 rentable, notre motivation lorsqu'on fait une  
20 extension, c'est de s'assurer qu'on a davantage de  
21 gens qui assument une assiette tarifaire qui va  
22 être plus grande et qui va amener une pression à la  
23 baisse sur les tarifs. C'est d'autant plus  
24 important ça qu'on a des incontournables.

25 L'incontournable, c'est la sécurité du



1 réseau. Vous le savez, on a un programme de gestion  
2 des actifs qui est super costaud, qui est  
3 rigoureux, qui demande des sous. Quand le ministère  
4 des Transports fait des travaux puis qu'ils disent  
5 à Énergie, il faut que tu tasses ta canalisation,  
6 il faut qu'on tasse notre canalisation, il y a des  
7 choses sur lesquelles, on n'a pas tout à fait le  
8 contrôle. Alors, sur tout ce qu'on a de contrôle,  
9 on l'exerce.

10 Alors, le défi des prochaines années, c'est  
11 de gérer un équilibre qui est fragile. Un équilibre  
12 qui est fragile. Je parlais tantôt de l'évolution  
13 des besoins de main-d'oeuvre. Ça, c'est un panier  
14 de coûts. L'évolution des besoins dans nos  
15 infrastructures, c'est un autre panier de coûts. La  
16 technologie, le numérique, c'est un autre panier de  
17 coûts. Alors, notre boulot, nous autres comme  
18 gestionnaires, c'est d'optimiser à travers le temps  
19 les dépenses qu'on doit réaliser pour s'assurer que  
20 la société, que nos clients ont devant eux une  
21 entreprise qui gère au mieux à la fois sa  
22 compétitivité et la sécurité de ses installations.  
23 Et moi, je suis convaincue, fort de l'expérience  
24 qu'on a, qu'on a le talent chez Énergir pour  
25 répondre à cette ambition-là.

1           Ce qui m'amène au troisième défi, qui est  
2 celui de l'environnement, qui est un défi, disons,  
3 qui n'est pas le moindre. C'est un défi qui est  
4 assorti d'une opportunité. Je m'explique. Vous  
5 savez, le gaz naturel, c'est l'énergie fossile la  
6 plus douce, la moins émettrice de gaz à effet de  
7 serre et beaucoup moins émettrice de tous les  
8 autres NOx SOx qu'on connaît et qui attaquent la  
9 qualité de l'air.

10           Nous, on pense dans notre réflexion par  
11 rapport aux années futures, puis encore une fois,  
12 notre plan, c'est deux mille dix-huit-deux mille  
13 vingt-trois (2018-2023) avec une vue sur deux mille  
14 cinquante (2050), nous, ce qu'on croit, c'est que  
15 cet attribut-là intrinsèque du gaz naturel par  
16 rapport aux produits pétroliers va supporter la  
17 croissance de la participation du gaz naturel au  
18 bilan énergétique québécois pour cette raison-là.

19           Maintenant, on le sait, au Québec, quand on  
20 compare le gaz naturel, disons, traditionnel avec  
21 l'hydroélectricité, la comparaison environnementale  
22 n'est pas aussi avantageuse. En soi, ça, ça  
23 pourrait être un problème, ça pourrait être un  
24 grand défi, mais heureusement la solution existe.  
25 Et cette solution-là, c'est le gaz naturel

1 renouvelable, ce qu'on appelle le GNR.

2 Je me souviens, peu de temps après que j'ai  
3 pris mes fonctions, il y a un peu plus de dix (10)  
4 ans, on était allés, certains de mes collègues et  
5 moi, visiter le centre de recherche de Gaz de  
6 France. Gaz de France, là, c'est gros, ça a de  
7 l'argent. Ils investissent. Ils ont un centre de  
8 recherche absolument extraordinaire sur toutes  
9 sortes d'affaires. Et on avait discuté avec des  
10 chercheurs qui étaient en train de réfléchir à  
11 l'injection de gaz naturel renouvelable dans leur  
12 réseau. On était estomaqués.

13 (9 h 26)

14 Ils nous expliquaient qu'ils étaient en  
15 train d'évaluer la possibilité de travailler avec  
16 les municipalités, avec des producteurs agricoles  
17 pour transformer des résidus en énergie. Je me  
18 souviens, c'était l'époque au Québec du « slow  
19 food » et je me disais, c'est ça, c'est du « slow  
20 energy », c'est extraordinaire. On est revenu  
21 convaincu qu'il fallait développer cette filière-là  
22 au Québec, que c'était la filière des sociétés  
23 intelligentes, évoluées, innovantes puis on s'est  
24 dit, on ne sera pas à la remorque de ça, on ne se  
25 fera pas tirer par les oreilles, on veut être en

1           avant de ça. Et c'est pour ça qu'on y a travaillé  
2           sans relâche. C'est pour ça qu'on est venu vous  
3           voir pour vous parler de gaz naturel renouvelable.  
4           C'est pour ça qu'on a travaillé de si près avec la  
5           Ville, par exemple, de Saint-Hyacinthe. Puis vous  
6           savez, Saint-Hyacinthe, là, je ne veux pas me  
7           tromper, je pense que c'est la cinquième  
8           installation en dimension à travers le monde. C'est  
9           quelque chose. Là, on a un groupe de Français qui  
10          viennent puis on va les amener visiter Saint-  
11          Hyacinthe puis ils trouvent ça extraordinaire, la  
12          dimension. En tout cas, des gens pourraient vous en  
13          parler beaucoup mieux que moi.

14                 Mais tout ça pour dire qu'il y a trois  
15          semaines, le Conseil des ministres du gouvernement  
16          a adopté un projet de règlement qui prévoit  
17          qu'Énergir va devoir augmenter graduellement le  
18          pourcentage de gaz naturel renouvelable dans son  
19          réseau. Ce développement-là, là, il n'est pas  
20          seulement heureux, il est fondamental. Fondamental  
21          pour la suite des choses de l'industrie gazière au  
22          Québec, de la distribution.

23                 Vous me direz peut-être que cinq pour cent  
24          d'ici deux mille vingt-trois (2023), c'est peu.  
25          Moi, je vous dirais, c'est immense. C'est un pas

1 par en avant. C'est un pas qui va nous amener  
2 ailleurs. Ça va nous amener vers un autre plateau,  
3 probablement vers deux mille vingt-cinq (2025), où  
4 à ce moment-là le gaz naturel renouvelable, au côté  
5 d'installations de biométhanisation va être issu de  
6 la transformation de biomasse forestière.

7 Puis, sur l'horizon, encore une fois, je  
8 vous parle de mon plan deux mille cinquante (2050),  
9 sur un horizon deux mille trente (2030), ce qu'on  
10 va probablement voir, c'est l'apport de  
11 l'hydrogène. Alors, l'hydrogène, quand on mélange  
12 ça avec du CO<sub>2</sub>, qui provient de grands émetteurs  
13 industriels, ça devient du CH<sub>4</sub>, qui est entièrement  
14 renouvelable. Et là, le réseau d'Énergir va être en  
15 mesure d'accueillir cette énergie-là qui va être  
16 donc renouvelable.

17 Alors, moi, ce que je suis venue vous dire  
18 aujourd'hui, c'est que fort du règlement que le  
19 gouvernement vient de mettre en place, fort de  
20 l'intérêt de clients, parce que les clients nous  
21 demandent du GNR comme jamais, ils nous disent :  
22 « Quand est-ce que ça s'en vient? », vous avez  
23 entendu parler de L'Oréal, on a les bases  
24 militaires, on... là, je ne veux pas 'scooper'  
25 d'autres clients avec qui on a convenu d'ententes,

1 parce qu'ils veulent les ententes, parce qu'ils  
2 veulent faire des annonces parce que c'est  
3 important pour eux.

4 Donc, ce que je vous dis, c'est qu'avec  
5 votre aide, avec l'aide de la Régie, avec  
6 l'ouverture des intervenants, avec l'innovation  
7 dont on est capable de faire preuve au Québec, le  
8 gaz naturel distribué au Québec va être de plus en  
9 plus vert et de plus en plus renouvelable. Donc, un  
10 premier pas dans une direction très importante.

11 Puis j'irais même jusqu'à vous dire que de  
12 freiner l'injection de gaz naturel renouvelable  
13 dans notre réseau de distribution ou même le  
14 refuser, ce serait accroître de manière  
15 exponentielle le risque qui est associé au réseau  
16 de distribution gazière à sa pérennité, à cette  
17 désirabilité.

18 Alors, vous aurez compris de ce qui précède  
19 qu'on espère vivement le support de la Régie et des  
20 intervenants et la célérité des décisions qui sont  
21 afférentes à l'injection de gaz naturel  
22 renouvelable. Les clients, les municipalités,  
23 Énergir, on a besoin de visibilité et de continuité  
24 dans ces décisions-là.

25 Ce qui est une belle entrée en matière pour

1 ma conclusion. Puis, ma conclusion, j'aimerais  
2 l'apporter vers notre processus réglementaire. La  
3 première chose que je veux vous dire, en mon nom  
4 puis au nom de tous les gens, les hommes et les  
5 femmes d'Énergir, c'est que nous avons le plus  
6 grand respect de notre Régie et du processus  
7 réglementaire.

8 Les distributeurs d'énergie, là, puis des  
9 transporteurs d'énergie, là, quand ça se rencontre  
10 en congrès, là, ça fait du 'bashing'. Hein? C'est  
11 ça. Et, nous, là, on a un grand respect pour notre  
12 région. Aussi innovant puissions-nous être, aussi  
13 'clever', aussi supergestionnaires puissions-nous  
14 être, si on n'a pas une Régie de haut niveau, on ne  
15 sera rien puis nos clients n'auront pas le service  
16 auquel ils ont droit.

17 Alors, on a une Régie intelligente, on a  
18 une Régie qui comprend les enjeux, mais les enjeux  
19 changent. Et c'est un peu de ça dont je suis venue  
20 vous parler ce matin.

21 (9 h 31)

22 J'ai compris que j'avais blessé certaines  
23 gens à la Régie lorsque je me suis exprimée sur les  
24 distances entre les réalités d'aujourd'hui et les  
25 lois d'hier. Je disais que le monde de l'énergie

1 est rendu à 4.0 puis que nos lois sont encore à  
2 1.0. Alors, la dernière chose que je veux, moi,  
3 c'est de blesser la Régie, c'est de discuter d'un  
4 état de fait qui est normal. C'est normal que les  
5 lois soient un peu en retard sur le monde. C'est  
6 normal que la réglementation qui travaille avec les  
7 lois soit un peu en retard sur, pas par délai  
8 mental, mais par réalité avec ce qui se passe.

9 Je suis sur un conseil de banque, je suis  
10 sur un conseil de télécom, je suis une cliente  
11 d'hôtel, je prends des taxis, je fais tout comme  
12 vous puis vous le voyez, tout va plus vite que  
13 l'établissement des lois et, parfois, la  
14 réglementation qui suit.

15 Mais à l'extérieur de ça demeure une  
16 posture mentale d'innovation. Des fois, les gens me  
17 demandent : « Sophie, pourquoi tu diriges un  
18 monopole? ». D'abord, je leur explique pas qu'on  
19 n'est pas un monopole puis je leur explique que  
20 l'innovation n'est pas le propre d'une entreprise  
21 strictement concurrentielle au sens où on l'entend.  
22 L'innovation c'est un, d'abord, c'est le plus grand  
23 défi au Canada. Si vous parlez à n'importe qui au  
24 Canada, les économistes, qu'est-ce qu'on n'a pas au  
25 Canada puis que ça nous prend c'est de



1 l'innovation. Et moi j'ai j'espoir, et je pense que  
2 la Régie a ce qu'il faut pour faire preuve de  
3 l'innovation, l'innovation dans l'interprétation  
4 d'un règlement, mais l'innovation dans nos façons  
5 de faire. Vous l'avez déjà fait.

6 Alors, on fait ça comment, par exemple? Par  
7 exemple. Bien, peut-être en essayant des projets  
8 pilotes, on en fait un, je pense, présentement, des  
9 projets pilotes. Il se trouve qu'au Vermont, un  
10 territoire sur lequel on travaille, la dirigeante  
11 qui est là-bas travaille avec son régulateur,  
12 propose des projets pilotes, des petits projets.

13 D'abord, c'est à leur échelle, ils sont six  
14 cent mille (600 000) de population au Vermont,  
15 c'est pas... Mais ils essaient des choses. Ils  
16 l'essaient et le documentent. Ça fonctionne, ils  
17 continuent. Ça fonctionne pas, il l'arrête, 'fail-  
18 fast'. C'est le propre de ceux qui innovent.

19 Comment on pourrait innover dans notre  
20 processus? Bien, peut-être moi ce que je dis c'est  
21 qu'une de nos forces, c'est qu'on n'est quand même  
22 pas six cent cinquante (650), bien parlons-nous,  
23 parlons-nous plus. Si on pouvait, par exemple,  
24 avoir des représentants de la Régie sans que ça  
25 compromette votre distance puis tout ça, tout ce

1 que ça prend, votre indépendance pour venir jaser  
2 avec Énergir puis avec les intervenants de certains  
3 dossiers sur certains sujets de manière à ce qu'on  
4 se mette tout le monde à niveau sur ce que nous on  
5 voit, sur ce que vous voyez, sur les manières que  
6 vous aimeriez que ça se passe.

7 Le gaz naturel renouvelable, ça serait un  
8 dossier formidable pour faire ça. Asseyons-nous  
9 puis nous, puis à charge pour nous, moi je pense  
10 que c'est nous autres qui avons la responsabilité  
11 de dire : on aimerait ça vous jaser de gaz naturel  
12 renouvelable, vous montrer ce qui se fait  
13 aujourd'hui, vous montrer les plans sur lesquels on  
14 travaille, discuter de ça avec les municipalités,  
15 vous parler du GNR à partir de biomasse forestière,  
16 vous expliquer l'application d'hydrogène dont je  
17 vous parle tantôt. Ça serait utile à tout le monde.  
18 Puis après ça, quand on rentrera dans un dossier,  
19 je vous donne ce dossier-là, ça pourrait être  
20 n'importe quel, après ça quand on rentrera dans le  
21 dossier, on comprend qu'on a des rôles.

22 Le défi qu'on a aujourd'hui comme industrie  
23 régulée, comme monopole, c'est de réussir ensemble  
24 à innover pour arriver là où la société puis nos  
25 clients nous attendent.

1                   Alors, moi, c'est la grâce que je nous  
2                   souhaite. Je sais qu'on a le génie pour le faire et  
3                   vous pouvez compter sur nous. 'Challengez'-nous.  
4                   Moi j'aimerais ça que le régulateur nous demande :  
5                   « Où est-ce que vous innovez vous autres chez  
6                   Énergir? » Comment on gère nos tarifs de  
7                   distribution c'est une affaire, c'est important  
8                   mais mettez nos pieds au feu : « Comment vous  
9                   innovez, vous autres, chez Énergir? Comment vous  
10                  faites pour ne pas prendre pour acquis ce que vous  
11                  avez aujourd'hui? » Ça, c'est le coeur de notre  
12                  plan de développement. C'est ça notre plan  
13                  d'affaires et c'est ça que je suis venue vous dire  
14                  aujourd'hui.

15                  (9 h 36)

16                  On est plein d'enthousiasme par rapport au  
17                  futur, on va être là pour nos clients. Tout ce  
18                  qu'on fait, on le fait pour demeurer concurrentiel.  
19                  Vous le voyez, on a plein de plates-formes de  
20                  croissance partout là. Je n'ai pas besoin de bâtir  
21                  la base de tarification ici pour faire de l'argent,  
22                  là. On investit des centaines de millions un peu  
23                  partout, là. Ici, comme ailleurs, ce qu'on veut,  
24                  c'est être pertinent, souhaité, prisé.

25                  Je vous remercie de m'avoir écoutée.

1 J'espère que je n'ai pas pris trop de temps, puis  
2 encore une fois, j'ai confiance en vous.

3 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

4 Alors, Monsieur le Président, Madame Brochu est  
5 disponible pour répondre à des questions. Merci.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Merci. Merci, Madame Brochu, pour votre vision  
8 d'avenir sur vingt (20) et cinquante (50). Espérons  
9 que nous serons tous présents pour pouvoir  
10 l'apprécier. Alors, nous allons commencer avec les  
11 questions de l'ACIG, Maître Sarault.

12 Me GUY SARAULT :

13 Pas de questions.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Pas de questions. Bon. FCEI. Maître Turmel n'a pas  
16 de questions, alors c'était clair. Le GRAME.

17 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

18 Pas de questions.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Pas de questions. Nous avons le ROEÉ maintenant.

21 Maître Gertler, je vois que vous avez des  
22 questions, hein! Vous mettez votre habit  
23 d'interrogatoire. Oui.

24 Me FRANKLIN S. GERTLER :

25 L'installation va prendre plus de temps que le

1 contre-interrogatoire.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Il n'y a pas de problème. J'ai compris qu'on était  
4 lundi matin. C'est ça. Allez-y.

5 Me FRANKLIN S. GERTLER :

6 Merci. Franklin Gertler pour le ROEÉ. Bonjour,  
7 Monsieur le Président, bonjour...

8 Mme SOPHIE BROCHU :

9 J'ai peine à vous entendre.

10 Me FRANKLIN S. GERTLER :

11 Ah! Excusez-moi.

12 Mme SOPHIE BROCHU :

13 Je suis désolée. Merci.

14 DISCUSSION HORS DOSSIER

15 Me FRANKLIN S. GERTLER :

16 Mais, ce n'était rien d'important jusqu'à date.

17 Mme FRANÇOISE GAGNON :

18 Non, mais c'est correct. J'aime ça vous entendre  
19 pareil.

20 CONTRE-INTERROGÉE PAR Me FRANKLIN S. GERTLER :

21 Q. **[4]** Alors, bonjour, Madame Brochu. Merci d'être  
22 venue parmi nous encore. Effectivement, c'est  
23 toujours intéressant puis je vous ferai remarquer  
24 que même si des fois, on croise le fer avec vos  
25 représentants, que mes clients aussi ont été, et

1 dans le dossier original de la prise en charge,  
2 puis là je n'ai pas le numéro, mais prise par Gaz  
3 Métro de certaines dépenses d'investissements en  
4 capital et mobilisation à Saint-Hyacinthe qui n'ont  
5 pas marché dans le dernier dossier 4008. On est  
6 quand même des bons partenaires, je pense, avec  
7 évidemment, toujours un sens critique, mais...

8 Mme SOPHIE BROCHU :

9 R. C'est correct ça.

10 Q. **[5]** Je voulais juste vous parler de deux aspects.

11 D'abord, si je ne me trompe pas, vous avez commencé  
12 en mentionnant la décision de la Régie ou le  
13 dossier R-3867-2013, la Phase 3B, là...

14 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

15 Si vous permettez, je ne veux pas interrompre.

16 C'est parce qu'il faut contextualiser les numéros  
17 de dossier pour madame Brochu.

18 Me FRANKLIN S. GERTLER :

19 Ah! Bien, j'étais pour le faire, mais...

20 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

21 Parfait. Merci.

22 Me FRANKLIN S. GERTLER :

23 Q. **[6]** C'est le dossier et la décision D-2018-080,  
24 mais aux fins des notes sténographiques, ça nous  
25 prend quand même ces choses-là, c'est la décision

1 sur le sujet B, c'est-à-dire la méthodologie  
2 Évaluation de la rentabilité des projets  
3 d'extension de réseaux dans le dossier générique.  
4 Avec ces références-là, ça va?

5 Mme SOPHIE BROCHU :

6 R. Je vous suis.

7 Q. [7] O.K. Je n'irai pas dans le détail, puis je  
8 pourrais y référer certains paragraphes, on n'ira  
9 pas là, encore une fois c'est pour les fins des  
10 notes, 68, 69, 96 et 249, 261 et 262. En tout cas,  
11 dans l'ensemble, je vous dirais que la Régie, si je  
12 comprends bien, a exprimé certaines inquiétudes  
13 quant à la pérennité ou l'avenir de la distribution  
14 de gaz dans votre franchise, surtout par rapport  
15 aux perspectives d'extension de réseaux et  
16 d'effritement de la clientèle industrielle et  
17 résidentielle, que des nouveaux branchements ne  
18 sont pas nécessairement là pour rester.

19 Alors, j'aimerais juste vous entendre  
20 commenter cette réalité par rapport à qu'est-ce que  
21 vous avez dit sur votre optimisme, si je peux  
22 m'exprimer ainsi, pour l'avenir de l'entreprise  
23 dans la distribution.

24 R. Mais, en fait, comme je le disais d'entrée de jeu,  
25 les questionnements que la Régie se pose, les

1 questionnements que les intervenants se posent,  
2 imaginez-vous bien que ceux qui ont deux milliards  
3 (2 G\$) d'investis dans le sol se les posent et s'il  
4 y en a qui sont à risque ici, c'est nous. On ne  
5 peut pas déplacer nos infrastructures au Mexique.  
6 La capacité de production, elle est ici. Elle va  
7 demeurer ici. Et ce que je suis venue vous dire,  
8 c'est que ces questions-là, elles sont pertinentes,  
9 elles sont légitimes. On se les ai posées et on y a  
10 répondu de la manière dont j'ai exprimé.

11 (9 h 41)

12 Alors, quand je reviens sur ça : service,  
13 prix, environnement. Le service, on sait faire. Le  
14 prix, on s'évertue à le faire puis les espoirs sur  
15 la commodité, la molécule, sont bons, demeure  
16 l'environnement. Et c'est pour ça que je mets de  
17 l'emphase sur l'importance du gaz naturel  
18 renouvelable dans notre réseau.

19 Il se trouve aujourd'hui que des  
20 municipalités, des clients nous interpellent.  
21 Aujourd'hui, une municipalité qui n'a pas le gaz  
22 naturel, là, veut le gaz naturel. Les gens nous  
23 tirent, veulent cette énergie-là. Et quand ils  
24 savent, parce qu'il y en a qui le savent puis il y  
25 en a qui le savent moins, quand ils n'ont pas



1 accès, mais quand les gens savent qu'on s'en vient  
2 avec du gaz naturel renouvelable, c'est  
3 extraordinaire. On n'a pas besoin de mettre cent  
4 pour cent (100 %) de gaz naturel renouvelable  
5 demain matin pour avoir une posture mentale qui est  
6 favorable à ce qu'on fait.

7 Donc, ce que je vous dis, c'est que compte  
8 tenu de la position environnementale du gaz naturel  
9 par rapport aux produits pétroliers, compte tenu de  
10 son prix aussi, nous, on pense que le gaz naturel  
11 va accroître sa contribution au bilan énergétique  
12 québécois au cours des prochaines années. À charge  
13 pour nous, à l'horizon deux mille vingt-cinq  
14 (2025), qu'on ait démontré suffisamment... à charge  
15 pour nous, nous, d'avoir...

16 Q. **[8]** « Nous », aux fins de... « nous »...

17 R. Nous, les bras ouverts.

18 Q. **[9]** C'est ça.

19 R. Tout le monde, là. Intervenants, Régie, Énergir. À  
20 charge pour nous, de répondre aux attentes de la  
21 société, c'est ça notre boulot. On est un service  
22 public. La société veut quoi? Une énergie qui va  
23 être acceptable au plan environnemental. Alors,  
24 nous, on va se crever le jaune pour l'amener. Nous,  
25 on pense qu'on est en mesure d'amener des quantités

1 au fil du temps qui vont être de plus en plus  
2 grandes physiquement en gaz naturel renouvelable.  
3 Et c'est pour ça que je vous dis, nous sommes  
4 optimistes, nous sommes commis à la distribution  
5 gazière au Québec. La DaQ comme nous on l'appelle  
6 affectueusement.

7 Q. [10] Merci. Maintenant, sur une question un peu  
8 connexe parce que vous soulignez l'aspect GNR. Je  
9 veux juste voir un petit peu avec vous, si vous  
10 permettez.

11 R. Bien sûr.

12 Q. [11] Là, si j'ai bien compris, vous avez parlé d'un  
13 cinq pour cent (5 %) en vingt vingt-trois (2023) de  
14 GNR, si j'ai bien compris, c'est ça?

15 R. Oui.

16 Q. [12] O.K. Et, là, vous avez parlé en deux mille  
17 vingt-cinq (2025) de l'ajout de la biomasse à  
18 partir des produits forestiers. On va voir si je  
19 suis un bon élève à la première journée des  
20 classes. Puis ça, le pourcentage associé à ça, ça  
21 serait combien?

22 R. Bien, écoutez, vous me lancez une belle balle, là.  
23 On est en train présentement de remettre à jour...  
24 puis là, je regarde mon collègue Imbleau qui me  
25 fait « tata ». On est en train de remettre à jour

1 tout le potentiel technico-économique des  
2 différentes filières. Et le fait est que la  
3 technologie et les innovations technologiques nous  
4 permettent d'espérer encore davantage que ce que  
5 l'on pensait.

6 Alors, si vous me permettez, je vous offre  
7 une séance de travail où on va se mettre tout le  
8 monde autour d'une table puis on va vous dire,  
9 voici ce qu'on voit, puis que vous puissiez  
10 poser... à l'extérieur du cadre réglementaire. Puis  
11 après ça, on reviendra dans le cadre réglementaire,  
12 vous mettez votre chapeau, on mettra le nôtre, les  
13 intervenants mettront leur, mais on aimera ça vous  
14 montrer ce qu'on a.

15 Alors, la réponse, c'est que je ne peux pas  
16 vous répondre dans le détail, là, mais nos courbes  
17 sont faites, on l'a vu, puis on est en train de les  
18 mettre à jour. Et ce qu'on voit est encore  
19 meilleur. Savez-vous pourquoi? Tantôt, là, j'ai  
20 utilisé vos facilités comme disent les Français. Je  
21 me suis lavée les mains. Puis après il fallait  
22 mettre un papier dans une poubelle. Sur la  
23 poubelle, c'était écrit : « ceci n'est pas une  
24 poubelle ». C'est un centre de valorisation ou  
25 centre de quelque chose. Hein! Mais c'est ça.

1 Q. **[13]** O.K.

2 R. C'est ça. Elle est là la société. Ça fait que c'est  
3 ça qu'on veut vous montrer. On veut vous montrer  
4 tout ce que les gens sont à réfléchir. Aujourd'hui,  
5 là, on attire des gens chez nous, chez Énergir, des  
6 jeunes techniciens parce qu'ils rêvent de gaz  
7 naturel renouvelable. Dans les municipalités, les  
8 jeunes qui sortent des universités rêvent de ça.  
9 Alors, on va vous montrer ça. Alors, je vous  
10 invite.

11 Q. **[14]** O.K. Mais, là, vous avez parlé de courbes et  
12 tout ça.

13 R. Oui.

14 Q. **[15]** Est-ce que c'est des choses que les gens des  
15 autres panels pourraient nous...

16 (9 h 46)

17 R. On est en train de les mettre à jour. Moi ce que je  
18 voudrais, c'est vous montrer ce qu'on est en train  
19 de mettre à jour au moment où ça va l'être. Vous  
20 demanderez à mon collègue, Martin, à quel moment il  
21 va être prêt, là. Hein, Martin? Non, mais ça s'en  
22 vient. Alors, écoutez, je reviens là-dessus. Pour  
23 nous, là, la clé de la pérennité de la distribution  
24 gazière au Québec repose, entre autres, sa  
25 compétitivité puis tout ça, mais, entre autres, sur

1 la capacité d'injecter du gaz naturel renouvelable.

2 Q. [16] Maintenant, vous avez aussi mentionné le  
3 règlement, bien, le projet de règlement qui vient  
4 de sortir dans la Gazette officielle, je pense, la  
5 semaine dernière, et aux fins justement des notes,  
6 je veux juste noter, c'est le projet de règlement  
7 concernant la quantité de gaz naturel renouvelable  
8 devant être livrée par un distributeur, et ça a été  
9 publié dans la Gazette officielle au vingt-deux  
10 (22) août, numéro 34, dans la partie 2, à la page  
11 6400.

12 Madame Brochu, évidemment, moi, je ne suis  
13 pas très bon en formules, mais je lis les notes que  
14 c'est pour les profanes, qui sont au début, dans le  
15 préambule, puis on parle, si je comprends bien, on  
16 parle là d'un pour cent à l'injection à l'horizon  
17 deux mille vingt (2020) et qui irait jusqu'à...  
18 haussé progressivement, je pense, à cinq pour cent  
19 (5 %) en deux mille vingt-cinq (2025).

20 Alors, si je comprends bien, il y a comme  
21 un décalage entre qu'est-ce qui est proposé là,  
22 dans le projet de règlement, puis qu'est-ce que,  
23 vous, vous avez mentionné puis je demandais s'il y  
24 avait une explication à ça?

25

1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Q. [17] Évidemment, si vous me permettez, Madame  
3 Brochu. Évidemment, mon confrère a sous les yeux un  
4 projet de règlement, s'il a un argument à faire  
5 quant à la portée du projet de règlement, il peut  
6 très bien le faire. De toute façon, c'est la portée  
7 d'un document en droit, je ne pense pas que c'est à  
8 propos de questionner madame Brochu sur le contenu  
9 même du règlement. C'est une question qui  
10 appartient à mon confrère d'en interpréter la  
11 teneur. Si mon confrère veut questionner maître...  
12 bien, maître? ... madame Brochu...

13 R. « Tabarnouche! », j'ai eu une promotion, là.

14 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

15 ... sur sa compréhension de quels seront les  
16 objectifs à atteindre sur un horizon, il peut le  
17 faire, mais de la confronter avec les textes d'un  
18 règlement, je vous soumets que ce n'est pas  
19 approprié compte tenu de la nature du témoignage  
20 livré. Il pourrait très bien l'argumenter s'il  
21 désire l'argumenter, le cas échéant.

22 Me FRANKLIN S. GERTLER :

23 Monsieur le Président, c'est juste parce que madame  
24 Brochu a mentionné le règlement, alors je l'ai sous  
25 les yeux, elle parlait des cibles. Et là je lui

1 demandais, parce qu'elle doit connaître ça, c'est  
2 un règlement qui les concerne, alors je lui demande  
3 s'il y a une raison, quelle connaît, je ne lui  
4 demande pas d'interpréter, mais une raison pour  
5 laquelle les cibles ne semblent pas cadrer, là. Je  
6 n'irai pas plus loin que ça.

7 R. J'aimerais ça répondre à ça, facile, là. Regarde,  
8 ce dont on parle, là, c'est d'une trajectoire puis  
9 là il va y avoir un pour cent (1 %), à court terme,  
10 qui va monter à cinq pour cent (5 %). Puis notre  
11 ambition, c'est d'aller bien au-delà du cinq pour  
12 cent (5 %) parce que l'industrie va se développer.  
13 Eh voilà. Et parce que les clients vont le vouloir.  
14 C'est aussi simple que ça. Et tout le monde veut du  
15 gaz naturel renouvelable.

16 Q. **[18]** Maintenant, dans votre... puis j'achève,  
17 Monsieur le Président. Dans vos projets de  
18 développement ou d'augmenter le pourcentage de gaz  
19 naturel renouvelable qui va de, si je comprends  
20 bien, la valorisation des déchets, avec la  
21 prochaine étape, c'est la biomasse forestière, est-  
22 ce que vous préoccupez de la solidité  
23 environnementale des méthodes de production de  
24 ces...

25 R. Bien sûr. Bien sûr.

1 Q. [19] Est-ce que vous voulez nous en parler un peu?

2 R. Bien, écoutez, on travaille avec des gens dans tous  
3 les milieux pour qui c'est important. Alors, on  
4 travaille avec des municipalités... au niveau  
5 environnemental, l'enfouissement de déchets, il n'y  
6 a pas... puis je pense que... en tout cas, tous les  
7 environnementalistes à qui j'ai le plaisir de  
8 parler, l'enfouissement de déchets, c'est la pire  
9 affaire qui peut arriver. La pire affaire. C'est un  
10 changement de comportement important chez les gens.  
11 Moi, j'habite Bromont, là, puis on est rendu avec  
12 notre bac brun. Puis t'sais, il faut... c'est un  
13 effort mental pour le faire, mais les municipalités  
14 s'en vont là.

15 Alors, plutôt que d'enfouir, on fait une  
16 énergie. Alors, au niveau des émissions de gaz à  
17 effet de serre, c'est extraordinaire. On travaille  
18 présentement avec des producteurs agricoles, c'est  
19 le genre d'affaires dont on jaspera pour montrer les  
20 potentiels, pour des résidus agricoles.

21 (9 h 51)

22 Puis, quand on travaille en biomasse  
23 forestière, on est au début de projets pilotes. On  
24 va travailler avec des scientifiques, on va  
25 travailler avec des universités. Alors, on



1 travaille, on ne travaille pas tout seul, là, on  
2 travaille toujours avec des gens dont c'est le  
3 métier. Alors, est-ce qu'on s'en soucie? La réponse  
4 c'est oui.

5 Q. **[20]** O.K. Les derniers aspects, Madame Brochu, vous  
6 êtes d'accord avec moi que lorsqu'on parle d'un  
7 pour cent (1 %), de cinq pour cent (5 %) de GNR,  
8 l'autre quatre-vingt-quinze (95) ou quatre-vingt-  
9 dix-neuf pour cent (99 %) c'est du gaz, bien, comme  
10 on dit en mauvais français « conventionnel » ou  
11 « normal », de gaz naturel fossile.

12 R. Traditionnel.

13 Q. **[21]** Traditionnel, O.K.

14 R. On va y aller pour traditionnel.

15 Q. **[22]** Alors, est-ce que vous vous posez des  
16 questions également sur, parce que moi mes clients,  
17 je ne vous ferai pas des grands détours...

18 R. Non, c'est correct.

19 Q. **[23]** ... ils s'inquiètent du dossier du gaz de  
20 schiste...

21 R. Hum, hum.

22 Q. **[24]** ... puis le grand... Parce que dans votre  
23 preuve, vous parlez de l'essor du forage horizontal  
24 aux États-Unis surtout, je pense, qui donne  
25 énormément de gaz puis ça affecte le prix, comme je

1           pense, si vous êtes d'accord avec moi, c'est la  
2           source de la...

3           R. En fait, je parle de l'abondance. L'abondance de  
4           gaz naturel met une pression à la baisse sur son  
5           coût.

6           Q. **[25]** O.K.

7           R. Oui, je suis d'accord avec vous.

8           Q. **[26]** Alors, c'est ça, je me demande si vous êtes en  
9           mesure de nous dire, avez-vous des estimés de  
10          combien de ce gaz-là que vous avez, traditionnel,  
11          et la source de gaz de schiste ou de...

12          R. C'est une très bonne question, c'est ce qu'on  
13          appelle l'origine du gaz naturel. Comme vous le  
14          savez, je pense que les gens vous l'ont expliqué,  
15          pourront l'expliquer sur les autres panels aussi,  
16          on est dans un univers fongible...

17          Q. **[27]** Hum, hum.

18          R. ... un spaghetti de réseaux qui fait en sorte que  
19          d'où vient le gaz naturel très exactement, c'est  
20          très difficile à faire. Mais j'aime votre question  
21          puis si vous me permettez, j'aimerais y répondre en  
22          lui donnant une couleur toute particulière.

23                        Nous sommes à travailler chez nous  
24          présentement à un projet d'approvisionnement gazier  
25          responsable. Nous sommes présentement à travailler

1 quelque chose qui n'existe pas au Canada. Nous  
2 sommes en train d'établir avec des scientifiques,  
3 avec des environnementalistes, avec des gens qui  
4 connaissent les méthodes d'exploration et de  
5 production quels seraient les critères qu'on  
6 devrait se donner pour s'assurer auprès des  
7 producteurs de gaz traditionnel des meilleures  
8 façons de faire.

9 On va venir vous voir avec ça, on va venir  
10 vous expliquer quels sont les critères qu'on  
11 cherche à se donner. Et je pense qu'on va, je  
12 pense, pas je pense, je suis certaine qu'on va être  
13 précurseurs au Canada et qu'on va être suivis. Et  
14 j'ose penser que le petit distributeur du Québec va  
15 amorcer une réflexion plus large. Je le sais parce  
16 qu'on en parle avec nos collègues.

17 Et vous savez, ce que je peux vous dire en  
18 termes de trouvailles, c'est qu'il y a de très  
19 mauvais puits de schiste et il y a d'excellents  
20 puits de schiste. Il y a de très mauvais puits  
21 traditionnels, ce qu'on appelle non fracké dans du  
22 schiste et d'excellents. C'est pas tellement la  
23 roche, c'est pas tellement ce qu'on cherche, c'est  
24 la manière de le faire. Alors, nous on va vouloir  
25 discriminer les meilleurs.

1                   On s'en va là. On n'est pas prêts tout de  
2 suite parce qu'il faut le faire, on travaille avec  
3 un projet pilote. Il faut travailler avec des  
4 producteurs qui sont ouverts à ça aussi, mais j'ai  
5 bon espoir pour cette raison-là.

6 Q. **[28]** O.K. Bien, bon courage et...

7 R. Merci beaucoup.

8 Q. **[29]** ... et bon travail. Merci beaucoup Madame  
9 Brochu.

10 R. Merci.

11 Q. **[30]** Merci Monsieur le Président.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Merci Maître Gertler. SÉ-AQLPA avec maître Neuman.

14 CONTRE-INTERROGÉE PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

15 Bonjour Monsieur le Président, Mesdames les  
16 Régisseurs. Dominique Neuman pour Stratégies  
17 Énergétiques et l'Association québécoise de lutte  
18 contre la pollution atmosphérique.

19 Q. **[31]** Bonjour Madame Brochu.

20 R. Bonjour Monsieur Neuman.

21 Q. **[32]** Je vais élaborer sur cette dernière question.

22 R. Pouvez-vous parler un petit plus fort, il y a comme  
23 un bruit blanc.

24 Q. **[33]** Excusez-moi. Je vais élaborer sur cette  
25 dernière question concernant le plan

1 d'approvisionnement gazier responsable. D'abord,  
2 vous venez de faire mention d'un projet pilote et,  
3 de mémoire, je ne crois pas avoir remarqué la  
4 description de ce projet pilote dans la preuve, si  
5 vous pouviez peut-être élaborer là-dessus.

6 (9 h 57)

7 Me VINCENT LOCAS :

8 Si vous me le permettez... Premièrement, bonjour,  
9 parce que c'est la première intervention de la  
10 journée et de la semaine, Vincent Locas pour  
11 Énergir. Juste pour les fins, je vois qu'on tombe  
12 dans le détail du projet pilote concernant les  
13 approvisionnements gaziers responsables. Le panel 2  
14 qui va suivre l'intervention de madame Brochu sur  
15 les approvisionnements gaziers sera en mesure  
16 d'élaborer sur la question davantage. Donc, si  
17 jamais mon confrère veut réserver ses questions, on  
18 a des gens, là, qui sont mieux à même de répondre  
19 sur les menus détails.

20 Me DOMINIQUE NEUMAN :

21 D'accord. Je vous remercie beaucoup. Donc, je vais  
22 revenir sur ce point un peu plus tard.

23 Q. **[34]** Également, vous avez fait mention de l'intérêt  
24 de Gaz Métro...

25 R. Énergir.

1 Q. **[35]** Oui, excusez.

2 R. Cinq dollars (5 \$).

3 Q. **[36]** Oui. C'est...

4 R. Ça coûte cinq dollars (5 \$) chez nous et ça n'a  
5 pas...

6 Q. **[37]** C'est toujours cinq dollars (5 \$)! Ça n'a pas  
7 augmenté? Ça n'a pas augmenté depuis le dernier  
8 changement.

9 R. Non, mais on gère avec rigueur, mais ça s'en va  
10 pour une école dans notre quartier.

11 Q. **[38]** Oui. Oui. Rapidement. Oui. Mais, c'est le même  
12 prix que lors du précédent...

13 R. Êtes-vous d'accord?

14 Q. **[39]** ... du précédent changement.

15 R. Cinq dollars (5 \$).

16 Q. **[40]** Donc, c'est le même prix, donc je vois que ça  
17 reste constant. Vous avez fait mention de l'intérêt  
18 d'Énergir pour la filiale de l'hydrogène. Est-ce  
19 que vous pourriez élaborer là-dessus et indiquer  
20 s'il y a une préoccupation quant à la source de  
21 production de cet hydrogène?

22 R. Bon. Alors là, je savais. Quand on parle de deux  
23 mille cinquante (2050), on frappe toujours  
24 l'imaginaire, là. Alors, on ne parle pas des  
25 filières d'hydrogène comme on...

1 Q. **[41]** On parle de deux mille cinquante (2050) pour  
2 l'hydrogène?

3 R. Non, non, non. Pas tant que ça. Mais encore là, il  
4 y a des gens qui pourront vous en parler avec plus  
5 de détails quand on s'assoira ensemble, des gens  
6 qui sont capables de parler de technique et tout,  
7 là. Mais, la réponse est « oui, oui » on se  
8 préoccupe de la source de l'hydrogène. Oui. Et par  
9 ailleurs, ils pourront vous expliquer, là, comment  
10 cet hydrogène-là est utilisé de manière très très  
11 très technique, là.

12 Q. **[42]** Est-ce que vous pouvez simplement, de façon  
13 très générale, indiquer donc l'hydrogène serait  
14 utilisé par quoi exactement c'est-à-dire?

15 R. C'est quand... En fait, oui, il y a maître Imbleau  
16 qui s'en vient, vous pourrez lui poser la question,  
17 là.

18 Q. **[43]** D'accord.

19 R. Mais, essentiellement, c'est de travailler avec du  
20 CO2 qui est émis par des grands émetteurs  
21 industriels puis quand on l'apparie, ça devient du  
22 CH4 qui est complètement renouvelable.

23 Q. **[44]** O.K.

24 R. Là s'arrête ma compétence technique, mais il y a  
25 des gens qui sont très ferrés là-dedans et qui s'y

1 appliquent.

2 Q. **[45]** Est-ce que c'est le panel 2 sur les  
3 approvisionnements qui en saura plus...

4 R. Le panel...

5 Q. **[46]** ... sur ce sujet ou pas vraiment?

6 R. Moi, en fait, ce que je vous dis, là, j'aimerais ça  
7 qu'on traite de gaz naturel renouvelable autour  
8 d'une table avec toutes les filiales puis qu'on  
9 puisse vous les expliquer dans le détail.

10 Q. **[47]** Absolument, parce que tout le reste, on en  
11 parle et on en parle beaucoup dans l'autre dossier.

12 R. Oui. Oui.

13 Q. **[48]** Mais il y avait ce point supplémentaire qui...

14 R. Oui.

15 Q. **[49]** ... qui nous intriguait.

16 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

17 Puis évidemment, je me permets une intervention.

18 C'est très très important ces sujets-là, madame  
19 Brochu en fait état, il y a une fougue, une passion  
20 qui nous habite. Mais, je veux seulement... Puis  
21 maître Imbleau, monsieur Imbleau sera là au panel  
22 numéro 2. Alors, prenez-le en note, le panel numéro  
23 2.

24 Mais, je me permets quand même de soulever  
25 la question qu'on a quatre jours d'audience. On



1 peut répondre à beaucoup de questions, mais je  
2 pense que l'invitation de madame Brochu, c'est  
3 justement ça. C'est-à-dire écoutez, saisissons  
4 l'occasion de se rencontrer dans une séance de  
5 travail pour discuter de ces sujets-là puis ça,  
6 Énergir est très ouvert à cela.

7 Évidemment, pour moi, loin de moi la  
8 question de freiner des lignes de questions  
9 éventuelles sur le panel numéro 2 en lien avec  
10 cela, mais je comprends qu'il y a probablement  
11 aussi beaucoup d'autres questions qui pourraient  
12 être formulées en lien avec le dossier.

13 Alors, je formule, pas cette mise en garde,  
14 mais ce commentaire-là à ce stade-ci, Monsieur le  
15 Président.

16 Me DOMINIQUE NEUMAN :

17 Oui. Simplement pour vous rassurer, de toute façon,  
18 c'était mes deux seules questions à madame Brochu.  
19 Mais il y a beaucoup d'autres questions tel que  
20 vous le voyez, là, dans notre preuve, dans nos  
21 représentations, donc nous touchons au sujet  
22 beaucoup plus, je ne sais pas comment dire,  
23 immédiat dans notre preuve, mais le panel où madame  
24 Brochu présente la grande vision d'ensemble est  
25 parfois l'occasion de poser des questions sur des

1 éléments un peu plus d'ensemble ou un peu plus à  
2 long terme. C'était dans cette perspective-là...

3 Mme SOPHIE BROCHU :

4 R. Vous avez raison.

5 Q. **[50]** ... que je posais ces questions puisque les  
6 panels spécifiques souvent ne touchent pas à ces  
7 points spécifiques. Merci bien.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Ça complète?

10 Me DOMINIQUE NEUMAN :

11 Oui. Ça complète.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Merci, Maître Neuman.

14 Me DOMINIQUE NEUMAN :

15 Q. **[51]** Merci beaucoup, Madame Brochu.

16 R. Merci à vous.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Maintenant, l'Union des municipalités du Québec  
19 avait annoncé du temps. Aucune question. Alors,  
20 nous allons prendre une pause avant des questions  
21 de la Régie...

22 Mme SOPHIE BROCHU :

23 R. Très bien. Très bien.

24 Q. **[52]** Vous pouvez profiter d'aller aux facilités,  
25 comme vous dites.

1 R. Oui, c'est ça.

2 Q. [53] Et nous vous reviendrons, je dirais, à et  
3 quart.

4 R. Très bien.

5 Q. [54] Dix heures et quart (10 h 15). Merci.

6 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

7 REPRISE DE L'AUDIENCE

8

9 \_\_\_\_\_  
(10 h 20)

10 INTERROGÉE PAR LA FORMATION

11 LE PRÉSIDENT :

12 Rebonjour. Alors, nous avons quelques questions,  
13 Madame Brochu.

14 Mme SOPHIE BROCHU :

15 R. Bien sûr.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Nous allons commencer avec maître Rozon.

18 Me LOUISE ROZON :

19 Merci, Monsieur le Président.

20 Q. [55] Madame Brochu, bonjour.

21 R. Bonjour.

22 Q. [56] Alors, écoutez, peut-être dans un premier  
23 temps, c'est plus un commentaire, on vous entend,  
24 on a bien entendu votre propos en ce qui a trait à  
25 la nécessité de se parler d'avantage, de se

1 comprendre mieux que par la voie de DDR et de  
2 réponses aux DDR. Comme vous le savez, il y a un  
3 processus de consultation que la Régie a autorisé,  
4 un processus de consultation réglementaire qui  
5 permet à Énergir et aux participants à nos travaux  
6 de discuter de toutes sortes de sujets en amont des  
7 dossiers qui sont déposés devant la Régie. Puis,  
8 bon, il y a une demande de reconduire, là, ce  
9 processus-là. On comprend que la majorité des  
10 intervenants, en fait pour ne pas dire la totalité,  
11 sont bien d'accord pour que le processus se  
12 poursuive. Donc, évidemment, tous les sujets  
13 qu'Énergir juge à-propos de présenter aux  
14 participants peuvent se faire dans ce cadre-là.

15 Pour ce qui est de la Régie, bien, il y a  
16 aussi les rencontres administratives. Et puis je  
17 vous inviterais à ne pas hésiter à en faire, à  
18 faire des demandes pour ce type de rencontres-là.  
19 C'est sûr que les régisseurs ne sont pas présents,  
20 mais les directeurs, les spécialistes peuvent être  
21 présents et ça peut être des rencontres qui portent  
22 sur des sujets bien, bien précis ou des rencontres  
23 plus générales qui pourraient porter sur votre plan  
24 stratégique deux mille vingt (2020), trente (2030),  
25 cinquante (2050). Et ça permet, bon, à la Régie

1 dans son ensemble de peut-être mieux comprendre là  
2 où Énergir se voit dans l'avenir. Et je pense que  
3 ça peut être un bon forum en tout cas.

4 Et aussi l'autre élément, comme vous le  
5 savez, une fois par année, on veut... en fait on  
6 rencontre les participants dans le cadre de la  
7 journée nationale de la justice administrative. Il  
8 y a deux ans, on avait invité Hydro-Québec à  
9 présenter leur plan stratégique. Bien, vous pourrez  
10 nous faire une suggestion pour l'année prochaine.  
11 D'habitude, c'est au printemps, au mois de juin de  
12 chaque année. Donc ça peut être aussi une occasion.  
13 Et c'est à ces rencontres-là, bien, tous les  
14 régisseurs sont présents, tous les participants à  
15 nos travaux sont invités à y participer également.  
16 Et puis il y a aussi un échange qui peut être fait.  
17 Donc c'était plus un commentaire en réponse à votre  
18 propos. Et on est bien d'accord avec ça dans le  
19 sens où plus on se parle plus on se comprend.

20 R. Super! Merci.

21 Q. [57] Ça facilite le traitement des dossiers. Un  
22 autre élément. Bon. Évidemment, Énergir a un  
23 monopole en distribution.

24 R. Gazière.

25 Q. [58] Mais il est aussi en concurrence...

1 R. Oui.

2 Q. **[59]** ... avec plusieurs autres sources d'énergie.

3 J'aimerais peut-être que vous nous éclairiez  
4 davantage sur comment vous vivez cette concurrence-  
5 là et qu'est-ce qui vous amène à, effectivement,  
6 tout faire pour offrir le meilleur prix à vos  
7 clients?

8 R. Ah mon Dieu! C'est une question large. Je ne  
9 prendrai pas trop votre temps. Vous le dites bien,  
10 on n'a pas un monopole de la distribution  
11 d'énergie. Et la concurrence, bon, essentiellement,  
12 si on y va par filière, là, il y a une filière  
13 pétrolière puis il y a une filière électrique. À  
14 l'intérieur des différents usages, les formes  
15 d'énergie, les unes par rapport aux autres, vont  
16 jouer différemment.

17 Dans le transport, par exemple, dans le  
18 transport lourd, bien, c'est contre les produits  
19 pétroliers qu'on va se battre, contre le diesel.  
20 Dans le maritime, ça va être le gros « bunker ».  
21 Bon. Ça, c'est une réalité. La réalité, je vous  
22 dirais la réalité au Québec, c'est une réalité  
23 prix, environnement. Et, oui, on a une position  
24 concurrentielle avantageuse, par exemple par  
25 rapport à l'électricité dans tous les marchés. Mais

1 ce qu'on voit, puis c'est une belle affaire.

2 T'sais, nous, on n'est pas contre ça.

3 On voit des équipements aujourd'hui  
4 électriques extraordinairement performants arriver  
5 dans le marché résidentiel. On est un distributeur  
6 d'électricité au Vermont. On est l'Hydro-Québec du  
7 Vermont. Ça fait que les technologies qu'Hydro-  
8 Québec voit, on les voit. Puis on les voit même, je  
9 dirais, ça n'a rien à voir par rapport à Hydro-  
10 Québec, mais même avant, parce que l'électricité  
11 est relativement chère par rapport aux autres  
12 formes d'énergie aux États-Unis comme vous le  
13 savez.

14 (10 h 23)

15 C'est vrai pour l'entreposage d'électricité, c'est  
16 vrai pour la production décentralisée  
17 d'électricité, alors, nous, on voit ce qui vient.  
18 Je pense que le gaz naturel... pas je pense, je  
19 suis convaincue que le gaz naturel a une offre  
20 avantageuse au plan du prix, de la propreté, de la  
21 flexibilité, de ce qu'elle permet comme facteur  
22 d'attraction dans une région, entre autres. Parce  
23 que, le gaz naturel, il est espéré par des clients  
24 mais il est espéré par des régions.

25 Aujourd'hui, il y a des régions qui

1 viennent nous voir, ils ont l'électricité, ils ont  
2 les produits pétroliers, ils veulent du gaz naturel  
3 parce qu'ils savent que c'est un produit de  
4 différenciation par rapport à leur petit parc  
5 industriel. Les grands parcs industriels sont tous  
6 desservis, on est tous là. Mais si vous êtes en  
7 région, en Montérégie, vous avez un petit parc  
8 industriel, vous cherchez à attirer des jeunes  
9 familles, vous n'êtes pas capable d'avoir des  
10 entreprises. Vous n'aurez pas les jeunes familles,  
11 ils ont besoin du gaz naturel parce que les gens  
12 veulent le gaz naturel.

13 Alors, pour moi, quand on parle de position  
14 concurrentielle, j'aime réfléchir plus large que  
15 strictement le prix, qui est hyperimportant,  
16 évidemment quand on est en entreprise, si le gaz  
17 naturel est un intrant puis un composant important  
18 de votre compétitivité, le prix est important. Puis  
19 c'est vrai pour les ménages aussi, c'est vrai pour  
20 tout le monde.

21 Mais la position concurrentielle du gaz  
22 naturel, aujourd'hui, elle est avantageuse dans son  
23 ensemble. Ce qu'il faut, c'est de s'assurer que,  
24 ça, ça dure dans le temps. Que je disais, on  
25 souhaite être souhaité, on l'est souhaité



1           aujourd'hui. On est prisé, on souhaite demeurer  
2           prisé. Et on doit demeurer pertinent. La  
3           pertinence, elle est plus large que le strict prix.  
4           Plus on s'en va dans le temps, plus les attentes à  
5           l'égard de notre produit, de notre entreprise, sont  
6           grandes.

7                       C'est ce qu'on appelle la licence sociale  
8           d'opération. Qui n'est pas le droit de franchises  
9           légales, ce n'est pas... c'est vraiment la licence  
10          sociale dans son sens noble. Puis, pour moi, la  
11          position du gaz naturel, c'est la licence sociale  
12          d'utilisation du gaz naturel. Si quelqu'un  
13          aujourd'hui consomme du gaz naturel, se sent bien  
14          parce qu'il déplace ou elle déplace un produit  
15          pétrolier, parce que c'est concurrentiel, la  
16          personne se sent bien aujourd'hui. Si elle a, par  
17          exemple, l'espoir de dire : « Un jour je vais avoir  
18          du gaz naturel vert renouvelable dans ma  
19          consommation », ça les rend encore plus en  
20          consonance positive avec leur geste. C'est ça, pour  
21          moi, la position du gaz naturel.

22                      Alors, on est assis au bout de notre chaise  
23          tout le temps, tout le temps, tout le temps. Tout  
24          le temps.

25          Q. [60] Dernière question. Dans le domaine de

1 l'électricité, on en parle beaucoup et je suis  
2 certaine que, dans le cadre des marchés que vous  
3 avez au Vermont, c'est un enjeu, la fameuse spirale  
4 de la mort, l'autoproduction, est-ce que, pour  
5 Énergir, la possibilité que de plus en plus de  
6 citoyens tentent de trouver des sources d'énergie  
7 qu'ils pourraient eux-mêmes utiliser, le solaire ou  
8 autres, et en arriver, avec des bonnes batteries, à  
9 s'autoproduire, est-ce que c'est un enjeu que vous  
10 regardez?

11 R. Bien, disons que ce n'est pas... ça ne serait pas  
12 un enjeu pour nous. Ça pourrait éventuellement être  
13 une opportunité mais on ne la voit pas à court ou  
14 moyen terme compte tenu du prix livré de  
15 l'électricité au Québec. Et compte tenu,  
16 franchement, de ce qu'on déploie aux États-Unis.

17 Aux États-Unis, on a comme les deux  
18 chapeaux. On est le Hydro-Québec du Vermont, on est  
19 le Distributeur régulé du Vermont, qui a sa  
20 stratégie par rapport à toutes ces nouvelles  
21 technologies-là. Puis on déploie, à travers une  
22 filiale, qui est établie près de Washington, des  
23 toits solaires sur des grandes... sur des grands  
24 collèges, des installations militaires, des grandes  
25 entreprises industrielles. Donc, distributeur de

1 l'utilité publique locale, avec qui parfois on  
2 travaille main dans la main, parfois moins parce  
3 que l'utilité n'a pas cet éveil-là.

4 Je crois que les innovations technologiques  
5 ont la tête forte. Mais la position concurrentielle  
6 est, par ailleurs, importante. Ce qu'on voit au  
7 Vermont, c'est un... Parce que, nous-mêmes, notre  
8 filiale, qui est le distributeur électrique du  
9 Vermont, installe des batteries, installe des  
10 « powerwall », installe de l'équipement solaire  
11 pour réduire pas juste le coût livré chez le client  
12 où on installe ça, mais l'ensemble du réseau. C'est  
13 ça la philosophie derrière... Ça s'est fait  
14 beaucoup par projet pilote au départ, d'ailleurs.

15 Alors, on voit ça, ça, c'est inévitable, ça  
16 s'en va là, l'Amérique du Nord s'en va là.  
17 Maintenant, en fonction des positions  
18 concurrentielles des différents États, des  
19 différents territoires, ça va se déployer plus ou  
20 moins rapidement.

21 Alors, au Québec, moi, je ne dirige pas  
22 Hydro-Québec, mais j'entends son président  
23 expliquer qu'autour de deux mille vingt-trois  
24 (2023), je pense, au deux mille vingt-cinq (2025),  
25 ils voient un effet ciseau puis ils veulent s'y

1 préparer.

2 (10 h 28)

3 Est ce qu'on court présentement activement après  
4 ces clients-là au Québec? La réponse c'est non  
5 parce qu'on a beaucoup à faire là où on est puis on  
6 a beaucoup à faire en distribution gazière.  
7 L'avenir dira ce qu'on fera dans notre plan  
8 commercial mais on n'a pas une équipe commerciale  
9 qui fait ça.

10 Par ailleurs, il y a des propositions  
11 commerciales aujourd'hui qui sont faites dans le  
12 marché où les gens proposent du cent pour cent  
13 (100 %) électrique. Alors, pour avoir accès à une  
14 subvention, il faut que le building soit cent pour  
15 cent (100 %) électrique puis ça, c'est une réalité  
16 avec laquelle on compose aujourd'hui.

17 Me LOUISE ROZON :

18 Q. **[61]** C'est bon. Bien, on vous remercie beaucoup.

19 R. Ça me fait plaisir.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Q. **[62]** Vous avez soulevé deux sujets qui nous  
22 interpellent ou, à certains égards, préoccupent,  
23 pas vous en particulier mais les thèmes, ce que  
24 j'appellerais des enjeux sociétaux. La première  
25 c'est la question de la main-d'oeuvre, attirer les

1           compétences et les maintenir, les conserver. Alors,  
2           j'aimerais vous entendre sur comment vous allez  
3           affronter ce nouveau défi. Et le second, ce nouveau  
4           défi qui risque d'augmenter...

5           R. S'empirer.

6           Q. **[63]** S'empirer effectivement parce que le  
7           vieillissement de la population commence et tout le  
8           monde s'arrache les talents.

9                        La deuxième chose, c'est la question de  
10           l'innovation. Je n'avais pas pensé... Vous avez dit  
11           que c'était encore plus criant au Canada la  
12           question de l'innovation et ça nous a interpellé.  
13           Comment l'expliquez-vous et comment vous  
14           entrevoyez, dans votre domaine, relever ce défi  
15           également.

16                       Alors, c'est ces deux points là qui nous  
17           interpellent.

18           R. Oui, c'est deux grandes questions. Si on y va sur  
19           la main-d'oeuvre, bon, c'est une réalité, une  
20           nouvelle réalité pour le Québec. Puis vous avez  
21           raison de dire que le problème va aller en  
22           s'agrandissant puis c'est comme une courbe  
23           asymptotique cette affaire-là, là, on a commencé à  
24           aller puis, bon, on va voir jusqu'où va nous porter  
25           les nouvelles sphères d'activité au Québec puis le

1           sous-jacent de l'économie.

2                        Qu'on gère des métiers techniques, que  
3           j'appelle nos monsieurs puis nos madames bleus, ou  
4           qu'on gère des métiers de TI ou de la gestion,  
5           l'homme ou la femme qui rentre au travail le matin  
6           a le goût de se réaliser.

7                        Ce n'est pas le rôle des entreprises, à mon  
8           avis, de permettre à tout le monde d'aspirer au  
9           bonheur. Le bonheur c'est individuel, tout le monde  
10          doit gérer son bonheur. Mais c'est la  
11          responsabilité de l'entreprise de s'assurer que  
12          l'homme ou la femme, dans son métier, va avoir  
13          toutes les occasions possibles de se développer et  
14          de grandir.

15                       On parle beaucoup des milléniaux - il y en  
16          a une couple dans la salle - on parle beaucoup des  
17          milléniaux, moi je les aime beaucoup les  
18          milléniaux. Je les aime beaucoup, je les aime tous.  
19          Mais j'aime beaucoup les milléniaux parce qu'ils  
20          nous forcent à réfléchir à une nouvelle façon de  
21          vivre, de travailler.

22                       La notion de télétravail a ses grandeurs et  
23          ses misères. On peut pas télétravailler si on est  
24          un monsieur ou une madame bleu : le tuyau il est  
25          là, il faut intervenir sur le réseau, le

1 télétravail ne s'applique pas. Mais il y a du  
2 télétravail qui s'applique à plein de métiers.  
3 Après ça, c'est comment on le fait, comment on le  
4 supervise.

5           Puis dans le télétravail, franchement,  
6 c'est avec la gestion qu'il faut travailler le plus  
7 parce que certains gestionnaires ont besoin d'avoir  
8 un corps chaud en avant d'eux autres pour gérer  
9 l'output. Mais il y en a d'autres qui n'ont pas  
10 besoin de ça. Alors, c'est une autre façon de  
11 penser.

12           Le développement de la main-d'oeuvre, le  
13 fait de permettre à des gens d'être exposés à  
14 d'autres réalités - puis doucement on commence à le  
15 faire parce qu'on commence aussi à élargir notre  
16 assiette de géographie, de permettre à des gens  
17 chez nous d'interagir, par exemple, avec les gens  
18 du Vermont, de Vermont Gas, et vice versa, de  
19 permettre à des gens aujourd'hui qui travaillent  
20 aux approvisionnements gaziers de s'asseoir avec  
21 les gens de la Ville de Saint-Hyacinthe pour voir  
22 comment opérer. Donc, il faut exposer les gens à  
23 des réalités puis se rappeler que tout le monde est  
24 hyperintelligent.

25           Alors, chez nous, quand on regarde ce qu'on

1 appelle le « churn » la rotation du monde, on  
2 regarde les statistiques, on se dit « Ah mon Dieu,  
3 ça va bien. ». Non, parce qu'hier c'était hier puis  
4 aujourd'hui c'est aujourd'hui. Est-ce qu'on va  
5 devoir, pouvoir se tourner vers une main-d'oeuvre  
6 immigrante grandissante? Bien, je l'espère. Je  
7 l'espère. Puis c'est sûr qu'on va le faire. C'est  
8 fou parce que le réseau d'Énergir a été bâti par  
9 des Italiens et des Polonais, beaucoup qui sont  
10 venus avec des Québécois bâtir le réseau à  
11 l'époque. D'ailleurs, ils prennent leur retraite,  
12 là, puis on a des « batchs » d'Italiens, des  
13 « batchs » de Polonais, c'est beau de voir ça.

14 (10 h 33)

15 Ils sont venus le bâtir et aujourd'hui bien ils  
16 reviennent puis... et c'est parfait. Alors, comment  
17 on va faire ça? Ça prend... d'abord, ça prend des  
18 façons de recruter complètement différentes.

19 Pour les métiers techniques, il faut aller  
20 les chercher sur les bancs d'école. Il faut offrir  
21 aux gens, puis sans leur offrir des affaires qui  
22 n'ont pas de bon sens.

23 T'sais, le fameux village bleu que vous  
24 avez autorisé, là, pour la formation de notre  
25 monde, là, c'est extraordinaire. Les gens arrivent,



1 là, puis ils sont capables de pratiquer sur une  
2 vraie... T'sais, ce sont... ce sont toutes des  
3 façons d'offrir aux gens la possibilité de se  
4 développer, développer leur talent puis leur  
5 potentiel.

6 Alors, c'est ça, c'est un travail... Puis  
7 en même temps, bien on n'est pas Rio Tinto, là. On  
8 ne peut pas les envoyer en Australie. Je ne peux  
9 pas les envoyer dire : « Bien là, tu vas aller  
10 diriger tel groupe. » On a la dimension qu'on a,  
11 puis elle est belle notre dimension. C'est une  
12 dimension... on a une belle dimension puis on...

13 Encore une fois, les gens ne tournent pas  
14 le dos au métier traditionnel de travailler la rue,  
15 travailler les réseaux, agir en sécurité. Mais, les  
16 plus jeunes prisent les nouvelles filières que sont  
17 le gaz naturel renouvelable. Puis il y a toute la  
18 question des IAT. Les gens veulent avoir des outils  
19 pour travailler puis ils ont bien raison.

20 Alors, vous m'avez peut-être entendu dire  
21 sur d'autres tribunes, moi, j'ai... moi, j'ai une  
22 crainte pour la société présentement. Et la  
23 crainte, c'est que l'intelligence artificielle,  
24 c'est extraordinaire. C'est extraordinaire, ça a  
25 déjà commencé, ça va chambouler nos vies, ça va

1 améliorer toutes sortes d'affaires. Mais, il y a  
2 une génération dans la main-d'oeuvre qui va être  
3 pogné là-dedans en ciseau parce qu'il y a des  
4 milliers de boulots qui n'existeront plus dans cinq  
5 ans. Des recherches juridiques, là, ça ne se fera  
6 plus avec des corps chauds, t'sais. Ça ne sera plus  
7 ça.

8 Non, mais c'est vrai. La recherche, la  
9 recherche médicale, ça ne se fera plus avec des  
10 corps chauds. Alors, avant c'étaient des métiers  
11 qu'on disait d'entrée qui étaient menacés par les  
12 technologies. Aujourd'hui, c'est des gens qui sont  
13 allés à l'école, ils sont allés à l'université, ils  
14 sont bien payés puis c'est ces jobs-là qui sont  
15 bousculées. Alors, qu'est-ce qu'on fait?

16 Alors, moi, je pense, que c'est la  
17 génération à peu près vingt-cinq (25) cinquante  
18 (50) aujourd'hui, là, qui va être squizée là-  
19 dedans. Alors, il faut avoir l'intelligence comme  
20 entreprise de retravailler, de redéployer ces gens-  
21 là.

22 On travaille avec des syndicats chez nous,  
23 des supers syndicats. Ça va super bien, aucun  
24 mérite, tout le mérite revient à Robert Tessier  
25 qui, à l'époque, a dit « on va travailler en

1       partenariat avec nos syndicats. » Bien,  
2       aujourd'hui, quand on s'assoit avec nos... nos  
3       exécutifs syndicaux puis on parle au futur, on dit  
4       « demain matin, là, ça va être difficile d'engager  
5       des techniciens puis des techniciennes. Ça fait  
6       qu'il va falloir que nos techniciens et que nos  
7       techniciennes fassent des choses que ça prend... On  
8       ne peut pas confier ça à un robot. »

9               Comment on va localiser dans le futur? Quel  
10       genre de technologie on va déployer? On va vouloir  
11       faire des lectures davantage à distance, les fameux  
12       réseaux intelligents. Avant, les syndicats en  
13       général dans la société protégeaient le niveau  
14       d'emploi. Mais, le niveau d'emploi aujourd'hui,  
15       c'est plus ça l'enjeu. On veut des gens qui sont  
16       skill, qui vont être là. Ça fait qu'il faut qu'on  
17       investisse en même temps. Puis c'est là le poids,  
18       le fragile. Quand je dis « il faut gérer », c'est  
19       compliqué, là.

20              Il faut investir dans des nouvelles  
21       technologies, attirer le monde, les retenir, les  
22       former, les redéployer. Et ça, c'est un... il y a  
23       un étage de coûts qui n'existait pas avant. Ça fait  
24       qu'il faut gérer ça avec beaucoup de... Donc, main-  
25       d'oeuvre, compliqué.

1                   Innovation, bien, ça, c'est un défi, c'est  
2 le défi du Canada. Et pourquoi? Je pense que c'est  
3 parce qu'on est une économie de transformation de  
4 ressources naturelles. Puis on a développé notre  
5 pays, on a développé nos territoires puis notre  
6 économie très très largement en exploitant puis en  
7 extrayant les ressources naturelles. On est en  
8 train de passer à autre chose, mais...

9                   Ça, ça fait en sorte qu'on a vécu des  
10 cycles, mais que ça revenait tout le temps parce  
11 qu'on finit toujours par avoir besoin de fer. On  
12 finit toujours par avoir besoin de papier. On finit  
13 toujours par avoir besoin de métaux. On finit  
14 toujours par avoir besoin de pétrole puis de gaz  
15 naturel. Alors, les courbes de conjoncture  
16 économique des pays ont suivi ça, ont suivi le  
17 fait.

18                   Alors, aujourd'hui, le Canada se rend  
19 compte que c'est bien le fun extraire des  
20 ressources naturels, mais c'est pas tout. Le Canada  
21 se rend compte qu'avant, tout ce qu'on extrayait,  
22 puis c'était vrai surtout dans l'énergie, on ne se  
23 cassait la nanette. On envoyait ça aux États-Unis  
24 puis c'était une consommation sans fin. Puis  
25 aujourd'hui, c'est plus ça. Aujourd'hui, il faut

1 repenser l'économie canadienne, c'est pas rien. Il  
2 faut repenser les marchés, il faut repenser à la  
3 formation universitaire, il faut repenser... et  
4 pour...

5 L'innovation, c'est pas nécessairement de  
6 faire quelque chose de nouveau, c'est faire quelque  
7 chose d'existant aussi, mais de manière différente.  
8 (10 h 38)

9 D'ailleurs, ça s'applique à nous toutes. Ça  
10 fait que c'est... c'est un des grands défis du  
11 Canada. Puis quand on regarde le GAP d'innovations,  
12 puis si ça vous intéresse, je vous enverrai une  
13 étude extraordinaire qui a été publiée par  
14 l'organisation mondiale, le Fonds International,  
15 les organisations mondiales du commerce et tout.  
16 Puis le Canada, là, vraiment, là, on est dans le  
17 peleton de queue. qu'il y a plein d'affaires qu'on  
18 fait très bien mais, innover, ce n'est pas nous.  
19 C'est triste mais c'est ça.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Est-ce que vous avez une question, Maître...

22 Maître! Elle aussi je lui ai donné une promotion.

23 Madame Gagnon.

24 Mme FRANÇOISE GAGNON :

25 Moi aussi, je viens d'être promue.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Oui.

3 Mme FRANÇOISE GAGNON :

4 Non, c'est beau.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Alors, il n'y a pas d'autres questions. Pendant que  
7 vous parliez, j'ai vu quelques avocats refroidir.  
8 Mais c'est correct, ils ont compris. Alors, nous  
9 n'avons pas d'autres questions, nous vous  
10 remercions. Vous êtes libérée.

11 R. Je vous remercie beaucoup de m'avoir accueillie  
12 puis je vous souhaite des belles audiences, tout le  
13 monde.

14 Q. [64] Merci bien.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Avez-vous besoin de quelques minutes pour vous  
17 installer ou... c'est vous qui décidez.

18 Me VINCENT LOCAS :

19 Bien, en fait, je comprends que madame Brochu est  
20 libérée, donc...

21 LE PRÉSIDENT :

22 Oui, elle est libérée.

23 Me VINCENT LOCAS :

24 ... j'inviterais les témoins du panel numéro 2, sur  
25 les approvisionnements gaziers.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Donc, vous êtes prêt à procéder immédiatement, il  
3 n'y a pas de problème.

4 Me VINCENT LOCAS :

5 Oui, exactement. Donc, Monsieur le Président,  
6 Mesdames les Régisseuses, je sais que je me suis  
7 présenté rapidement tout à l'heure dans une  
8 intervention mais je vais le faire de manière un  
9 peu plus formelle. Vincent Locas pour Énergir. Très  
10 heureux d'être ici parmi vous aujourd'hui. Donc,  
11 nous allons poursuivre la présentation de la preuve  
12 d'Énergir avec le panel 2, sur les  
13 approvisionnements gaziers. Un beau et grand et  
14 long panel. En espérant être en mesure de pouvoir  
15 répondre à toutes les questions qui vont venir de  
16 la Régie et des intervenants, le cas échéant.

17 Avant de commencer formellement et demander  
18 à madame la greffière d'assermenter tous mes  
19 collègues, il y a deux petites questions  
20 procédurales, d'intendance. On a parlé de la preuve  
21 qui a été déposée, la pièce B-0264, la GMH,  
22 document 9, sur la soumission à venir d'Énergir sur  
23 le nouveau service de TransCanada, ce qu'on appelle  
24 le PFLDNBJ, donc il y a beaucoup de lettres. On est  
25 tout à fait conscient, et je pense qu'on peut le

1 voir de la lettre de dépôt, également de la preuve,  
2 tout à fait conscient qu'il peut y avoir un désir  
3 de la Régie ou encore des intervenants de pouvoir  
4 traiter de cette question-là sur une étude  
5 complète, qu'on pourrait dire, DDR, mémoires,  
6 argumentation, et on est tout à fait conscient,  
7 chez Énergir du peu de délai qui a été offert aux  
8 intervenants ou encore à la Régie. Bien,  
9 évidemment, vous comprendrez que tout ça est... est  
10 un peu soumis au moment où l'appel d'offres de  
11 TransCanada a été ouvert et rendu public.

12 Ceci étant dit, comme vous pouvez le lire  
13 de la preuve, Énergir a été en mesure de négocier  
14 avec TransCanada certains délais au niveau du  
15 moment où il serait souhaité d'avoir une décision  
16 de la Régie, soit le trente et un (31) décembre  
17 deux mille dix-huit (2018), ce qui nous laisse,  
18 ici, un bon quatre mois ou tout l'automne pour  
19 traiter de la question.

20 Ceci étant dit, on a, ici, parmi nous, sur  
21 le panel numéro 2, des gens qui seront en mesure de  
22 répondre à des questions sur la demande contenue à  
23 la onzième demande réamendée d'Énergir sur cette  
24 question-là. Ne serait-ce que pour contextualiser  
25 la demande, peut-être pouvoir élaguer certaines



1 questions, peut-être permette même aux intervenants  
2 de juger de la pertinence d'une intervention à  
3 venir et de diriger un peu la Régie sur comment on  
4 pourrait traiter le dossier, ne serait-ce que :  
5 est-ce que ce dossier-là mérite des audiences  
6 orales ou, encore, est-ce qu'il peut être traité  
7 sur dossier, par écrit, pour la suite des choses,  
8 question d'accélérer le processus? Les gens seront  
9 mis à votre disposition.

10           Concernant la DDR numéro... la demande de  
11 renseignements numéro 6, qui a été déposée vendredi  
12 dernier. Chez Énergir, on a certains points  
13 d'interrogation, certains questionnements sur  
14 l'alignement de la question. Plutôt que d'y aller  
15 d'hypothèses, on s'est dit, on a la chance,  
16 habituellement on n'a pas cette chance-là, mais là  
17 on a la chance d'avoir la Régie, on a la chance  
18 d'avoir les analystes de la Régie parmi nous, peut-  
19 être de reformuler, préciser certains éléments,  
20 voire peut-être une discussion, un échange avec le  
21 panel. Et, si le panel est en mesure de répondre de  
22 vive voix, tant mieux. Si jamais on a besoin de  
23 plus de temps et tout dépendant de ce qui est  
24 demandé, bien, on prendra le tout en engagement et  
25 on vous reviendra au courant de la semaine avec une

1 réponse complète par écrit.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Nous apprécions votre souplesse, Maître Locas.

4 Alors, il n'y a pas de problème, on prend note des  
5 deux éléments que vous avez soulignés puis on vous  
6 reviendra au fur et à mesure.

7 Me VINCENT LOCAS :

8 Parfait. Donc, sans plus tarder, je demanderais à  
9 madame la greffière, vous pouvez, s'il vous plaît,  
10 assermenter les témoins.

11 (10 h 44)

12

13 PREUVE D'ÉNERGIR (Panel 2) : Approvisionnements  
14 gaziers

15

16 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce vingt-septième  
17 (27e) jour du mois d'août, ONT COMPARU :

18

19 VINCENT REGNAULT, directeur Transport et  
20 approvisionnement gazier, ayant une place  
21 d'affaires au 1717, rue du Havre, Montréal  
22 (Québec);

23

24 JEAN-SÉBASTIEN HUET, chef de service Affaires  
25 contractuelles et planification, ayant une place

1 d'affaires au 1717, rue du Havre, Montréal,  
2 (Québec);

3

4 MARC-ANTOINE BELLAVANCE, chef de service Stratégie  
5 marketing, ... de marché, ayant une place  
6 d'affaires au 1717, rue du Havre, Montréal  
7 (Québec);

8

9 ISABELLE LEMAY, chef de service Réglementation,  
10 coûts et conditions de service, ayant une place  
11 d'affaires au 1717, rue du Havre, Montréal,  
12 (Québec);

13

14 JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY, conseiller stratégique,  
15 Réglementation, ayant une place d'affaires au 1717,  
16 rue du Havre, Montréal (Québec);

17

18 MARTIN IMBLEAU, vice-président principal  
19 Développement, communauté, affaires corporatives et  
20 sécurité, ayant une place d'affaires au 1717, rue  
21 du Havre, Montréal, (Québec);

22

23 LESQUELS, après avoir fait une affirmation  
24 solennelle, déposent et disent :

25

1 Me VINCENT LOCAS :

2 Ceci fait, les témoins sont à la disposition de la  
3 Régie et des intervenants pour répondre aux  
4 questions, le cas échéant.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Donc je comprends qu'il n'y a pas de présentation?

7 Me VINCENT LOCAS :

8 Effectivement, il n'y a pas de présentation  
9 formelle pour le panel numéro 2.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Ça va. Alors nous commençons avec l'ACIG. Vous avez  
12 des questions?

13 Me GUY SARAULT :

14 Oui.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Bon. Allons-y, Maître Sarault.

17 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me GUY SARAULT :

18 Bonjour, Maître Rozon, Maître Turmel, Madame  
19 Gagnon. Membres du panel. Je ne donnerai pas tous  
20 les noms, il y en a trop. D'entrée de jeu, juste  
21 une petite matière préliminaire. En relisant mes  
22 notes de préparation hier, je me suis rendu compte  
23 que j'avais réservé quinze (15) minutes par panel  
24 pour les témoins d'Énergir. En fait le panel qui  
25 nous intéresse le plus, l'ACIG, c'est celui-ci,

1 celui sur le plan d'appro. Alors, il est possible  
2 que j'excède légèrement mon quinze (15) minutes  
3 pour le panel sur le plan d'appro. Mais ce  
4 dépassement va être largement compensé par des  
5 économies pour les autres panels. Alors, ça sera le  
6 jeu des vases communicants. Alors au grand total,  
7 je ne devrais pas excéder ce que j'avais prévu.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Nos fonctionnalisons tout dans ce panel-ci.

10 Me GUY SARAULT :

11 C'est ça. Exactement. Évidemment, il y a eu de  
12 nombreuses versions du plan d'appro qui ont été  
13 déposées. Et j'annonce d'avance qu'on avait marqué  
14 B-0034 dans le mémoire de l'ACIG, mais évidemment  
15 c'est B-0218, je pense, la dernière version, sauf  
16 erreur de ma part. Alors, mes questions vont  
17 d'abord porter sur le texte tel que complété par  
18 certaines autres pièces et annexes.

19 Q. [65] Je voudrais aller à la page 85 du plan  
20 d'appro, à la pièce B-0218. Et vous décrivez ici la  
21 stratégie d'approvisionnement retenue pour la  
22 période d'hiver. Alors je commence à la ligne 2.

23 Le total des approvisionnements requis  
24 pour l'année 2019 s'élève à 35 783  
25 10(3)M(3)/jour alors que le débit des

1                   approvisionnement actuels est de  
2                   35 292 10(3)M(3)/jour. Un déficit  
3                   d'outils est observé et Énergir a donc  
4                   intégré au plan d'approvisionnement  
5                   pour l'année 2019 un achat de capacité  
6                   de transport court terme pour une  
7                   capacité totale de 491 10(3)M(3)/jour  
8                   en période d'hiver.

9  
10                   Pour la période du 1er novembre 2018  
11                   au 31 mars 2019, Énergir prévoit  
12                   effectuer un achat de capacités de  
13                   transport de [...] entre Empress et  
14                   GMIT EDA.

15                   (10 h 50)

16                   L'analyse de rentabilité présentée à la  
17                   section 8.1.3 et vous ajoutez à la ligne 12 avec  
18                   chiffres à l'appui :

19                   La provision additionnelle à la  
20                   journée de pointe est établie comme  
21                   suit :

22                   Donc, si je comprends bien, l'achat projeté de  
23                   491 10(3)M(3)/jour à l'hiver deux mille dix-neuf  
24                   (2019) est essentiellement pour satisfaire la  
25                   demande de pointe.

1 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

2 R. Oui.

3 Q. **[66]** Merci. Effectivement, si on va à l'annexe 7 du  
4 plan d'appro, page 1 de 4, le fameux quatre cent  
5 quatre-vingt-onze (491) dont on parle, c'est celui  
6 qui est décrit à la ligne 23 sous la rubrique  
7 « Transport par échange Empress - GMIT » n'est-ce  
8 pas? Ligne 23. Et on voit que cette transaction-là  
9 est effectuée à raison de quatorze (14) ou quinze  
10 (15) par mois. Ça commence en novembre deux mille  
11 dix-huit (2018) et ça se termine en mars deux mille  
12 dix-neuf (2019). C'est bel et bien la même chose?

13 R. Oui, c'est bien ça.

14 Q. **[67]** C'est bien ça? Maintenant, au niveau de la  
15 fonctionnalisation des coûts entre transport et  
16 équilibrage, est-ce qu'il est exact que des  
17 approvisionnements qui sont contractés en prévision  
18 d'alimenter la demande de pointe en hiver sont des  
19 outils d'équilibrage?

20 Mme ISABELLE LEMAY :

21 R. Alors, je vous confirme que les besoins pour la  
22 pointe de transport sont fonctionnalisés à  
23 l'équilibrage. Toutefois, à la cause tarifaire, la  
24 méthode de fonctionnalisation qui a été approuvée  
25 fait en sorte que c'est au rapport annuel qu'on

1 vient fonctionnaliser l'équilibrage.

2 Q. **[68]** Pourquoi pas dans la cause tarifaire?

3 R. Parce que c'est en fonction de, quand on repasse  
4 l'ensemble de la méthode avec la saisonnalité. Est-  
5 ce que je me trompe? Attendez un peu. Si vous  
6 permettez, je vais reprendre cet élément-là puis je  
7 suis sur le panel 4 avec ma collègue de la tarif et  
8 on répondra à cette question-là à ce moment-là.

9 Me VINCENT LOCAS :

10 On m'enlève les mots de la bouche. J'allais  
11 proposer à mon confrère de reposer la question  
12 durant le panel 4 où il va y avoir un volet  
13 tarification.

14 Me GUY SARAULT :

15 Q. **[69]** Peut-être juste...

16 R. C'est ça, le volet fonctionnalisation fait partie  
17 de la démarche tarifaire donc...

18 Q. **[70]** O.K. Bien écoutez, en prévision de votre  
19 comparution au panel 4, je vais vous donner un  
20 scoop et vous avez lu, de toute façon, le mémoire  
21 de l'ACIG puis on parle de cette question-là dans  
22 le mémoire.

23 Si vous allez à la pièce B-0154, c'est une  
24 pièce de deux pages qui porte sur la  
25 fonctionnalisation des outils de transport et



1 d'équilibrage pour la période de douze (12) mois se  
2 terminant le trente (30) septembre deux mille dix-  
3 neuf (2019), on y voit bien à la page 2, ligne 3,  
4 que notre fameux contrat qui est maintenant  
5 annualisé à deux cent trois (203), n'est-ce pas, si  
6 on le répartit sur douze (12) mois, c'est un  
7 contrat de cinq mois dans la réalité des choses  
8 mais si on l'annualise, ça donne deux cent trois  
9 (203).

10 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

11 R. Oui.

12 M. VINCENT REGNAULT :

13 R. Effectivement, puis j'aurais peut-être juste une  
14 précision suite à ce qu'a expliqué madame Lemay  
15 quant elle mentionnait que c'était au rapport  
16 annuel peut-être qu'il y avait un exercice qui  
17 était également fait.

18 Il ne faut jamais perdre de vue que le 491  
19 10(3)M(3) qui est prévu dans la cause c'est ce  
20 qu'on prévoit. Ce besoin-là va être réévalué en  
21 temps opportun, c'est-à-dire généralement vers la  
22 fin du mois de septembre et c'est seulement à ce  
23 moment-là qu'on aura le portrait exact de l'hiver  
24 qui s'en vient, des quantités dont on a besoin ou  
25 qu'on a en trop et qu'on pourra donc acquérir un

1           outil qui sera éventuellement fonctionnalisé au bon  
2           endroit, en principe, en vertu des règles qui ont  
3           été établies par la Régie.

4           (10 h 56)

5           Q. **[71]** Effectivement, j'ai vu que ce contrat-là n'a  
6           pas encore été conclu, que c'est une prévision et  
7           que ça peut changer. Vous me faites signe que  
8           « oui » pour la sténographie?

9           R. Exact. Oui.

10          Q. **[72]** Parce que je voulais juste porter à votre  
11          attention qu'en vertu de la page 2 de 2 de la pièce  
12          B-0154, à la ligne 3, ce contrat d'échange Empress  
13          qui est planifié est fonctionnaliser à cent pour  
14          cent (100 %) au transport et à zéro pour cent (0 %)   
15          à l'équilibrage. Si je comprends bien, ceci peut  
16          être appelé à changer parce que si votre  
17          compréhension des règles de fonctionnalisation est  
18          la même que la mienne, ça devrait plutôt être  
19          fonctionnalisé à l'équilibrage.

20          R. Puis je pense que, comme vous a dit madame Lemay,  
21          c'est une question qu'on va laisser au panel numéro  
22          4...

23          Q. **[73]** Oui, oui, oui.

24          R. ... sur les règles précises de fonctionnalisation.  
25          Moi, ça va me faire plaisir de discuter avec vous

1 de ce qu'on doit acheter ou revendre, mais au  
2 niveau de la fonctionnalisation, il y a des gens  
3 qui sont vraiment plus compétents là-dessus.

4 Q. [74] Bien, ça vient de raccourcir un peu mon excès  
5 de temps. Alors, on se reverra au panel numéro 4.  
6 Merci.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Alors, merci, Maître Sarault. Nous passons  
9 maintenant à la FCEI et Maître Turmel.

10 Me ANDRÉ TURMEL :

11 Nous n'avons pas de question.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Pas de question. Le GRAME n'avais pas annoncé de  
14 question non plus. Le ROEÉ, Maître Gertler.

15 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me FRANKLIN S. GERTLER :

16 Q. [75] Bonjour. Rebonjour. Franklin Gertler pour le  
17 ROEÉ. Alors, je ne sais pas si c'est juste moi qui  
18 est dur de la feuille, mais je ferai la remarque  
19 pendant que j'ai le micro, que c'est pas facile  
20 d'entendre à l'arrière, les régisseurs plus  
21 particulièrement. Je ne sais pas pourquoi.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Nous allons faire un effort.

24 Me FRANKLIN S. GERTLER :

25 Q. [76] O.K. Merci beaucoup. Alors, je vais faire

1           comme les Rocker et dire « bonjour Montréal » c'est  
2           parce qu'on est tellement nombreux sur le panel,  
3           là. Je n'ai pas retenu tous les noms, excusez-moi,  
4           ni les fonctions, mais... Je vais juste faire une  
5           petite suite par rapport à certaines questions que  
6           j'ai posées à madame Brochu, si vous permettez. Je  
7           ne sais pas, je sais que vous n'êtes pas dans le  
8           développement des ventes, mais vous devez vous  
9           préoccuper des approvisionnements.

10                       Elle avait mentionné qu'il y a une grande,  
11           une demande grandissante des clients au niveau du  
12           GNR justement. Est-ce que c'est qui qui... c'est à  
13           qui je dois poser des questions là-dessus? À vous?  
14           Au panel. Très bien. Alors, c'est... Est-ce que  
15           vous pourriez juste me parler un peu de qu'est-ce  
16           que ça veut dire exactement? C'est un intérêt  
17           général ou c'est on veut à telle telle date, telle  
18           telle quantité ou comment ça marche?

19           M. MARTIN IMBLEAU :

20           R. Je peux commencer peut-être une piste de réponse.  
21           En fait, la volonté des clients, c'est une  
22           neutralité carbone. Donc, les clients d'Énergir,  
23           comme les clients, la société en général, visent à  
24           terme une neutralité carbone. Donc, par la  
25           distribution de gaz renouvelable, bien les clients

1 désirent s'approvisionner de cette façon-là pour  
2 démontrer leur neutralité carbone. Comme c'est la  
3 même chose au niveau de l'électricité renouvelable,  
4 on est capable de le faire avec le gaz renouvelable  
5 maintenant.

6 Q. [77] O.K. Mais, vous n'avez pas de... il n'y a pas  
7 de chiffre quand on dit une demande grandissante,  
8 est-ce que ça...?

9 R. De façon générale, la demande augmente notamment  
10 auprès d'institutions qui veulent démontrer leur  
11 neutralité. Certains clients industriels qui ont  
12 cette valeur-là dans leur code génétique, ils  
13 veulent démontrer la neutralité carbone. On a  
14 mentionné l'Oréal. Et en fait, nous croyons  
15 sincèrement que l'ensemble de la clientèle à brève  
16 échéance va vouloir s'approvisionner en gaz naturel  
17 renouvelable, à tout le moins en partie pour leur  
18 approvisionnement.

19 Q. [78] Maintenant, dans votre plan  
20 d'approvisionnements, horizon deux mille dix-neuf,  
21 deux mille vingt-deux (2019-2022) qui est le GMH,  
22 Document 1, puis je n'ai pas de mérite parce que je  
23 n'ai pas la cote de la Régie encore, mais... Puis  
24 vous, vous connaissez beaucoup mieux ça que moi.  
25 Mais, est-ce que vous tenez compte de combien de

1 GNR par année pour dans votre plan  
2 d'approvisionnements vous présentez? Parce que je  
3 pense que vous devez intégrer ces coûts-là et ces  
4 volumes-là dans votre planification.

5 (11 h 02)

6 M. VINCENT REGNAULT :

7 R. Effectivement, on est en train de retracer les  
8 chiffres. Mais, effectivement, vous avez raison.  
9 Dans le plan d'approvisionnement, on prévoit une  
10 ligne qui indique les quantités qu'on pense ou  
11 qu'on prévoit recevoir dans le réseau gazier  
12 d'Énergir au fil... dans les quatre années que  
13 couvre le plan.

14 Q. **[79]** O.K. Est-ce que vous avez la place déjà ou  
15 vous voulez prendre un engagement pour...

16 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

17 R. Si vous voulez une référence, vous pouvez vous  
18 référer à la pièce du plan d'appro, GM-H, Doc. 1, à  
19 l'annexe 9, la deuxième page. Vous pouvez regarder  
20 la ligne 36.

21 Q. **[80]** Vous permettez. Je vais chercher ma pièce.

22 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

23 Si c'était possible de nous rediriger encore, ça  
24 serait fort apprécié.

25

1 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

2 R. Avec plaisir.

3 Mme ISABELLE LEMAY :

4 R. C'est la pièce B-0218.

5 Me FRANKLIN S. GERTLER :

6 Q. **[81]** Alors la pièce tient sur deux pages, c'est ça?

7 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

8 R. Oui. Si vous êtes à la même place que moi, vous  
9 êtes dans la pièce B-0218 (GM-H, Document 1, Annexe  
10 9).

11 Q. **[82]** Oui.

12 R. À la deuxième page, à la ligne 36, vous retrouvez  
13 la ligne « achats dans le territoire ». Et les  
14 volumes que vous pouvez retrouver là, ce sont les  
15 volumes de GNR achetés par la franchise dans  
16 lesquels il y a une petite, petite proportion de  
17 l'achat d'évaporation qui provient d'une LSR, mais  
18 c'est une infime quantité.

19 Q. **[83]** Achat de?

20 R. De l'évaporation du gaz qui est rachetée par Gaz  
21 Métro à GM/GNL qui retourne dans le réseau. Mais,  
22 essentiellement, là, cette ligne-là représente les  
23 achats de GNR. Comme je vous dis, il y a une infime  
24 partie qui est autre chose, mais vous pouvez  
25 considérer que c'est le GNR que vous voyez.

1 Q. **[84]** Excusez-moi! Vous dites la ligne numéro 30?

2 R. 36.

3 Q. **[85]** 36. O.K. Excusez-moi! Alors « achats dans le  
4 territoire », ça veut dire essentiellement, comme  
5 vous dites, GNR sauf une partie minimale qui est  
6 l'évaporation dans les airs, c'est ça?

7 R. Exact.

8 Q. **[86]** Puis, ça, c'est des...

9 R. ... soit en PJ ou en 10(6)M(3) comme vous préférez.

10 Q. **[87]** Mais le pourcentage, parce que madame Brochu  
11 parle de pourcentage, est-ce que vous l'avez  
12 calculé, ou est-ce que vous voulez peut-être  
13 prendre un engagement, ça vous aiderait, par année?

14 R. Ah, il suffit de prendre un chiffre divisé par  
15 l'autre. C'est une règle de trois. Mais, oui, on  
16 peut vous donner ça par engagement si vous voulez,  
17 il n'y a pas de problème.

18 Q. **[88]** Très bien. Est-ce que... L'engagement numéro 1  
19 si vous permettez, Monsieur le Président.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Ce que vous cherchez, c'est de connaître le  
22 pourcentage par rapport au volume total?

23 Me FRANKLIN S. GERTLER :

24 Par année, oui. Je voudrais juste qu'il fasse le  
25 calcul. Je peux le faire mais...



1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Bien c'est ça, c'est le genre d'exercice auquel mon  
3 confrère vient d'admettre qu'il peut se prêter. Je  
4 ne sais pas si c'est nécessaire de prendre un  
5 engagement à ce stade-ci pour ça. Quoique mes  
6 collègues regardent de manière attentionnée leur  
7 tableau, mais j'ai un doute.

8 M. VINCENT REGNAULT :

9 R. Regardez, au besoin, il n'y a pas de problème, on  
10 va vous fournir le chiffre. On va prendre le temps  
11 de le faire lors d'une pause, puis on pourra vous  
12 donner l'information. Ce n'est pas un problème.

13 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

14 Alors engagement numéro 1.

15 Me FRANKLIN S. GERTLER :

16 Qui serait de fournir en termes de pourcentage  
17 total du gaz distribué, je pense, par Gaz Métro, le  
18 pourcentage de GNR par année pour les... c'est  
19 quoi, c'est les... je ne sais pas, quatre  
20 prochaines années ou pour...

21 M. VINCENT REGNAULT :

22 R. Oui, c'est pour les quatre années, si c'est ce que  
23 vous voulez. Le plan d'approvisionnement couvre  
24 quatre années. Donc on peut fournir ce pourcentage-  
25 là pour les quatre années.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Donc le pourcentage du GNR sur?

3 M. VINCENT REGNAULT :

4 R. C'est votre engagement, Maître Gertler.

5 Me FRANKLIN S. GERTLER :

6 Sur l'ensemble du gaz distribué sur la franchise.

7 Je pense que c'est ça la bonne façon de le faire,  
8 pour les quatre années.

9

10 E-1 (Énergir) : Fournir le pourcentage de GNR sur  
11 l'ensemble du gaz distribué sur  
12 la franchise (Demandé par ROEÉ)

13 (11 h 06)

14 Q. [89] Maintenant, sur un peu le même thème, nous  
15 avons compris que, parce que vous devez savoir un  
16 peu c'est quoi le, pourquoi vous essayez de,  
17 qu'est-ce que vous avez essayé d'obtenir comme  
18 pourcentage parce que madame Brochu, si je ne me  
19 trompe pas, a parlé de cinq pour cent (5 %) sur un  
20 horizon de 20/23, c'est bien ça? J'ai bien entendu?

21 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

22 R. On a entendu la même chose.

23 Q. [90] O.K. C'est ça.

24 M. MARTIN IMBLEAU :

25 R. En fait, le règlement parle de 20/25. Mais au-delà

1 du pourcentage du règlement, puis je ne suis pas un  
2 expert sur cette réglementation-là précisément  
3 parce que c'est pas vraiment ce qui nous motive,  
4 l'objectif - et madame Brochu a parlé d'innovation  
5 - c'est d'offrir au client d'Énergir une source  
6 d'approvisionnement renouvelable, que ce soit par  
7 de la biométhanisation, qui est la technologie que  
8 vous connaissez maintenant relativement bien, et  
9 par d'autres technologies de manière à verdir notre  
10 réseau et faire du réseau existant déjà construit  
11 véritablement du stockage et de la valorisation  
12 pour les bienfaits de la société en général. Donc,  
13 d'offrir le plus haut pourcentage, le plus  
14 compétitif possible, le maximum de GNR le plus  
15 rapidement possible, ça serait notre objectif.

16 Q. [91] O.K. C'est bon. Parce que moi je regarde,  
17 comme j'avais mentionné, je regarde dans le  
18 règlement, on parle d'un pour cent (1 %) à  
19 l'horizon de 20/20. Est-ce que je dois comprendre  
20 que, vous, c'est un minimum puis votre intention  
21 c'est plus, ou votre visée, votre planification est  
22 plus que ça?

23 R. Notre intention est clairement plus. Écoutez, ça  
24 fait maintenant dix (10) ans que l'on travaille sur  
25 ça. Les cycles de développement ont été très long.

1 On a des premières molécules de gaz naturel  
2 renouvelable dans notre réseau depuis maintenant un  
3 peu plus d'un an. Plusieurs sites sont en  
4 développement au Québec, des sites municipaux dans  
5 les grandes villes et dans les plus petits centres  
6 aussi. Il y a des projets agricoles qui sont en  
7 développement.

8           Bref, on espère véritablement que par  
9 l'élimination de l'incertitude qu'il y a dans le  
10 marché, on va être en mesure, nous Énergir, de  
11 donner une certaine garantie pour être capables de  
12 stimuler cette production-là, d'être capables  
13 d'acquérir de plus en plus de GNR produit  
14 localement au Québec.

15 Q. [92] Et les quantités en question, en termes de  
16 pourcentage du total livré, votre planification  
17 c'est les mêmes que vous allez me donner avec  
18 l'engagement que nous avons demandé tout à l'heure  
19 ou votre ambition va au-delà de la quantité retenue  
20 pour fins de planification.

21 M. VINCENT REGNAULT :

22 R. Les chiffres que vous retrouvez dans le plan  
23 d'approvisionnement sont les chiffres qui étaient,  
24 ou les prévisions qui pouvaient être faites au  
25 moment où le plan a été préparé et déposé au

1 printemps. Je ne vous dirais pas qu'aujourd'hui les  
2 choses ont probablement évolué parce qu'on vit dans  
3 un monde où les choses changent mais je peux vous  
4 dire que les prévisions qu'on avait au printemps  
5 c'est celles qui sont dans le plan  
6 d'approvisionnement.

7 Q. [93] Évidemment, le règlement, c'est juste un  
8 projet de règlement pour le moment. Puis là, on est  
9 en élections, je pense que c'est de connaissance  
10 officielle, alors je sais pas si ça va être adopté  
11 à brève échéance. Je présume, puis vous me direz,  
12 mais dans le plan d'action deux mille dix-sept-deux  
13 mille vingt (2017-2020) découlant de la politique  
14 énergétique, on parlait de cinq pour cent (5 %) de  
15 GNR à l'horizon de vingt vingt (2020). Est-ce que  
16 c'est le chiffre que vous visez?

17 M. MARTIN IMBLEAU :

18 R. En fait, j'élèverais l'hélicoptère un peu. Je  
19 laisserai mes collègues parler du plan d'appro qui  
20 est quelque chose de relativement tactique, donc  
21 qu'est-ce qui est connu ou prévisible en fonction  
22 de l'état du marché sur la biométhanisation. Donc,  
23 ce sont des choses, bon, on prend en considération  
24 certains projets plus avancés.

25 (11 h 12)

1 Le fait est qu'on dédie énormément d'efforts pour  
2 stimuler d'autres projets. Et l'une des grandes  
3 incertitudes était notre capacité à garantir  
4 l'acquisition de la molécule par les productions.  
5 Donc, le règlement, et bientôt notre propre  
6 programme, va éliminer cet obstacle-là. Ça fait  
7 qu'on espère véritablement que ça va, excusez  
8 l'anglicisme mais « jumpstarter » la chose. Il y  
9 avait vraiment un obstacle présentement dans le  
10 marché qui était: avons-nous le droit et la  
11 motivation d'acquérir plus de GNR pour le bénéfice  
12 de nos clients? Et on espère maintenant qu'on a une  
13 clarté devant nous pour aller de l'avant.

14 Mme ISABELLE LEMAY :

15 R. J'ajouterais également que le dossier 4008  
16 permettra justement de mettre en oeuvre certains  
17 éléments qui vont permettre de faire cet « jump  
18 start » là. Alors, ici on est dans le plan  
19 d'appro, on n'est pas dans le dossier 4008.

20 Me FRANKLIN S. GERTLER :

21 Q. [94] Oui, tout à fait, mais ça vient répercuter  
22 pour nous, entre autres, sur les coûts évités par  
23 exemple. Ça a des incidences ici. O.K. Alors, c'est  
24 beau, Monsieur le Président. Merci beaucoup. Ça va?

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Merci. Merci, Maître Gertler. Nous poursuivons avec  
3 maître Neuman pour SÉ/AQLPA.

4 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

5 Q. **[95]** Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour,  
6 Mesdames les régisseurs. Dominique Neuman pour  
7 Stratégies énergétiques et l'Association québécoise  
8 de lutte contre la pollution atmosphérique. Alors,  
9 bonjour aux membres du panel. Il y a un problème en  
10 passant, c'est qu'en arrière, on entend à peine ce  
11 qui est dit au micro, à tous les...

12 LE PRÉSIDENT :

13 Oui, c'est ce que je comprends. Alors, nous allons  
14 faire vérifier au cours de la pause.

15 Me DOMINIQUE NEUMAN :

16 Oui.

17 Q. **[96]** Bon. Donc, bonjour aux Membres du panel. Je  
18 vous demanderais d'élaborer sur le plan  
19 d'approvisionnement responsable que... donc madame  
20 Brochu a fait état un peu plus tôt et qui est  
21 mentionné brièvement dans votre preuve. Merci.

22 M. VINCENT REGNAULT :

23 R. Alors, le plan d'approvisionnement ou le programme  
24 en fait, d'approvisionnement responsable, c'est une  
25 initiative qui a démarré il y a un peu plus d'un an

1 chez Énergir qui découlait d'un certain nombre de  
2 choses, notamment de mieux comprendre la chaîne de  
3 valeur du gaz naturel, mieux comprendre d'où il  
4 venait, mieux comprendre comment il était produit,  
5 mieux comprendre ses impacts. Et donc ça vient un  
6 peu de cet endroit-là.

7 Il y a eu toute une phase de ce programme-  
8 là où Énergir s'est, en quelque sorte, un peu  
9 éduquée à l'égard des méthodes de production parce  
10 que la réalité était que, historiquement, Énergir a  
11 principalement fait affaire avec des intermédiaires  
12 de marchés, des fournisseurs, entre autres, pour  
13 des raisons de solvabilité. Ce qui faisait en sorte  
14 qu'on n'était pas nécessairement très proche des  
15 producteurs et des méthodes qu'ils employaient.

16 Ce qui nous a donc amené, là, à  
17 s'intéresser de plus près à la façon dont le gaz  
18 naturel était produit, que ce soit par des méthodes  
19 plus traditionnelles ou des méthodes moins  
20 conventionnelles.

21 Cette... l'initiative s'est poursuivie en  
22 élaborant, en quelque sorte, une grille  
23 d'évaluation des méthodes de production du gaz  
24 naturel, une grille d'évaluation qui comportait un  
25 certain nombre de critères à haut niveau, là. On



1 l'évoque rapidement dans le plan, la gouvernance;  
2 la façon dont est produit le gaz naturel; la  
3 quantité d'eau qui peut être employée; les  
4 pratiques environnementales, et caetera. Il y a...

5 Q. **[97]** Quantité de quoi qui peut être employé?

6 R. La quantité d'eau qui peut être employé.

7 Q. **[98]** D'eau.

8 R. Donc, il y a toute une série de critères qui ont  
9 été développés en collaboration avec un certain  
10 nombre de parties prenantes.

11 Par la suite, et on a cherché et trouvé un  
12 partenaire, un producteur prêt à suivre cette  
13 évaluation-là ou à se soumettre à cette évaluation.

14 Tantôt, madame Brochu a fait référence à un  
15 projet pilote. Le projet pilote en question qui a  
16 été... qui a été débuté au courant de l'été. C'est  
17 pour ça d'ailleurs qu'on n'en parle pas dans le  
18 plan d'approvisionnement qui a été préparé au  
19 printemps. C'est parce qu'à ce moment-là le projet  
20 pilote n'était pas débuté.

21 Donc, ce projet pilote là, avec un  
22 producteur s'est... a débuté au courant du... au  
23 début de l'été pour se poursuivre encore, là, et  
24 probablement se terminer au courant des prochaines  
25 semaines ou des prochains mois. Au cours duquel,

1           donc un producteur s'est soumis, s'est astreint, en  
2           quelque chose, à cette grille d'évaluation là pour  
3           voir où se situait les pratiques qu'il utilise dans  
4           le cadre de la production. Et on s'est également...

5                        Donc, comme je dis, on a développé la  
6           grille d'évaluation en collaboration avec des... un  
7           certain nombre de parties prenantes. On s'est  
8           également adjoint les services d'une tierce partie,  
9           d'une entreprise indépendante à l'égard d'Énergir,  
10          du producteur et des parties prenantes qui nous ont  
11          aidés pour administrer cette évaluation-là, en  
12          quelque sorte, et donner une indépendance à  
13          l'évaluation qui en a été faite.

14          (11 h 18)

15          Donc, je voudrais en quelques minutes, c'est  
16          l'initiative d'approvisionnement responsable qui a  
17          été développée dans la dernière année, les dix-huit  
18          (18) derniers mois chez Énergir.

19          Q. **[99]** Le producteur en question, c'est un producteur  
20          québécois?

21          R. À l'heure actuelle, l'ensemble des démarches que  
22          nous faisons dans le cadre de ce projet-là, ces  
23          démarches sont couvertes par des ententes de  
24          confidentialité. Donc, à l'heure actuelle, je ne  
25          peux malheureusement pas donner plus d'informations

1 à la Régie à l'égard des personnes qui travaillent  
2 en collaboration avec nous. Mais éventuellement  
3 lorsque ce pilote sera complété, qu'on aura pris la  
4 décision à savoir si ce programme-là est d'intérêt  
5 ou pas, évidemment, on pourra discuter très  
6 ouvertement de l'ensemble de ces sujets-là et de  
7 ces informations-là.

8 Q. [100] Est-ce que je comprends correctement de votre  
9 réponse que, à une certaine date, après la  
10 réalisation du projet pilote, le rapport de celui-  
11 ci pourra être déposé peut-être à la Régie dans une  
12 cause ultérieure, la cause tarifaire prochaine?  
13 Est-ce que c'est ce que je dois comprendre ou est-  
14 ce que, même après le rapport du projet pilote, ne  
15 sera pas divulgué?

16 R. En fait, cette question-là, elle est pour l'instant  
17 prématurée. Évidemment, on n'a toujours pas obtenu  
18 le rapport. Donc, on n'a pas obtenu les  
19 conclusions, l'intérêt ou l'utilité de ce rapport-  
20 là.

21 Mais assurément, l'idée derrière cette  
22 initiative-là, c'est d'amener plus de transparence  
23 à l'égard de la production du gaz naturel, des  
24 réels impacts que, nous, on voit dans le cadre de  
25 cette production-là, et donc de l'utiliser, donc de

1 le partager. Mais à ce stade-ci, je ne peux pas  
2 prendre un engagement de quelque façon que ce soit,  
3 parce que je ne l'ai pas le rapport en question.

4 Q. **[101]** Est-ce que la liste des critères sur lesquels  
5 porte votre réflexion, est-ce que cette liste est  
6 disponible?

7 R. Elle le sera éventuellement. À l'heure actuelle, ça  
8 fait partie de l'ensemble des ententes qu'on a  
9 convenues avec les différentes parties qui  
10 collaborent avec nous dans cette initiative-là.

11 Q. **[102]** Non, mais je veux dire, je ne parle pas du  
12 projet pilote, mais du programme d'ensemble.

13 R. Bien, enfin, cette liste-là ou cette grille  
14 d'évaluation-là en fait partie intégrante. Donc,  
15 c'est effectivement sous le même couvert.

16 Q. **[103]** O.K.

17 R. J'en ai quand même donné... J'ai donné un aperçu  
18 des grands critères ou des grandes lignes qui s'y  
19 trouvent.

20 Q. **[104]** Vous avez mentionné, justement, que ça ne se  
21 reflète pas dans le plan d'approvisionnement tel  
22 que déposé au présent dossier. J'essaie de  
23 comprendre l'ampleur ou la portée que cela peut  
24 avoir. Est-ce que cette politique  
25 d'approvisionnement responsable peut avoir pour

1 effet de... enfin, peut avoir pour...  
2 potentiellement pour effet de se refléter dans le  
3 plan d'approvisionnement? Au sens est-ce qu'il y  
4 aurait des approvisionnements qui seraient refusés,  
5 d'autres qui seraient plus acceptables? Est-ce que  
6 c'est dans ce sens-là que je dois comprendre votre  
7 démarche ou pas vraiment?

8 R. Bien, l'objectif qu'Énergir poursuit dans le cadre  
9 de ce projet-là, c'est assurément de  
10 s'approvisionner le plus possible à partir de  
11 sources qui sont... ou de gaz naturel produit avec  
12 les meilleures pratiques en termes de développement  
13 durable, d'approvisionnements responsables. Là  
14 maintenant, aujourd'hui, vous dire dans quelle  
15 proportion ce type d'approvisionnement-là pourrait  
16 constituer...

17 Q. **[105]** Ce n'est pas tellement dans quelle  
18 proportion, mais est-ce qu'on peut s'attendre à ce  
19 que ça se reflète de façon visible dans le plan?

20 R. C'est notre souhait évidemment. L'initiative, si  
21 elle a été entreprise, puis elle mobilise quand  
22 même pas mal de gens dans l'entreprise, c'est  
23 évidemment qu'elle se reflète, que cette  
24 initiative-là se reflète éventuellement dans le  
25 plan d'approvisionnement.

1 Q. **[106]** Pour ce qui est des approvisionnements en  
2 franchise, des approvisionnements québécois, je  
3 comprends la démarche, et sans vous demander quoi  
4 que ce soit quant à la divulgation de ce qui se  
5 passe avec le projet pilote, j'essaie de comprendre  
6 conceptuellement comment cette politique, enfin ce  
7 serait une très bonne chose si vous nous répondiez  
8 qu'elle peut s'appliquer, mais comment est-ce  
9 qu'elle peut s'appliquer à des achats de gaz sur  
10 les marchés hors Québec? J'essaie de visualiser  
11 puisque la source est diffuse, est difficile à  
12 identifier dans certains cas, enfin dans la plupart  
13 des cas, et j'essaie de voir conceptuellement  
14 comment est-ce qu'on peut concevoir que ça puisse  
15 s'appliquer aux achats hors Québec?

16 R. Je pense que, ici, vous faites référence au fait  
17 que le gaz naturel, évidemment, est un bien  
18 fongible, c'est-à-dire que si on achète une  
19 molécule, que ce soit à Dawn ou à Empress, que...  
20 elle... on a...

21 (11 h 22)

22 Q. **[107]** Oui, c'est-à-dire que vous achetez de  
23 « marketers », d'intermédiaires, donc vous n'êtes  
24 pas directement... habituellement, vous n'êtes pas  
25 en contact direct avec le producteur?

1 R. Donc, l'idée, ici, évidemment, c'est de développer  
2 ces relations d'affaires là directement avec les  
3 producteurs pour acheter de ces producteurs, là,  
4 qui ont des... des pratiques qu'on considérera plus  
5 responsables.

6 Q. **[108]** Je passe à un autre sujet. L'achat de GNR, je  
7 sais qu'il existe un projet de règlement qui  
8 pourrait porter, d'ici quelques années, le taux de  
9 GNR dans l'approvisionnement gazier d'Énergir à  
10 cinq pour cent. Est-ce que vous concevez qu'il y  
11 ait une limite de cinq pour cent que vous ne pouvez  
12 pas dépasser en raison d'ententes que vous avez  
13 conclue avec TransCanada... TransCanada  
14 conjointement avec Union Gas? Vous voyez à quoi je  
15 fais référence. Est-ce qu'il y a une limite non  
16 dépassable de cinq pour cent?

17 Je vais vous résumer ce à quoi je fais  
18 référence. C'est que je sais qu'il y a eu des  
19 ententes qui sont survenues au moment du projet  
20 Énergie Est, je ne sais pas si ces ententes sont  
21 toujours valides, selon lesquelles Gaz Métro  
22 s'engageait à ne pas avoir plus que cinq pour cent  
23 de gaz en franchise par rapport à sa consommation  
24 totale et, si elle le dépassait, de payer quand  
25 même le transport qu'elle n'utiliserait pas?

1 R. Donc, effectivement, il y a, dans l'entente qui a  
2 été convenue entre, d'une part, Énergir, Union,  
3 Enbridge et, d'autre part, TransCanada à l'époque du  
4 dossier tarifaire, en deux mille treize (2013), une  
5 mention d'un cinq pour cent qui proviendrait de la  
6 franchise.

7 Ceci dit, ça ne nous empêche pas du tout de  
8 le dépasser, de le viser et de le dépasser. Il y  
9 aura, par contre, possiblement une mécanique  
10 tarifaire qui devra s'opérer avec TransCanada. Mais  
11 il n'y en pas d'empêchements en soi d'avoir plus  
12 que ce cinq pour cent là dans notre réseau. Puis,  
13 en fait, on vise plus que ce cinq pour cent là.

14 Q. [109] Corrigez-moi, si je me trompe, est-ce que  
15 cette entente, à laquelle sont parties TransCanada,  
16 Union Enbridge, prévoit que si vous dépassez cinq  
17 pour cent de votre consommation du gaz qui  
18 proviendrait de la franchise que vous devez payer,  
19 malgré tout, l'équivalent du transport que vous  
20 n'utilisez pas, à TransCanada, pour la partie  
21 excédent le cinq pour cent?

22 M. MARTIN IMBLEAU :

23 R. En fait, une des raisons pour laquelle nous ne  
24 voyons pas ça comme un obstacle, c'est que si notre  
25 souhait se réalise et qu'on a un fort pourcentage



1 de gaz naturel renouvelable de différentes  
2 technologies un peu partout au Québec, on va avoir  
3 besoin du réseau de transport pour approvisionner  
4 ces quantités de GNR vers le réseau d'Énergir, de  
5 toute façon. Plus les quantités vont augmenter,  
6 plus on va avoir besoin de la colonne vertébrale,  
7 qui est le réseau de TQM et de TransCanada pour  
8 amener ces quantités de gaz-là vers les marchés.

9 Q. **[110]** Vous parlez de GNR qui seraient hors Québec,  
10 c'est de ça que vous parlez, là?

11 R. Non, de GNR au Québec. Donc, si on dépasse cinq,  
12 dix (10), quinze (15), vingt (20) et on rêve, comme  
13 la France le rêve aujourd'hui, à une  
14 carboneutralité complète, où l'ensemble de la  
15 distribution gazière provient de gaz naturel  
16 renouvelable, on a besoin du réseau existant, qui  
17 sera opéré avec des flux gaziers est/ouest,  
18 ouest/est, nord/sud, et donc le réseau de  
19 transport, qui est déjà en place, va devoir être  
20 utilisé pour les besoins du Québec.

21 Q. **[111]** Une question connexe mais peut-être que vous  
22 y avez répondu. Parce que je m'interrogeais si  
23 cette entente, qui avait été élaborée dans le  
24 contexte du projet Énergie Est, qui aujourd'hui  
25 n'existe plus, est-ce que, cette entente, elle

1 existe toujours, elle n'est pas caduque, elle  
2 est... cette entente avec TransCanada, elle est  
3 toujours bel et bien, oui?

4 M. VINCENT REGNAULT :

5 R. Oui, elle existe toujours, effectivement.

6 Q. [112] D'accord. Finalement, je vous poserais une  
7 question, que j'avais posée à madame la présidente,  
8 sur vos intentions quant à l'hydrogène, exactement,  
9 qu'est-ce que vous feriez avec cette filière?

10 M. MARTIN IMBLEAU :

11 R. Là vous me faites plaisir parce que je l'attendais.  
12 J'ai déjà eu la chance de faire cette comparaison-  
13 là ici il y a quelques années. Vous savez, au  
14 début, le gaz naturel qui était distribué n'était  
15 pas du gaz naturel au Québec, c'était du gaz  
16 manufacturé.

17 (11 h 27)

18 Bon, on est passés à une autre génération,  
19 c'est devenu du gaz naturel provenant de l'ouest  
20 vers mil neuf cent cinquante-sept (1957). Vous  
21 savez, la pirogue a été inventée sur plus d'un  
22 continent en même temps, pourquoi? Parce que le  
23 besoin était là. Donc, le besoin du gaz naturel  
24 renouvelable se fait sentir partout. C'est la  
25 raison pour laquelle Énergir s'est associée avec

1 GRDF en France et avec SoCalGas en Californie pour  
2 faire émerger différentes technologies de gaz  
3 naturel renouvelable.

4 Celle dont on parle depuis quelques années  
5 au Québec, c'est la biométhanisation. Donc, c'est  
6 la valorisation du carbone détenu dans les déchets.  
7 Donc, que ce soit des matières agricoles, des  
8 déchets de table, donc les matières putrescibles.  
9 C'est, en fait, un digesteur anaérobique. C'est  
10 assez simple d'opération. Ce qui en sort est un gaz  
11 que l'on traite et qui devient parfaitement  
12 interchangeable. Donc, c'est le programme de  
13 biométhanisation du Québec, c'est la première  
14 génération.

15 La deuxième à laquelle madame Brochu a fait  
16 référence, qui est la valorisation du bois, donc la  
17 biomasse résiduelle qui, plutôt que de traîner dans  
18 les champs, peut être valorisée. Donc, on prend  
19 encore une fois, un nouveau puit de carbone qui  
20 plutôt que d'aller à l'atmosphère, on le traite et,  
21 par un processus pyrocatalytique, donc à moyenne  
22 température, environ à cinq cents (500) degrés C,  
23 on en extrait également un gaz naturel qui, lorsque  
24 traité, est parfaitement interchangeable. C'est pas  
25 du gaz de synthèse, ça devient du CH<sub>4</sub>.

1                   La troisième génération qui est de la  
2 méthanation, c'est une technologie théorique qui  
3 existe depuis longtemps mais qui est en train de se  
4 développer dans différentes juridictions, par  
5 exemple en Californie. Nous, au Québec, on se  
6 concentre beaucoup sur la valorisation de la  
7 biomasse comme prochaine génération. La Californie,  
8 elle, ne bénéficie pas de ce puit de carbone là  
9 mais beaucoup de CO2 émis dans l'atmosphère.

10                  Donc, le concept de méthanation c'est la  
11 jonction de deux items qui est de l'hydrogène qui  
12 devra être produit par une source renouvelable si  
13 on veut prétendre que le gaz naturel est  
14 renouvelable. Par exemple, au Québec...

15 Q. **[113]** C'était ma préoccupation. Oui, d'accord.

16 R. Par exemple, au Québec, une énergie hydroélectrique  
17 ou éolienne hors pointe résiduelle non valorisée  
18 produit de l'hydrogène. Et on prend un grand  
19 émetteur de CO2 québécois, sur notre terrain, qui a  
20 une production relativement constante. On combine  
21 les deux molécules, on fait un CH4, donc c'est pas  
22 de l'hydrogène, donc on valorise l'hydrogène, ça  
23 devient du CH4 parfaitement interchangeable et  
24 donc, à nos clients actuels, il n'y a pas d'impact  
25 sur la molécule. Mais au niveau de l'environnement,

1 on a solutionné deux problèmes : le produit fossile  
2 n'est plus consommé et il y a eu captation de CO2  
3 et valorisation d'une énergie en période hors  
4 pointe.

5 Conceptuellement, c'est ce sur quoi  
6 l'industrie gazière est en train de s'attarder dans  
7 plusieurs juridictions, notamment du côté de la  
8 France et de la Californie.

9 Q. **[114]** Veuillez revenir sur ce que vous avez  
10 mentionné quant au mode de production de  
11 l'hydrogène que vous venez de mentionner.

12 R. Le concept serait de valoriser de  
13 l'hydroélectricité ou de l'énergie éolienne en  
14 période hors pointe parce qu'on ne veut pas,  
15 évidemment, interrompre la production en période de  
16 pointe - et le tout, il faut que ça se tienne  
17 économiquement un jour - et donc de prendre de  
18 l'énergie hors pointe, de produire de l'hydrogène  
19 et de la combiner tout simplement avec du CO2 par  
20 un processus de méthanation.

21 Q. **[115]** Et ce produit, ce gaz qui en résulte, est-ce  
22 que ce serait considéré comme du gaz de synthèse  
23 sur lequel il y a un enjeu juridictionnel qui se  
24 pose pour la Régie?

25 R. Non, ça ne serait pas un gaz de synthèse ou un gaz,

1 un bio... Ça serait vraiment du CH<sub>4</sub>. Ça devient  
2 exactement le CH<sub>4</sub> qui est distribué par Énergir  
3 présentement, au même titre que le gaz qui provient  
4 d'un processus de biométhanisation ou d'une autre  
5 technologie ou d'un biogaz qui sort d'un site  
6 d'enfouissement qui est traité, lorsqu'il est  
7 traité, et devient parfaitement interchangeable,  
8 devient du CH<sub>4</sub> donc du gaz naturel qu'Énergir va  
9 pouvoir distribuer.

10 Q. **[116]** O.K. Donc, il y a d'autres sujets que nous  
11 couvrons quant au plan d'approvisionnement qui vont  
12 être couverts par notre preuve elle-même donc ça  
13 complète nos questions. Merci.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Merci Maître Neuman. Maître Rousseau pour l'UMQ?  
16 Vous n'avez plus de questions. Merci bien. Alors,  
17 nous allons procéder avec les questions de la Régie  
18 par l'intermédiaire de maître Amélie Cardinal. Nous  
19 vous écoutons Maître Cardinal.

20 INTERROGÉS PAR Me AMÉLIE CARDINAL :

21 Q. **[117]** Bonjour. Bonjour aux membres du panel. Tout à  
22 l'heure vous avez parlé de, en fait, monsieur  
23 Regnault plus particulièrement, à la suite d'une  
24 question de SÉ, vous avez parlé du programme  
25 d'approvisionnement gazier responsable.

1           Pouvez-vous indiquer en quoi ce programme est  
2           différent des achats en gaz naturel renouvelable?

3           (11 h 33)

4           M. VINCENT REGNAULT :

5           R. Bien, essentiellement, c'est une question de  
6           source. Le gaz naturel qui est couvert par  
7           l'initiative de l'approvisionnement responsable est  
8           un gaz naturel qui est produit dans des gisements  
9           conventionnels ou non-conventionnels, alors que le  
10          programme d'achat de gaz naturel renouvelable  
11          touche, par exemple, la biométhanisation dont il a  
12          été question tantôt.

13          Q. **[118]** Je vais vous référer au plan  
14          d'approvisionnement à la pièce B-218, à la page 68,  
15          où on peut voir à cette page-là, relativement à la  
16          stratégie d'acquisition de fourniture... Vous  
17          n'entendez pas du tout? D'accord. Donc, je vais  
18          essayer d'y aller plus fort en attendant que ce  
19          soit réglé puis quand je commencerai à vous casser  
20          les oreilles, on révisera le ton.

21                        Donc, si je reprends à la page 68,  
22          relativement à la stratégie d'acquisition de  
23          fourniture Énergir dit que :

24                                Pour l'année deux mille dix-neuf  
25                                (2019) [...]

1 elle

2 ... procédera par appels d'offres pour  
3 les achats contractés d'avance à Dawn  
4 ou à Empress. Elle sélectionnera les  
5 fournisseurs en fonction des critères  
6 suivants : la prime demandée, la  
7 notation de crédit et l'expérience  
8 passée. Énergir s'assurera également  
9 de maintenir une diversité de  
10 fournisseurs.

11 Est-ce que le programme d'approvisionnement gazier  
12 responsable pourrait avoir un impact sur la  
13 stratégie d'acquisition de fourniture et les  
14 critères de sélection des fournisseurs?

15 R. Donc, la section à laquelle on fait référence ici,  
16 c'est la section qui traite des achats qui sont  
17 faits par appel d'offres, qui sont faits à  
18 l'avance. Ce sont des achats qui sont faits... qui  
19 ont déjà été faits, soit cet été ou qui seront  
20 faits au courant des prochaines semaines. Le  
21 programme à l'heure actuelle, comme je le  
22 mentionnais, n'a pas fait... n'est pas complété, le  
23 pilote n'est pas complété. Et donc pour l'instant,  
24 là, il n'y a pas de... il n'y a pas de changement  
25 dans les critères qui sont énoncés à cette partie-



1           là du plan.

2       Q. **[119]** Maintenant, je vais vous référer à la pièce  
3       B-0220 qui est GM-H, Document 6, à la page 22. Aux  
4       lignes 14 et 15, on parle que, bon, Énergir dit :  
5                           [...]. Également, malgré que l'espace  
6                           d'entreposage soit non défini, il se  
7                           peut que la soumission la plus  
8                           avantageuse comporte tout de même une  
9                           quantité d'espace d'entreposage. [...]

10       Là on parle, maintenant on parle de la demande  
11       d'approbation des caractéristiques en capacité  
12       d'entreposage à Dawn qui doivent entrer en vigueur  
13       au premier (1er) avril deux mille dix-neuf (2019).

14                    Ensuite, si on revient au plan  
15       d'approvisionnement à l'Annexe 5, c'est, en fait,  
16       le tableau des contrats d'approvisionnement en  
17       entreposage existants. Et si on combine la ligne 1,  
18       c'est le fournisseur, on parle de Union et la  
19       capacité, cinquante-six zéro quatre-vingt-trois  
20       (56,083) et là c'est en 10(3)M(3). Et si on  
21       l'additionne à la ligne 7, par rapport au contrat  
22       LST 109 qui est cinquante-huit zéro soixante-trois  
23       (58 063). On les additionne et ça fait environ, là,  
24       autour de cent quatorze (114) 10(6)M(3).

25

1 M. VINCENT REGNAULT :

2 R. Là on a eu un peu de misère à vous suivre avec tous  
3 les chiffres.

4 Q. **[120]** Oui.

5 R. Pouvez-vous reprendre votre cheminement  
6 intellectuel?

7 Q. **[121]** Oui, il n'y a pas de problème. Bien, en fait,  
8 à l'annexe 5 du plan d'approvisionnement, à la page  
9 1, à la ligne 1, on voit une capacité de cinquante-  
10 six zéro quatre-vingt-trois (50 083) 10(3)M(3).

11 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

12 R. Oui.

13 (11 h 38)

14 Q. **[122]** Et à la ligne, c'est 6, là, ou juste... la  
15 ligne 7 par rapport au contrat LST 109 et on voit  
16 une capacité de cinquante-huit zéro soixante-trois  
17 (63) (58 063). Donc, si on les additionne, ça fait  
18 grosso modo, je vous dirais, cent quatorze (114)  
19 10(6)M(3), grosso modo.

20 R. Oui.

21 Q. **[123]** Ça va. D'accord. Donc, considérant que la  
22 capacité en espaces d'entreposage sous-contrat,  
23 après le trente et un (31) mars deux mille dix-neuf  
24 (2019), pourrait être de l'ordre d'environ cent  
25 quatorze virgule un (114,1) 10(6)M(3), est-ce

1 qu'Énergir a préalablement identifié une capacité  
2 en espaces d'entreposage minimale requise pour ses  
3 besoins en flexibilité opérationnelle?

4 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

5 R. La réponse, c'est que, non, il n'y a pas une  
6 quantité qui est prédéterminée. Quand Énergir va  
7 chercher des opportunités dans le marché pour  
8 combler ses besoins d'entreposage et de flexibilité  
9 opérationnelle, la quantité d'espaces est fonction  
10 de ce qu'on appelle la DV, donc la capacité de  
11 retrait et d'injection. Et c'est deux concepts qui  
12 sont interreliés dans le nombre d'offres qu'on va  
13 recevoir quand on va chercher à contracter cette  
14 capacité-là, la valeur totale de chaque offre va  
15 être fonction des deux critères. Donc il n'y a  
16 pas... On n'a pas un critère préétabli d'avance sur  
17 la capacité ni sur la DV. C'est un mélange de ces  
18 deux critères-là. Mais on n'a pas préalablement  
19 établi de quantités.

20 Q. **[124]** Je vais vous référer maintenant à la pièce  
21 B-0220, qui est GM-H, Document 6, à la page 6, à  
22 partir de la ligne 24 où on peut lire que :

23 Les sites d'entreposage qui  
24 contribuent principalement à la  
25 sécurité d'approvisionnement du réseau

1                   sont ceux situés en franchise. Le site  
2                   à Dawn n'améliore pas la sécurité du  
3                   réseau directement, mais pourrait être  
4                   utile en cas d'un bris majeur du  
5                   système gazier en amont de Dawn qui  
6                   viendrait diminuer la quantité de  
7                   molécule disponible sur le marché  
8                   « spot ».

9                   Est-ce qu'Énergir a identifié une capacité en  
10                  espaces d'entreposage minimale requise pour assurer  
11                  la sécurité d'approvisionnement dans le cadre du  
12                  renouvellement des contrats d'entreposage qui  
13                  viennent à échéance le trente et un (31) mars deux  
14                  mille dix-neuf (2019)?

15                R. Non.

16                M. VINCENT REGNAULT :

17                R. La raison, je pense qu'elle est exposée ici. C'est  
18                parce qu'il n'y a pas d'avantages directs  
19                quantifiables qui peuvent être associés au site  
20                d'entreposage à Dawn en termes de sécurité  
21                d'approvisionnement. Contrairement aux sites  
22                d'entreposage en franchise qui eux, de mémoire, se  
23                voient justement attribués une certaine valeur qui  
24                est associée à cette caractéristique-là très  
25                importante.

1 Q. [125] Si on revient à l'annexe 5 du plan  
2 d'approvisionnement à laquelle je vous ai référé  
3 tout à l'heure, qui est le tableau... en fait le  
4 tableau des contrats d'approvisionnement en  
5 entreposage existants. Ça va? O.K. Parfait. Donc, à  
6 la note 2, on voit « Aggregate Storage Nomination  
7 Services », qui est un contrat de regroupement des  
8 capacités de retrait et d'injection. En fait,  
9 qu'est-ce qui va advenir de ce contrat-là à  
10 l'échéance... qui vient à échéance le trente et un  
11 (31) mars deux mille dix-neuf (2019)?

12 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

13 R. Ce contrat-là devrait venir à échéance en même  
14 temps que les capacités de transport...  
15 d'entreposage. Cependant, on va probablement  
16 essayer de renégocier ce contrat-là avec la partie  
17 prenante parce que, d'une manière opérationnelle,  
18 puis je n'entrerai pas dans tous les détails, mais  
19 il y a une valeur pour Énergir à avoir un contrat  
20 comme celui-là qui permet en gros de faire  
21 fusionner ensemble les capacités de retrait  
22 d'entreposage de chacun des contrats. Et ça nous  
23 simplifie grandement la vie. Donc, on va essayer de  
24 négocier un contrat comme celui-là parce qu'il y a  
25 une certaine valeur rattachée à ça.

1 (11 h 44)

2 Q. **[126]** Pour ma prochaine question, je vais vous  
3 déposer une pièce du dossier 3987-2017 aux pages,  
4 c'est plus précisément, ce sont les pages 3 et 4 de  
5 la pièce B-0013 et je crois qu'on est rendu à la  
6 cote Régie A-0046, si je ne me trompe pas.

7

8 A-0046 : Pièce B-0013 du dossier 3987-2016

9

10 Je vais attirer votre attention particulièrement,  
11 là, à compter de la page 3, à partir de la ligne  
12 23, où on peut lire :

13 De plus, selon les discussions menées  
14 par Gaz Métro avec des fournisseurs  
15 potentiels, les garanties de prix  
16 consenties dans le marché par celles-  
17 ci sont généralement de 7 jours, à  
18 défaut de quoi, elles doivent inclure  
19 à leurs prix, une marge de sécurité  
20 suffisante pour parer à de possibles  
21 fluctuations du marché augmentant  
22 d'autant le prix proposé. Considérant  
23 les délais plus courts avec lesquels  
24 elle devra composer et le fait qu'elle  
25 demeure résolue à obtenir les

1 conditions les plus avantageuses pour  
2 sa clientèle, Gaz Métro procédera par  
3 l'intermédiaire d'un appel d'offres  
4 pour conclure un ou des contrats  
5 d'entreposage. Ainsi le dossier ne  
6 pourra être traité comme dans les  
7 années passées, soit par la  
8 présentation à la Régie d'une option  
9 retenue parmi différentes options  
10 analysées et négociées avec Union Gas.

11 Considérant le processus d'appel d'offres qui a été  
12 utilisé au cours des dernières années, pouvez-vous  
13 élaborer quant au moment où Énergir prévoit débiter  
14 le processus d'appel d'offres ainsi que sur le  
15 délai entre son dépôt à la Régie et le moment où  
16 Énergir entend conclure le contrat relativement aux  
17 capacités d'entreposage à Dawn qui doit entrer en  
18 vigueur au premier (1er) avril deux mille dix-neuf  
19 (2019).

20 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

21 R. Dans un premier temps, le processus d'appel  
22 d'offres débiterait suite à une décision de la  
23 Régie qui approuve les caractéristiques qu'on lui  
24 demande pour le renouvellement des contrats  
25 d'entreposage. Ceci dit, parce que c'est fait comme





1                                   visant à permettre le transfert d'un  
2                                   fournisseur à l'autre sans l'impact  
3                                   financier important pour la clientèle.  
4       Pouvez-vous expliquer ou élaborer davantage sur les  
5       implications administratives et opérationnelles qui  
6       sont invoquées par Énergir.

7       M. VINCENT REGNAULT :

8       R. En fait, cette référence-là aux actions  
9       administratives et opérationnelles, elle est  
10      essentiellement en lien avec toutes les actions qui  
11      doivent être posées pour vider, en quelque sorte,  
12      le gaz naturel qui est entreposé chez Union. Je ne  
13      connais pas tous les détails du contrat-là, mais  
14      évidemment, on n'arrive jamais à la toute fin de  
15      nos quantités de gaz naturel entreposées par  
16      l'intermédiaire d'un contrat. Si un contrat devait  
17      être... ne pas être renouvelé, bien à ce moment-là,  
18      on va devoir retirer l'ensemble de notre gaz qui  
19      est entreposé par l'intermédiaire de ce contrat-là,  
20      donc c'est à ça qu'on fait référence  
21      essentiellement.

22                               (11 h 50)

23      Q. **[128]** Merci. Donc, je vais déposer maintenant une  
24      pièce qui a été déposée dans le dossier R-3987,  
25      c'était la pièce GM-4 Document 7, une réponse

1 d'Énergir à une DDR de la Régie. Ça sera la cote A-  
2 0047.

3

4 A-0047 : Pièce tirée du dossier R-3987-2016 GM-  
5 4 Document 7, page 17

6

7 En fait, à cette pièce-là, en réponse à une  
8 question de la Régie, Énergir expliquait la méthode  
9 actuelle de prévision de demande de court terme qui  
10 est utilisée par les approvisionnements gaziers  
11 pour déterminer les nominations initiales de  
12 l'ensemble.

13 Dans le présent dossier, je vous réfère,  
14 bien, en fait, on revient toujours à la pièce B-  
15 0220 à la page 15 cette fois-ci, aux lignes 27 et  
16 suivantes, c'est la section 3.2 qui porte sur  
17 l'évaluation des besoins de flexibilité  
18 opérationnelle en considérant les transactions  
19 possibles. Et Énergir dit que :

20 Ainsi, comme les nominations incluent  
21 en partie la stratégie de gestion  
22 actuelle d'Énergir qui consiste à  
23 « surnommer » à la première fenêtre,  
24 l'évaluation de la flexibilité  
25 opérationnelle théorique requise

1                   serait plus précise si elle était  
2                   basée sur un critère autre que les  
3                   nominations. Autrement, l'écart mesuré  
4                   entre les nominations ne correspond  
5                   pas à la variation entre le besoin  
6                   prévu et le besoin réel de la  
7                   clientèle.

8                   En lien avec la première référence qui parle de la  
9                   méthode actuelle et de la méthode qui est présentée  
10                  dans le présent dossier, pouvez-vous expliquer les  
11                  différences entre la méthode proposée d'évaluation  
12                  des besoins de flexibilité opérationnelle sur la  
13                  base théorique et la méthode actuelle, et plus  
14                  particulièrement quant au processus qui permet de  
15                  déterminer les nominations initiales lors de la  
16                  journée gazière.

17                  M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

18                  R. Les deux principales différences qu'il y a entre la  
19                  méthode actuelle et celle qui est présentée dans la  
20                  pièce c'est que dans la méthode originale, la  
21                  méthode actuelle donc, les écarts, les besoins de  
22                  flexibilité opérationnelle sont calculés en  
23                  fonction des écarts entre les différentes fenêtres  
24                  de nomination. Et dans la méthode qui est présentée  
25                  dans la pièce, c'est une méthode qui se base plutôt

1 sur les prévisions, la prévision en début de  
2 journée.

3 Aussi, dans la méthode actuelle, on réfère  
4 aux besoins de flexibilité opérationnelle selon que  
5 les changements de nomination se produisent sur  
6 n'importe laquelle des fenêtres de nomination alors  
7 que dans la méthode qui est présentée dans la pièce  
8 ici, on s'intéresse seulement aux fluctuations qui  
9 se produisent entre la dernière fenêtre NAESB qu'on  
10 appelle sur laquelle on pourrait théoriquement agir  
11 et la prévision de consommation de fin de journée.

12 C'est essentiellement ce qui fait la  
13 différence entre les deux méthodes. Par contre,  
14 comme il est expliqué dans le document que vous  
15 avez, c'est que c'est très théorique de penser  
16 qu'Énergir pourrait agir sur la dernière fenêtre de  
17 nomination NAESB et que, même si cette méthode-là  
18 nous semblerait probablement plus opportune, dans  
19 la réalité, techniquement, on ne peut pas vraiment  
20 l'utiliser pour estimer les besoins de flexibilité  
21 opérationnelle. C'est pourquoi on propose de  
22 conserver la méthode actuelle.

23 Q. **[129]** Toujours dans la même pièce mais à la page  
24 suivante, donc la page 16, à la section 3.2.1 on  
25 parle de l'évaluation des besoins de flexibilité

1 opérationnelle sans les nominations et on peut lire  
2 que :

3 Le besoin théorique de flexibilité  
4 opérationnelle découle de la variation  
5 de la demande réelle par rapport à la  
6 demande prévue. En théorie, la  
7 meilleure façon de calculer ce besoin  
8 théorique n'est donc pas de partir de  
9 la nomination initiale, mais plutôt de  
10 la prévision initiale.

11 Pouvez-vous expliquer un peu plus en quoi consiste  
12 la nomination initiale et en quoi consiste la  
13 prévision initiale?

14 R. D'accord. Quand Énergir ou quant aux  
15 approvisionnements gaziers, on prévoit, on essaie  
16 de prévoir combien la clientèle va consommer pour  
17 le lendemain, normalement, on fait une nomination,  
18 c'est-à-dire qu'on va faire une commande  
19 d'utilisation des outils de gaz auprès des  
20 différents transporteurs. Normalement, cette  
21 nomination-là, on essaie volontairement qu'elle  
22 soit le plus proche de ce qu'on pense que la  
23 clientèle va consommer, comme ça, ça nous évite des  
24 frais notamment de LBA ou ça diminue notre besoin  
25 de flexibilité opérationnelle.

1                   Par contre, volontairement, dans certaines  
2 situations, on va surnommer ou on ne nominera pas  
3 exactement ce qu'on pense qu'on va prévoir,  
4 question que, s'il arrive un incident pendant la  
5 journée, par exemple, la clientèle consomme plus  
6 que prévu, si on demande à nos transporteurs  
7 d'augmenter notre nomination initiale, il est  
8 possible qu'on soit refuser. À l'inverse, si on  
9 demande à nos transporteurs de diminuer la  
10 nomination qu'on a faite initialement, dans presque  
11 tous les cas, ou en tout cas, je pense que c'est  
12 jamais arrivé, on ne s'est jamais fait refusé une  
13 baisse. Donc, volontairement, on va surnommer par  
14 rapport à ce qu'on pense que la clientèle va  
15 réellement consommer.

16                   C'est pour ça que quand on dit qu'on fait  
17 l'analyse des variations de nomination dans la  
18 méthode actuelle, évidemment, ici, on fait un écart  
19 entre une nomination et une consommation réelle de  
20 fin de journée ou entre les différentes fenêtres,  
21 sachant très bien par contre que la première  
22 nomination, ce n'est pas nécessairement le meilleur  
23 effort de ce qu'on aurait fait, c'est une prévision  
24 qui, dans certains cas, peut avoir été surnommée.

25 Q. [130] Maintenant, je vais déposer aux fins de ma

1       prochaine question, la décision D-2017-094 qui a  
2       été rendue dans le cadre du dossier R-3987-2016 en  
3       Phase 2, donc ça sera la pièce A-0048.

4

5       A-0048 :        Décision D-2017-094 rendue dans le  
6                                dossier R-3987-2016

7

8       Je vais attirer votre attention particulièrement au  
9       paragraphe 200 de la décision où on indiquait que :

10                    Toutefois, hormis l'optimisation

11       Bon, en fait, on recommence, paragraphe 199.

12                    La Régie notait qu'aucune capacité de  
13                    transport FTLH non utilisée n'est  
14                    prévue à l'horizon du plan  
15                    d'approvisionnement faisant en sorte  
16                    qu'aucune capacité en espace  
17                    d'entreposage n'est requise.

18                    Toutefois, hormis l'optimisation  
19                    possible sur la base des capacités  
20                    FTLH non utilisées, la Régie considère  
21                    qu'il existe d'autres moyens et  
22                    alternatives à la disposition de Gaz  
23                    Métro qui lui permettrait d'optimiser  
24                    le plan d'approvisionnement en termes  
25                    financiers et opérationnels en lien

1                                   avec ses capacités d'entreposage à  
2                                   Dawn.

3           Et là, à l'ordonnance de la Régie, au paragraphe  
4           203, la Régie demandait à Gaz Métro :

5                                   De déposer dans le cadre du prochain  
6                                   dossier tarifaire, une preuve complète  
7                                   portant sur les besoins et la gestion  
8                                   optimale des capacités d'entreposage.

9           Et elle demandait également à Gaz Métro :

10                                   De présenter notamment, les analyses  
11                                   démontrant les besoins de capacité en  
12                                   espace d'entreposage, d'injection et  
13                                   de retrait aux fins de flexibilité  
14                                   opérationnelle ainsi que les niveaux  
15                                   optimaux de capacités d'entreposage.

16           Et, en fait, la méthode proposée a été déposée au  
17           présent dossier à la pièce B-0220 aux pages 16 à 18  
18           où on peut voir l'évaluation des besoins de  
19           flexibilité opérationnelle sans les nominations et  
20           les ajustements considérés pour l'évaluation de la  
21           flexibilité opérationnelle.

22                                   En quoi la méthode proposée permet  
23                                   d'optimiser les capacités d'entreposage à Dawn en  
24                                   termes financiers et opérationnels et comment se  
25                                   reflète cette optimisation-là dans la preuve.



1 (12 h)

2 R. Juste pour... Un petit point de clarification.  
3 Énergir ne propose pas d'utiliser la méthode qui  
4 est présentée dans sa preuve. Énergir est plutôt  
5 d'avis qu'il faut demeurer avec l'ancienne. Par  
6 ailleurs, le document qui a été déposé ne permet  
7 pas d'identifier clairement les capacités optimales  
8 d'entrepôt parce que ça varie cette optimalité-là,  
9 dépendamment des conditions de marché et des offres  
10 qui nous sont faites. Donc, c'est difficile, voire  
11 impossible d'arriver avec un chiffre précis. Par  
12 contre ce que la pièce permet de faire, c'est  
13 d'identifier sur quel point la valeur de  
14 l'entrepôt peut être jugée. C'était le but ici  
15 de la pièce que vous avez devant vous.

16 Aussi, proche de la conclusion de cette  
17 pièce-là, on peut... Énergir indique que, pour  
18 pouvoir continuer à utiliser la méthode ici puis  
19 pouvoir évoluer... on a regardé ce qui était  
20 possible de faire sur les dernières fenêtres de  
21 nomination pour essayer d'être plus flexible et  
22 obtenir une flexibilité opérationnelle supérieure.

23 Par contre, l'utilisation de transactions  
24 pour régler la variation de la demande quotidienne  
25 amène des enjeux opérationnels qui sont importants,

1 voire insurmontables dans ce cas-ci, notamment en  
2 raison de l'absence de liquidité sur les marchés la  
3 fin de semaine. Donc, malgré qu'on a fait  
4 l'analyse, qu'on a regardé qu'est-ce que ça  
5 pourrait donner, dans les faits, Énergir conclut  
6 que ça ne serait pas possible de faire des  
7 transactions comme celle-là en ce moment sur les  
8 fenêtres NAESB.

9 M. VINCENT REGNAULT :

10 R. Peut-être juste d'ajouter au niveau de ces  
11 transactions-là, sur les fenêtres NAESB. Il faut  
12 peut-être comprendre que la façon dont ça se fait,  
13 là, les gens qui s'occupent de ces opérations-là  
14 sont devant les écrans, ils voient qu'est-ce qui  
15 est disponible sur le marché, les prix qui sont  
16 demandés en fonction de ces... on appelle ça des  
17 « bides » puis des « asks » dans notre jargon, il y  
18 a des transactions qui sont faites. Puis ce qu'on  
19 réalise, c'est que cet écran-là, il est peuplé de  
20 plusieurs offres et de demandes lorsqu'on est dans  
21 la préparation de la journée gazière, de la journée  
22 du lendemain.

23 Sauf que lorsqu'on se retrouve pendant la  
24 journée, ou encore à plus forte raison durant la  
25 fin de semaine, ces écrans-là sont noirs. Il n'y a

1 rien qui est offert. Parce que les gens sont... Le  
2 marché est simplement pas liquide au niveau du gaz  
3 naturel à l'extérieur de la fenêtre ou des  
4 premières fenêtres de la journée. Donc, c'est ça la  
5 difficulté pratique à laquelle on fait face.

6 Évidemment, on avait bien noté le devoir  
7 que nous avait donné la Régie. On a tenté d'y  
8 répondre. Mais on s'est heurté à plusieurs  
9 obstacles qui font en sorte qu'aujourd'hui, bien,  
10 on revient devant vous puis on vous dit, regardez,  
11 on est conscient que vous nous avez demandé de  
12 faire ça, mais la réalité c'est qu'on n'est pas  
13 capable d'arriver à quelque chose, à un résultat  
14 qui est intéressant ou qui est valable ou qui est  
15 opérationnellement parlant faisable.

16 Et donc, ce qu'on vous dit ni plus ni  
17 moins, c'est, on a essayé, ça ne fonctionne pas, on  
18 pense que cette avenue-là, on ne devrait pas la  
19 poursuivre et que, quant à nous, la façon de  
20 déterminer, la façon optimale de déterminer les  
21 quantités ou les capacités d'entreposage dont on a  
22 besoin, c'est la méthode qu'on utilise depuis déjà  
23 quelques années. Donc, c'est ça un peu le message  
24 qu'on vous envoie aujourd'hui.

25 Q. [131] Puis toujours par rapport à la méthode qui

1 est déposée dans le présent dossier, est-ce qu'elle  
2 tient compte de l'évaluation du prix de la  
3 fourniture et notamment l'ensemble des fenêtres  
4 NAESB?

5 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

6 R. On ne l'a pas évaluée au point de vue de la valeur  
7 de la fourniture. Mais, par contre, pour ce qui est  
8 des fenêtres NAESB, on a pris l'approche théorique  
9 que c'était possible d'agir sur ces fenêtres-là  
10 quand on a fait l'évaluation qui est présentée  
11 devant vous. Mais comme Vincent l'a expliqué, par  
12 contre, dans la réalité concrètement ce n'est pas  
13 quelque chose qu'on entrevoit qu'il serait possible  
14 de faire.

15 M. VINCENT REGNAULT :

16 R. Juste pour compléter sur la question de la valeur  
17 de la fourniture de l'étude. Donc, on a tenté de  
18 déterminer la flexibilité opérationnelle dont on  
19 aurait besoin sur les fenêtres NAESB, mais on n'a  
20 pas pu compléter cette analyse-là avec la valeur de  
21 la fourniture parce que le marché n'est pas liquide  
22 à ce moment-là de la journée. Donc, on n'est pas en  
23 mesure de venir dire, bien, voici les actions qu'on  
24 aurait pu poser puis la valeur qu'on aurait pu  
25 créer ou détruire, à la limite.

1 (12 h 06)

2 Q. **[132]** Puis suite aux conclusions de ces analyses,  
3 est-ce qu'Énergir... qu'est-ce qu'Énergir propose  
4 afin de poursuivre sa réflexion puis les travaux  
5 quant à l'optimalité de la gestion des capacités  
6 d'entreposage à Dawn, principalement en espace et  
7 en flexibilité opérationnelle pour répondre aux  
8 éléments soulevés dans la décision D-2017-094.

9 M. VINCENT REGNAULT :

10 R. Donc, en fait, le sujet de l'entreposage, c'est un  
11 sujet qui est chaud, qui est « hot » qu'on a  
12 abordé, moi ça fait quatre ans que je suis aux  
13 approvisionnements gaziers, je pense qu'à chaque  
14 année, on a eu l'occasion d'échanger à ce sujet-là.

15 Puis on a vraiment regardé, en tout cas,  
16 bien sincèrement, on a regardé cette question-là  
17 sous plusieurs angles et on revient toujours un peu  
18 avec la méthode qu'on vous suggère depuis quelques  
19 années pour établir les besoins de flexibilité  
20 opérationnelle. Évidemment, peut-être, je ne veux  
21 pas trop m'avancer, mais on pourrait, évidemment,  
22 développer des choses beaucoup plus « funky » ou  
23 « flyées », mais dans notre vision des choses,  
24 quand on considère le coût total de  
25 l'approvisionnement sur le milliard de dollars

1 qu'on dépense en approvisionnements gaziers, grosso  
2 modo, à chaque année, bien sincèrement, je pense  
3 que la méthode qu'on emploie est suffisamment  
4 précise pour vous permettre de juger de  
5 l'optimalité des capacités d'entreposage qu'on  
6 contracte à chaque année, donc c'est ça.

7 Q. **[133]** Ensuite, ma prochaine question, c'est une  
8 question de clarification. Dans la pièce B-0220 à  
9 la page 11, on retrouve la section 2 : Capacité  
10 optimale d'entreposage à Dawn, pouvez-vous  
11 confirmer que dans cette section-là, les capacités  
12 d'entreposage réfèrent à des capacités en espace.

13 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

14 R. Pour ce qui est de la protection contre la  
15 fluctuation des prix, oui. Pour ce qui est de la  
16 flexibilité opérationnelle, ça répond plus à la  
17 capacité en termes d'injection et de retrait.

18 Q. **[134]** O.K. Pour la suite des choses, Monsieur le  
19 Président, est-ce que je pourrais vous demander, je  
20 pourrais vous suggérer, en fait, la pause lunch,  
21 peut-être qu'il y aura quelques questions au  
22 retour, ça sera à voir, mais pour l'instant, si  
23 vous me permettez.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Bien sûr, je vous le permets, Maître Cardinal. Et

1 en même temps, j'en profiterais, Maître Locas,  
2 c'est vous tout à l'heure qui vous nous avez dit  
3 que la demande de renseignement numéro 6 méritait  
4 éclaircissement, qui pourrait avoir des échanges à  
5 cet égard.

6 Me VINCENT LOCAS :

7 Exactement.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Je suggérerais que les échanges se fassent durant  
10 la pause du dîner.

11 Me VINCENT LOCAS :

12 De manière informelle entre...

13 LE PRÉSIDENT :

14 Avec madame Alarie et les gens qu'elle juge  
15 opportuns pour éviter qu'on fasse des échanges  
16 comme ça, à bâtons rompus, sans savoir exactement  
17 c'est quoi qui est recherché comme précisions.

18 Me VINCENT LOCAS :

19 Ça nous convient parfaitement.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Également, j'aurais un deuxième point. Ça avance  
22 très vite. Habituellement, c'est l'inverse, on a un  
23 petit peu de retard, ça avance très vite et je vois  
24 que le Panel 3 qui porte sur la marge excédentaire,  
25 il n'y a pas beaucoup de questions de la part des

1 intervenants, à moins que ça change, mais est-ce  
2 que vous aviez prévu où est-ce que des gens du  
3 Panel 4 sont pas loin cet après-midi, ils sont  
4 présents ici. On vient de changer.

5 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

6 Bien oui. Ça va arriver à quelques occasions durant  
7 les audiences. En fait, quelques personnes qui sont  
8 sur le Panel 4 sont ici avec nous, mais ça va  
9 requérir qu'on en appelle d'autres pour qu'ils se  
10 rendent vers nous. Alors, est-ce que je comprends  
11 que pour la Formation, hormis ce qui est prévu au  
12 calendrier aujourd'hui, il est possible donc qu'on  
13 puisse déjà entreprendre le Panel 4 auquel cas, ça  
14 nous fera plaisir de les convoquer.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Oui, ça serait, oui, ça va permettre au cas où il y  
17 aurait des pépins dans la semaine, on aura pris de  
18 l'avance. Donc, on pourrait reprendre à une heure  
19 et vingt-cinq (13 h 25).

20 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

21 REPRISE DE L'AUDIENCE

22

23 \_\_\_\_\_  
(13 h 27)

24 LE PRÉSIDENT :

25 Bonjour, bonjour, on ne vous avait pas entendu à



1 date, Maître Lemay.

2 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

3 Bonjour, Monsieur le Président, Mesdames les  
4 Régisseuses. Ça me fait plaisir d'être ici avec  
5 vous aujourd'hui. Marie Lemay-Lachance, Énergir.  
6 Peut-être un petit point en début... en début  
7 d'audience comme ça. Au sujet du panel 7, vous avez  
8 abordé donc la question de la création du panel 7  
9 en début d'audience, panel 7 qui est supposé  
10 témoigner donc demain après-midi, selon le  
11 calendrier fixé.

12 S'il y avait des questions sur le  
13 traitement réglementaire associé au PGEÉ, si  
14 c'était possible donc de diriger... puis je le dis,  
15 entre autres, pour le GRAME, qui en parle dans son  
16 mémoire, s'il y avait des questions, on vous  
17 inviterait à les diriger par le panel 5, qui doit  
18 témoigner demain matin. Panel 5 donc qui parle de  
19 comptabilité réglementaire, finalement. Alors, avec  
20 votre permission, c'est comme ça qu'on procéderait.

21 Puis, pour le reste donc, évidemment, suivi  
22 des décisions antérieures du PGEÉ, coûts évités, ça  
23 serait abordé par le panel 7.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Excellent. Vous l'aviez déjà annoncé d'ailleurs, je

1 pense, dans une de vos correspondances.

2 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

3 Oui, tout à fait, c'était à des fins de  
4 clarification pour être sûre que...

5 LE PRÉSIDENT :

6 Oui, vous avez bien fait, pour les gens qui sont  
7 ici, effectivement.

8 Me MARIE LEMAY-LACHANCE :

9 Parfait. Excellent.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Merci. Alors, nous reprenons avec un des membres du  
12 trio. Maître Locas.

13 Me VINCENT LOCAS :

14 Le premier trio.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Dites-moi, vous avez discuté ce midi sur la demande  
17 de renseignements numéro 6?

18 Me VINCENT LOCAS :

19 Oui, effectivement, il y a eu des échanges entre  
20 les témoins d'Énergir et les analystes de la Régie.

21 Le panel serait en mesure et de répondre à la DDR  
22 numéro 6... la question...

23 LE PRÉSIDENT :

24 Oui.

25

1 Me VINCENT LOCAS :

2 ... de la demande de renseignements numéro 6 et  
3 également de répondre à l'engagement numéro 1, pris  
4 ce matin, engagement du ROEÉ.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Oui, puis, en même temps, par la suite nous aurons  
7 une couple de questions additionnelles par maître  
8 Cardinal. J'allais vous oublier encore, hein. Non,  
9 non, j'allais lui dire que je ne l'oubliais pas. Je  
10 voyais qu'elle me regardait puis elle pensait que  
11 je l'oublierais. Et nous sauterons par la suite au  
12 prochain panel.

13 Me VINCENT LOCAS :

14 Exact, sur la marge excédentaire.

15 LE PRÉSIDENT :

16 C'est ça. Alors, on vous écoute.

17 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

18 R. Alors, merci, ça a été très productif. Alors, à la  
19 question de la DDR-6 de la Régie, en fait on pense  
20 que la méthode pour évaluer la valeur des outils,  
21 de la capacité supplémentaire à Pointe-du-Lac, elle  
22 est adéquate. C'est-à-dire qu'elle doit être  
23 mesurée en fonction de l'outil d'approvisionnement  
24 qu'elle substitue. Or, l'outil qui est substitué,  
25 l'outil d'approvisionnement qui est substitué par

1 l'augmentation de capacité à Pointe-du-Lac, c'est  
2 une capacité de transport « short haul » annuelle  
3 sur le long terme.

4 Maintenant, à savoir si cette valeur-là  
5 pourrait changer en incluant la demande la journée  
6 pointe dans un hiver extrême? La réponse, c'est que  
7 non. Parce qu'on aurait nécessairement alors les  
8 outils pour répondre à cette pointe-là dans l'hiver  
9 extrême puisque nos outils sont basés sur un  
10 maximum entre deux choses, entre la demande pour la  
11 journée de pointe et la demande pour l'hiver  
12 extrême. Si la journée de pointe se produit dans  
13 l'hiver extrême, on aurait la même capacité pour  
14 répondre à cette demande-là.

15 Donc, il n'y aurait pas d'avantages ni  
16 d'inconvénients à ajouter la journée de pointe dans  
17 l'hiver extrême, ça nous donnerait le même résultat  
18 que celui qu'on observe en ce moment.

19 Ensuite de ça, si on ajoutait une vague de  
20 froid ou si on vient ajouter d'autres variables,  
21 bien, là on change la base d'évaluation sur  
22 laquelle on vient mesurer la valeur des outils qui  
23 sont remplacés par PDL, ce qu'on ne fait pas  
24 aujourd'hui. On se limite à deux choses, on se  
25 limite entre la journée de pointe et l'hiver

1 extrême. La question revient un peu à dire, qu'est-  
2 ce qui se produirait dans un hiver qui serait plus  
3 qu'extrême, un hiver extrême extrême? Bien, ça  
4 s'évalue, ça se fait mais on ne pense pas que, la  
5 réponse, elle est là. On pense que, la journée de  
6 pointe et l'hiver extrême, ce sont les balises  
7 requises parce que c'est celles qu'on utilise dans  
8 le cadre de la Régie pour le plan  
9 d'approvisionnement.

10 Ça fait que tout ça pour dire qu'on  
11 continue à penser que la bonne méthode d'évaluation  
12 des outils, c'est celle qu'on utilise en ce moment.  
13 C'est-à-dire que la valeur des outils que remplace  
14 PDL, c'est la valeur du transport « short haul »  
15 annuel, à trois cent soixante-cinq (365) jours par  
16 année.

17 Q. **[135]** Merci. Vous alliez ajouter quelque chose, je  
18 crois?

19 R. J'allais répondre à l'engagement 1 mais je vais  
20 attendre.

21 Q. **[136]** Oui, O.K. Est-ce que ça convient comme  
22 réponse, Maître Cardinal? C'est complet pour celle-  
23 là? Oui. On me fait signe oui, pour le sténographe.  
24 Alors, allons-y pour l'engagement numéro 1.

25 (13 h 32)

1 R. Donc, pour l'engagement numéro 1, on l'a calculé  
2 avec les chiffres qui sont retrouvés à la pièce  
3 GM-H, Document 1, Annexe 9 page 1 de 2, en  
4 utilisant dans ce tableau-là la ligne 18, qui sont  
5 les achats dans le territoire, et en la divisant  
6 par la ligne 10, qui est le total de la demande.  
7 Juste ramener quelques petits bémols. Dans la ligne  
8 18, on retrouve non seulement du GNR, mais on  
9 retrouve aussi un petit peu d'évaporation, mais  
10 c'est du bruit dans tout ça. Donc, l'évaluation  
11 reste à peu près la même. Et aussi que ces achats  
12 de GNR là, ce sont les achats dans le territoire  
13 d'Énergir. Ça n'inclut pas du GNR qui pourrait  
14 venir d'hors franchise.

15 Alors, les résultats sont les suivants :  
16 Pour l'année deux mille dix-neuf (2019), on est à  
17 point deux pour cent (,2 %); pour l'année deux  
18 mille vingt (2020), on est à un point zéro trois  
19 (1,03 %); pour l'année deux mille vingt et un  
20 (2021), on serait à deux point quatre-vingt-deux  
21 (2,82 %); et pour l'année deux mille vingt-deux  
22 (2022), on serait à trois point vingt-sept pour  
23 cent (3,27 %).

24 LE PRÉSIDENT :

25 Merci pour la réponse. Nous revenons maintenant aux

1 questions de maître Cardinal.

2 Me AMÉLIE CARDINAL :

3 Q. **[137]** Bonjour. Rebonjour en fait. Je vais vous  
4 référer à la pièce B-0255, qui est la réponse 3.1  
5 d'Énergir à la DDR 5 de la Régie, à la page 16.  
6 Donc, Énergir présente un tableau des hypothèses  
7 considérées à l'évaluation de l'impact du projet  
8 Intragaz à moyen terme. Pouvez-vous nous indiquer  
9 si les données présentées au tableau tiennent  
10 compte de la valeur des capacités de transport  
11 FTLH? En fait, est-ce que les prix énoncés dans la  
12 colonne « prix - ¢ par m3 » sont des prix FTLH?

13 M. VINCENT REGNAULT :

14 R. Donnez-nous juste un instant! C'est vraiment un  
15 petit détail ici qui nous... Il faut juste qu'on se  
16 remette dedans. Est-ce que vous avez d'autres  
17 questions suite à cette question-là ou... Parce que  
18 sinon, on pourrait juste le vérifier puis vous le  
19 dire rapidement d'ici la fin des audiences.

20 Q. **[138]** Oui, bien, en fait, on voulait savoir  
21 également quelle est la date qui est utilisée pour  
22 les hypothèses retenues?

23 R. On peut prendre un engagement pour faire avancer  
24 les choses peut-être plus rondement si c'est juste  
25 ce petit détail-là qu'il vous manque.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Excellent!

3 Me AMÉLIE CARDINAL :

4 Parfait.

5 M. VINCENT REGNAULT :

6 R. C'est ce que je suggère.

7 LE PRÉSIDENT :

8 L'engagement numéro 2.

9 Me AMÉLIE CARDINAL :

10 Donc, l'engagement numéro 2, c'est de déterminer si  
11 les données du tableau présenté à la page 16 de la  
12 pièce B-0255 tiennent compte de la valeur des  
13 capacités de transport FTLH; et la deuxième  
14 question, c'est de savoir quelle est la date des  
15 hypothèses retenues.

16 En fait, je vais avoir une demande  
17 supplémentaire, toujours dans cette demande  
18 d'engagement. Considérant évidemment qu'on n'est  
19 pas capable de savoir pour l'instant si c'est du  
20 FTSH ou FTLH, est-ce que ça serait possible de  
21 déposer les résultats de l'évaluation de l'impact  
22 financier du projet à moyen terme, donc deux mille  
23 vingt-deux mille vingt-deux (2020-2022), en tenant  
24 compte de la valeur d'achat ou de revente en  
25 capacité de transport FTSH?



1 M. VINCENT REGNAULT :

2 R. D'accord.

3 Q. **[139]** D'accord. Et en fait j'ajouterais une autre  
4 demande à cet engagement, tant qu'à les lister. Ça  
5 serait de déposer les hypothèses considérées à  
6 l'évaluation selon le format qui est présentée à la  
7 page 16 toujours de la même pièce, de la pièce  
8 B-0255, et présenter les caractéristiques des  
9 capacités de transport considérées pour chacune des  
10 années, notamment le tronçon et la date des  
11 hypothèses de prix retenus.

12

13 E-2 (Énergir) : Déterminer si les données du  
14 tableau présenté à la page 16 de  
15 la pièce B-0255 tiennent compte  
16 de la valeur des capacités de  
17 transport FTLH; quelle est la  
18 date des hypothèses retenues;  
19 déposer les résultats de  
20 l'évaluation de l'impact  
21 financier du projet à moyen terme  
22 (2020-2022) en tenant compte de  
23 la valeur d'achat ou de revente  
24 en capacité de transport FTSH et,  
25 déposer les hypothèses

1                                    considérées à l'évaluation selon  
2                                    le format qui est présentée à la  
3                                    page 16 toujours de la pièce  
4                                    B-0255, présenter les  
5                                    caractéristiques des capacités de  
6                                    transport considérées pour  
7                                    chacune des années, notamment le  
8                                    tronçon et la date des hypothèses  
9                                    de prix retenus (demandé par la  
10                                    Régie)

11        R. Parfait. Merci.

12                    (13 h 39)

13        Q. **[140]** Et prochaine question, vous avez répondu à la  
14                    demande de renseignements numéro 5 de la Régie de  
15                    la semaine dernière et vous avez, entre autres,  
16                    parlé de Pointe-du-Lac. Comment Pointe-du-Lac a  
17                    réagi à l'hiver extrême, donc deux mille quatorze-  
18                    deux mille quinze (2014-2015) et au vortex polaire  
19                    de deux mille dix-sept-deux mille dix-huit (2017-  
20                    2018)?

21        R. Donc, pendant cet hiver-là très froid, le treize-  
22                    quatorze (13-14), quatorze-quinze (14-15) aussi,  
23                    évidemment, Pointe-du-Lac a été utilisée de façon  
24                    très importante. Avec les journées de froid qu'on a  
25                    connues, on l'a utilisée dans la mesure du

1 possible.

2 Ceci dit, si la question c'est d'avoir des  
3 chiffres plus précis, évidemment, on les a pas avec  
4 nous. Si ce qu'on veut savoir c'est la quantité qui  
5 était disponible à tous les jours, qui a été  
6 utilisée à tous les jours, ça, c'est une  
7 information qu'on n'a pas à notre portée. On  
8 pourrait probablement, en fait, on pourrait  
9 assurément la trouver mais c'est pas une  
10 information qu'on a à notre disposition  
11 présentement. Mais c'est sûr que Pointe-du-Lac a  
12 été utilisée de façon très importante pendant ces  
13 journées de froid là.

14 Q. **[141]** Parfait. Donc, je vais référer de façon très  
15 générale au dossier R-4034-2018 qui est dans la  
16 preuve d'Énergir par rapport au projet Intragaz à  
17 Pointe-du-Lac où Énergir parle, entre autres, du  
18 risque de performance. Dans une situation où le  
19 site d'emmagasiner d'Intragaz à Pointe-du-Lac ne  
20 serait pas en mesure de fournir les capacités  
21 contractées soit en partie ou en totalité, comment  
22 Énergir entend intervenir ou faire face à la  
23 situation?

24 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

25 R. Dépendamment dans quelle situation on est à ce

1 moment-là, on va soit contracter plus d'outils ou  
2 en décontracter moins, dépendamment dans quelle  
3 situation où on est.

4 Q. **[142]** Donc, ça termine mes questions. Merci.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Merci Maître Cardinal. Questions? Questions  
7 également?

8 INTERROGÉS PAR LA FORMATION

9 LE PRÉSIDENT :

10 Q. **[143]** Alors, nous avons une seule question qui va  
11 s'adresser plutôt aux procureurs d'Énergir. Vous en  
12 prenez note, c'est pour lors des plaidoiries ainsi  
13 qu'à la FCEI, c'est par rapport à la preuve de la  
14 FCEI mais on voulait vous la poser immédiatement vu  
15 que le panel est présent pour qu'ils l'entendent  
16 également de vive voix et s'il y a d'autres  
17 intervenants qui veulent en discuter à votre  
18 discrétion, ou l'aborder dans le cadre de la  
19 plaidoirie.

20 Alors, ça réfère à deux pièces de la FCEI,  
21 la FCEI-0026 page 5 et FCEI-0027 page 3, qui est la  
22 réponse à la question 1.2. Ce qu'on peut comprendre  
23 de ces deux documents-là c'est que dans sa preuve  
24 relative au processus ouvert d'attribution des  
25 capacités de liquéfaction et d'emmagasinement de

1 l'usine LSR, FCEI propose un modèle selon lequel la  
2 DaQ fournirait un service d'entreposage et un  
3 service de liquéfaction.

4 Et la question qu'on aimerait que vous  
5 abordiez en plaidoirie c'est qu'on désire vous  
6 entendre sur la compétence de la Régie en matière  
7 de service de liquéfaction et d'entreposage de GNL  
8 ainsi que sur la fixation des tarifs associés à ces  
9 activités-là. C'est clair? Merci.

10 Oui, ça clôt les questions concernant ce  
11 panel. Je comprends que Monsieur Huet, vous êtes  
12 libéré, Monsieur Bellavance et Madame Lemay... Non,  
13 c'est l'inverse. C'est l'inverse, oh là là. Alors,  
14 ne pas libérer, c'était bien écrit et en jaune, ne  
15 pas libérer monsieur Huet, monsieur Bellavance et  
16 madame Lemay. Je libère les autres, c'est ça, à  
17 contrario.

18 (13 h 45)

19 C'est lundi, hein! Ça va revenir. Ça va  
20 revenir. Alors, on procède au prochain panel, le  
21 Panel 3. Est-ce que vous avez besoin d'une pause  
22 pour préparer le tout ou c'est correct, c'est bien?

23 Me VINCENT LOCAS :

24 Non, on va être prêts à procéder, Monsieur le  
25 Président. Donc, on va être prêts à procéder,

1 Madame la Greffière, il ne resterait que madame  
2 Josée Duhaime à assermenter.

3

4 PANEL 3 - MARGE EXCÉDENTAIRE EN TRANSPORT

5

6 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce vingt-septième  
7 (27e) jour du mois d'août, A COMPARU :

8

9 JOSÉE DUHAIME, Directrice ventes en entreprise,  
10 Énergir, ayant une place d'affaires au 1717, rue du  
11 Havre, Montréal (Québec);

12

13 LAQUELLE, après avoir fait une affirmation  
14 solennelle, dépose et dit :

15

16 ISABELLE LEMAY,

17 JEAN-SÉBASTIEN HUET,

18 sous la même affirmation solennelle

19

20 Me VINCENT LOCAS :

21 Donc, les témoins sont disponibles pour prendre les  
22 questions. Merci.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci. Maître Sarault, vous avez des questions.

25

1 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me GUY SARAULT :

2 Q. **[144]** Alors, je vous réfère au mémoire de l'ACIG  
3 qui a été produite comme pièce C-ACIG-0025 sous la  
4 plume de notre analyste, monsieur Paul Paquin, et  
5 vous verrez qu'à la page 8, avant-dernier  
6 paragraphe, à titre de commentaires sur le tableau  
7 de l'historique des projets selon leurs  
8 probabilités de réalisation, il a dit :

9 Si la méthode - et je cite, là - si la  
10 méthode proposée par Énergir avait été  
11 utilisée pour l'année 2016-2017, la  
12 marge excédentaire aurait été de  
13 1 429 492 m3 par jour, ce qui est  
14 supérieur à la marge résultant de  
15 l'application de la méthodologie  
16 proposée au dossier actuel.

17 Êtes-vous en accord avec ce calcul selon les  
18 données dont vous bénéficiez dans votre dossier?

19 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

20 R. Juste peut-être un petit point de précision, le  
21 chiffre que vous venez de mentionner est légèrement  
22 différent du chiffre qu'on retrouve dans le tableau  
23 à la quatrième colonne, quatrième ligne, d'un  
24 million quatre cent vingt-cinq cent soixante-  
25 dix-huit (1 425 578), est-ce que c'est supposé être

1 le même chiffre?

2 Q. **[145]** Je vois... quatrième colonne?

3 R. Oui, on voit pour deux mille seize-deux mille dix-  
4 sept (2016-2017), ensuite dans le tableau...

5 Q. **[146]** Je vois un million quatre cent vingt-cinq  
6 mille cinq cent soixante-dix-huit (1 425 578).

7 R. Oui.

8 Q. **[147]** Monsieur Paquin m'indique qu'il y en a un qui  
9 est pour l'année et l'autre c'est par jour. Un pour  
10 l'année et que l'autre chiffre est par jour.

11 R. O.K.

12 Q. **[148]** Moi, le chiffre d'un million quatre cent  
13 vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze  
14 (1 429 492) m<sup>3</sup>, c'est par jour.

15 R. Alors, la réponse c'est oui.

16 Q. **[149]** Bon. Parfait. L'objectif de ma question,  
17 c'est de déterminer à quel résultat nous  
18 parviendrons si on devait faire le même exercice  
19 non seulement pour deux mille seize-deux mille dix-  
20 sept (2016-2017), mais également pour les autres  
21 années montrées dans le tableau. Est-ce qu'il y  
22 aurait moyen d'obtenir ça sous forme d'engagement?

23 Mme JOSÉE DUHAIME :

24 R. C'est difficile de répondre à votre question parce  
25 que vous nous demandez de regarder, de façon



1 antérieure, quand on n'avait pas de marge si c'est  
2 évalué de la même façon. C'est ça que je comprends  
3 de votre question.

4 Q. **[150]** Non. Si on utilisait la méthodologie...

5 R. Actuelle?

6 (13 h 52)

7 Q. **[151]** ... qui est proposée dans le dossier ici,  
8 mais avec ces chiffres-là pour les années deux  
9 mille treize (2013), deux mille quatorze (2014) et  
10 suivantes, à quels résultats parviendrait-on pour  
11 voir si... pour vérifier finalement pour chacune  
12 des années quelle aurait été la marge de transport  
13 selon la méthodologie proposée par Énergir, voir  
14 s'il y a une certaine cohérence historique, si on  
15 le valide contre des données passées?

16 Mme ISABELLE LEMAY :

17 R. Bien, dans les faits, il faut prendre en  
18 considération que, à chaque année, en cours d'année  
19 même, l'évaluation des projets se fait en continu.  
20 Donc, la donnée, elle peut... on peut vous la  
21 donner. Mais si on regarde l'histoire, ce n'est pas  
22 garanti demain matin. Ce qu'on demande à la Régie,  
23 c'est de nous approuver une marge excédentaire. Et  
24 on va revenir à chaque année, parce que ça va  
25 évoluer.

1 Q. **[152]** Ça, oui, puis on est d'accord avec ça, puis  
2 on encourage la flexibilité et la pratique de  
3 revoir l'évaluation de la marge à chaque année.  
4 Puis c'est marqué textuellement dans le mémoire de  
5 monsieur Paquin. Non, en fait ce qu'il veut faire,  
6 c'est finalement de valider avec des données  
7 passées les résultats auxquels on parviendrait avec  
8 cette méthodologie-là si elle devait être retenue.  
9 Autrement dit, dans ces années-là, quel était le  
10 projet qui nécessitait la plus grande marge et de  
11 combien?

12 R. Écoutez, l'information peut être produite.

13 Q. **[153]** Si vous êtes capable.

14 R. On faisait un parallèle les dossiers. Je vous  
15 rappellerai que, dans notre preuve, on fait un  
16 parallèle avec les dossiers... c'était ceux qui  
17 étaient considérés dans les scénarios favorables.

18 Q. **[154]** Oui.

19 R. Donc on a de l'information. Toutefois, est-ce que  
20 c'est vraiment utile? Vous avez besoin de ça?

21 Q. **[155]** Bien, pour mon analyste, c'est utile. Ça  
22 permet de voir si la méthodologie est  
23 conservatrice, si à la lumière, de l'éclairage des  
24 résultats d'années antérieures, on peut être  
25 rassuré. C'est ma seule question.

1 Me LOUISE ROZON :

2 Maître Sarault, en fait, on se questionne juste sur  
3 la pertinence d'obtenir ces détails-là alors que  
4 vous nous recommandez finalement d'autoriser la  
5 méthodologie qui est proposée par Énergir. Est-ce  
6 que vous remettez en question votre recommandation?

7 Me GUY SARAULT :

8 On peut simplement la valider. C'est simplement se  
9 rassurer nous-mêmes, et la Régie, et Énergir. C'est  
10 une mesure de prudence. Prenons-le comme ça!

11 Me LOUISE ROZON :

12 Que vous n'aviez pas au moment de votre rédaction  
13 de mémoire?

14 Me GUY SARAULT :

15 C'est une demande qui m'a été formulée par notre  
16 analyste. Ça ne me paraissait pas déraisonnable  
17 dans les circonstances, surtout s'ils ont les  
18 chiffres. Ce n'est pas pour eux un exercice  
19 impossible. À ce moment-là, il n'y a pas trop de  
20 problème.

21 Mme ISABELLE LEMAY :

22 R. Je vous avouerais que... Le temps est court, on  
23 veut traiter un dossier assez rapidement. En DDR,  
24 on aurait pu creuser. Alors ce que je peux vous  
25 proposer, si la Régie m'indique que c'est un

1           souhait, on peut retourner avec les données  
2           antérieures qu'on utilisait pour les plans d'appro  
3           antérieurs. Parce que, comme je vous disais, c'est  
4           une évaluation en continu qu'on fait. Donc, à quel  
5           moment qu'on...

6           Q. [156] Oui, oui, oui.

7           R. Ça fait qu'on va revenir sur les plans d'appro.

8           Mais si c'est requis, on peut vous faire fournir la  
9           donnée.

10          Q. [157] Mon analyste me fait signe que oui.

11          LE PRÉSIDENT :

12          Si ça vous convient, allons-y! Et vous mettez les  
13          réserves appropriées, associées avec l'engagement  
14          quant à la valeur ou la valeur probante de tout ça,  
15          ou votre procureur évoquera le tout. Alors  
16          engagement numéro 3.

17          Mme ISABELLE LEMAY :

18          R. Est-ce qu'on peut vous demander de répéter  
19          l'engagement juste pour être sûr qu'on vous donne  
20          dans le cadre que je vous ai délimité?

21          Me GUY SARAULT :

22          Oui. Pour chacune des années indiquées au tableau  
23          de la page 8 du mémoire de monsieur Paquin, de nous  
24          fournir le volume prévu du projet qui exigeait la  
25          plus grande capacité de transport. Ça va?

1 R. Parfait.

2

3 E-3 (Énergir) : Pour chacune des années indiquées  
4 au tableau de la page 8 du  
5 mémoire de monsieur Paquin, de  
6 nous fournir le volume prévu du  
7 projet qui exigeait la plus  
8 grande capacité de transport  
9 (demandé par l'ACIG)

10

11 LE PRÉSIDENT :

12 Et ça complète?

13 Me GUY SARAULT :

14 Ça complète. Je vous l'ai dit, j'avais seulement  
15 une question.

16 LE PRÉSIDENT :

17 C'est bien.

18 (13 h 57)

19 LE PRÉSIDENT :

20 Alors, nous passons maintenant avec maître Turmel,  
21 FCEI.

22 Me ANDRÉ TURMEL :

23 Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour, Mesdames  
24 les Régisseuses. André Turmel pour la Fédération  
25 canadienne de l'entreprise indépendante. Alors,

1 effectivement, j'ai été un peu discret depuis le  
2 début mais me voilà enfin pour cette ronde de  
3 questions, qui sera assez brève. On avait annoncé  
4 quand même... je pense plus de trente (30) minutes  
5 mais ça peut être assez court si les réponses sont  
6 à l'avenant.

7 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL :

8 Q. **[158]** Alors, bonjour au panel. Si vous voulez, dans  
9 un premier temps, simplement avoir pas très loin...  
10 on a deux outils de travail, là, la preuve de la  
11 FCEI amendée... telle qu'elle a été amendée,  
12 C-FCEI-0026, à la page 4, comme premier outil. Et,  
13 comme deuxième outil donc, B-0245, qui est la  
14 réponse aux DDR d'Énergir, à la DDR numéro 1, à la  
15 page 9 et suivantes. Donc, B-0245 et FCEI. Vous me  
16 dites quand vous l'avez.

17 Mme ISABELLE LEMAY :

18 R. C'est beau.

19 Q. **[159]** D'accord. Alors, si on regarde, dans un  
20 premier temps, la preuve de la FCEI à la page 4,  
21 sous la rubrique « Évaluation de la marge  
22 excédentaire en transport », la FCEI rappelle un  
23 peu ce qu'Énergir demande cette année. Et elle  
24 explique qu'aux fins d'établir la marge  
25 excédentaire en transport... je suis au deuxième



1                   projets d'envergure dont l'évaluation  
2                   de probabilité de réalisation est  
3                   supérieure à cinquante pour cent  
4                   (50 %) se retrouvent au sein du  
5                   scénario de base de la prévision de la  
6                   demande. Ceux inférieurs à cinquante  
7                   pour cent (50 %), mais égaux ou  
8                   supérieurs à vingt-cinq pour cent  
9                   (25 %) se retrouvent dans le scénario  
10                  favorable de la prévision...

11                Ainsi de suite. Alors, ça, ça nous permet  
12                d'aller... de tourner la page, et j'arrive donc à  
13                mes questions, à la question/réponse 3.3. Dans les  
14                faits vous... 3.3, on vous posait la question :

15                    Pour les 5 dernières années, veuillez  
16                    identifier le nombre de projets dont  
17                    la probabilité de réalisation avait  
18                    été évaluée : entre zéro et vingt-cinq  
19                    pour cent (25 %), entre vingt-cinq  
20                    (25) et cinquante pour cent (50 %)...

21                Ainsi de suite. Et là vous avez produit un tableau,  
22                que nous avons, et c'est ça qu'on veut comprendre  
23                ensemble, avec vous. O.K.? Alors, dans ce tableau,  
24                donc à la page 11 de 79, vous présentez,  
25                finalement, depuis les cinq dernières années, un



1 peu le type de projets qui avaient été prévus aux  
2 fins de réalisation. Et on comprend, et c'est ça  
3 que je veux bien saisir avec vous, quand je regarde  
4 l'année deux mille treize - deux mille quatorze  
5 (2013-2014), est-ce que je comprends bien qu'il y  
6 avait sept projets, comment dire? Identifiés. Et  
7 que, somme toute, il y en... quand on regarde les  
8 explications, il n'y en a qu'un qui s'est  
9 matérialisé? Sur les quatre années à venir. Parce  
10 que vous faites toujours des... des prévisions pour  
11 les quatre prochaines années à venir. Vous dites :  
12 « Bon, en deux mille treize - quatorze (2013-14),  
13 il y avait sept projets », que vous voyez devant  
14 vous, « Aujourd'hui, on est capable, cinq ans plus  
15 tard, de dire... », de sept projets-là vous nous  
16 avez dit qu'un seul projet a été réalisé, si je  
17 comprends bien.

18 (14 h 02)

19 Est-ce qu'on doit comprendre ça de cette façon-là?  
20 Ou, au contraire, c'est-à-dire que dans, peut-être  
21 que ça va être moins mêlant, quand vous nous dites  
22 dans la réponse sous le tableau, vous nous dites :

23 À ce jour, deux projets ont été  
24 réalisés.

25 O.K.?

1                   Le premier a été présenté lors du  
2                   dossier tarifaire 14-15. Sa  
3                   probabilité de réalisation était de  
4                   plus de 75 %.

5                   Bon. Quand vous nous dites ça, est-ce qu'on  
6                   comprend bien que ce projet n'est pas dans les sept  
7                   projets présentés dans le tableau deux mille  
8                   treize-quatorze (2013-14), dans la rubrique vingt-  
9                   cinq (25) à cinquante pour cent (50 %).

10                  R. Alors, on n'a pas avec nous, on n'a pas  
11                  l'information sur le nominatif des projets. En  
12                  fait, ce qui se passe, puis c'est un peu ce qu'on  
13                  expliquait aussi dans l'ensemble de cette preuve-  
14                  là, c'est que ça évolue en continu alors il peut y  
15                  avoir eu un, puis nous c'est ce qu'on en comprend  
16                  mais est-ce que c'est exactement le même compte, on  
17                  n'est pas en mesure de vous le confirmer  
18                  aujourd'hui.

19                  Toutefois, les dossiers évoluent et il peut  
20                  y avoir un dossier ou un projet qui a été une année  
21                  entre vingt-cinq (25) et cinquante (50) et l'année  
22                  suivante a évolué mais ça dépend des projets, c'est  
23                  du cas par cas. Mais si vous me demandez parmi les  
24                  sept lesquels sont allés où, actuellement, là, je  
25                  ne suis pas en mesure de vous répondre mais c'est

1           une information que je pourrais trouver mais je ne  
2           peux pas vous la donner actuellement.

3       Q. **[161]** Donc, travaillons ensemble. Parce que vous  
4           même vous dites qu'il n'est pas anormal que des  
5           projets qui sont identifiés ne se réalisent pas.  
6           C'est pas ça qu'on cherche à faire identifier,  
7           c'est quand même l'ampleur des projets identifiés.  
8           Il y en a quand même treize (13) depuis deux mille  
9           treize-quatorze (2013-14) jusqu'à aujourd'hui,  
10          O.K.? Et là, on comprend qu'il n'y en a que deux  
11          qui se sont réalisés.

12                   Nous, nous voulons bien comprendre un, si  
13           c'est ça qu'on doit comprendre, de ces treize (13)  
14           projets là, seulement deux se sont réalisés parce  
15           que vous nous dites que, aux fins d'établir la  
16           marge de manoeuvre, la marge de comment on appelle  
17           ça, la marge excédentaire de transport, vous vous  
18           basez sur la somme de ces projets-là. Or, ici, vous  
19           semblez identifier un grand nombre de projets mais  
20           en réaliser, somme toute, très, très, très peu, ça  
21           nous fait peur.

22       R. Alors, j'aimerais commencer par clarifier...

23       Q. **[162]** Vous comprenez où on veut en venir?

24       R. Oui, je comprends. J'aimerais commencer par  
25           clarifier qu'il ne s'agit pas de treize (13)

1 projets distincts. Comme je vous mentionnais, il y  
2 a des projets, puis on le mentionnait également  
3 dans les réponses, qu'il y a des projets qui  
4 peuvent être récurrents d'une année à l'autre qu'on  
5 présente. Donc, il est possible que dans l'année  
6 deux mille treize-deux mille quatorze (2013-2014),  
7 parmi les sept qui soient là, il y en ait eu dans  
8 les années subséquentes qui étaient les mêmes.  
9 Donc...

10 Q. **[163]** Puis qui a évolué dans le taux de  
11 probabilité, autrement dit votre évaluation qu'ils  
12 risquent de se réaliser.

13 R. On fait l'évaluation à chaque année pour le dossier  
14 tarifaire. Donc, vous devriez regarder chacune des  
15 lignes comme étant une ligne distincte au niveau de  
16 l'évaluation qu'on fait.

17 Q. **[164]** Oui. Et donc, quand on regarde, par exemple,  
18 deux mille treize-deux mille quatorze (2013-2014),  
19 et comme vous faites des prévisions pour quatre  
20 ans, on peut déjà, comme le quatre ans est passé,  
21 hein, si on va en rétrospective, en deux mille  
22 treize-quatorze (2013-14), vous aviez identifié  
23 sept projets.

24 Or, on comprend qu'aucun de ces projets ne  
25 s'est réalisé. Aujourd'hui, c'est ce qu'on essaie

1 de déterminer avec vous, tu sais, quand on regarde  
2 derrière, parce que vous faites des prévisions sur  
3 quatre ans.

4 R. Alors, vous avez raison. Lorsqu'on fait le plan  
5 d'appro, on a un horizon aux quatre ans. Mais ça,  
6 c'est un quatre ans mobile, à chaque année on  
7 recommence donc toujours quatre ans en avant. Où on  
8 n'est pas d'accord, c'est de dire qu'il n'y en a  
9 pas eu qui ont été réalisés. Il y a deux projets  
10 qui se sont réalisés, comme vous voyez à la  
11 question 3.4. Mais il faut comprendre aussi que de  
12 regarder les années antérieures pour voir si c'est  
13 le portrait futur, il n'y avait pas de marge  
14 excédentaire et on vous a dit, les clients ont dit,  
15 il y a de grands projets industriels qui ont  
16 également énoncé haut et fort qu'ils ne pouvaient  
17 s'implanter parce qu'ils n'arrivaient pas à avoir  
18 de la capacité. Alors, ça peut être le reflet de ça  
19 aussi, là, il faut... il faut...

20 (14 h 08)

21 Q. **[165]** Mais, c'est pas une critique du passé que je  
22 veux faire avec vous.

23 R. Non. Oui, oui.

24 Q. **[166]** C'est simplement, t'sais, là on travaille sur  
25 la méthodologie que vous souhaitez utiliser...

1 R. Tout à fait.

2 Q. **[167]** ... pour le futur dans le dossier. C'est plus  
3 là-dessus. Et cette méthodologie-là vous vous basez  
4 sur des résultats passés qui, pour nous, bien, nous  
5 posent quelques questions. Mais, si vous voulez, je  
6 peux... parce que si c'est pas clair, on peut... je  
7 peux formaliser un engagement pour que vous preniez  
8 le temps de bien identifier les réponses.

9 Mme JOSÉE DUHAIME :

10 R. Je vais juste corriger une petite chose.

11 Q. **[168]** Oui.

12 R. C'est pas sur le passé qu'on a basé notre  
13 méthodologie, c'est sur les projets qu'on évalue en  
14 continue, donc c'est le futur.

15 Q. **[169]** Oui.

16 R. Et on ne fait pas la somme des projets, mais on  
17 prend uniquement le volume le plus élevé parmi les  
18 projets qui répondent entre le vingt-cinq (25 %) et  
19 cinquante pour cent (50 %). Donc, c'est sûr que,  
20 regarder antérieurement, mais je ne l'avais pas la  
21 marge dans le temps. On ne faisait pas les choses  
22 de la même façon. Les projets, un projet de  
23 développement, c'est toujours évalué en continue.  
24 Vous savez comme moi, ça suit un peu l'économie,  
25 hein! Quand l'économie va bien, on a plus de

1 projet. Quand l'économie va moins bien, on a moins  
2 de projet. Et c'est toujours évalué en continue en  
3 fonction des quatre critères qu'on a dit.

4 Donc, dans votre cas ici, il n'y a pas de  
5 risque de prendre une somme de projets, c'est le  
6 projet le plus élevé en tant que volume répondant à  
7 ces normes-là.

8 Q. **[170]** O.K. Et le six cent soixante (660) 10(3)  
9 mètres cubes, il est dérivé de... Comment vous le  
10 dérivez de ce tableau-là exactement. Est-ce que  
11 c'est à partir de ces données-là ou simplement de  
12 l'année deux mille dix-sept, deux mille dix-huit  
13 (2017-2018) pour les quatre prochaines années?  
14 Parce que vous avez identifié deux projets.

15 Mme ISABELLE LEMAY :

16 R. Les données antérieures n'ont aucun impact sur le  
17 futur.

18 Q. **[171]** Non. Ça, je le comprends. Je le comprends.

19 R. Non, mais je veux juste vous expliquer.

20 Q. **[172]** O.K.

21 R. Alors, ce qu'on demande dans le... dans le dossier  
22 tarifaire deux mille dix-huit, deux mille dix-neuf  
23 (2018-2019) porte sur l'évaluation qu'on a faite  
24 des projets potentiels au moment de l'élaboration  
25 du dossier tarifaire. Donc, ce n'est pas... On n'a

1 pas ouvert un tiroir puis on a sorti des projets.  
2 On a regardé, au moment où on bâtissait le dossier,  
3 qu'est-ce qu'on a. Bien, en fait, l'équipe de  
4 madame Duhaime ont identifié quels sont les projets  
5 et où se situent-ils dans leurs différents  
6 critères.

7 Q. **[173]** Parfait.

8 Mme JOSÉE DUHAIME :

9 R. L'Évaluation a été faite...

10 Q. **[174]** Oui.

11 R. ... en fonction de février deux mille dix-huit  
12 (2018).

13 Q. **[175]** Bon.

14 R. Les projets qu'on avait à ce moment-là pour le  
15 futur.

16 Q. **[176]** Et en février deux mille dix-huit (2018) pour  
17 la prochaine année tarifaire, pour arriver ici,  
18 vous avez identifié combien de projets qui sont  
19 entre vingt-cinq et cinquante (25-50), cinquante et  
20 soixante-quinze (50-75) et plus de soixante-quinze  
21 (75), on parle de combien de projets?

22 Mme ISABELLE LEMAY :

23 R. Si vous nous donnez deux petites secondes, on va  
24 vous trouver ça. Alors, pour la demande actuelle,  
25 il y a un projet.



1 Q. **[177]** O.K. Donc, un projet en février deux mille  
2 dix-huit (2018) a été identifié aux fins du présent  
3 dossier tarifaire. Bien, un projet donc pour les  
4 quatre prochaines années, hein! Parce que c'est  
5 toujours sur quatre ans. En deux mille dix-huit  
6 (2018) vous identifiez un projet et vous dites,  
7 c'est toujours sur quatre ans. O.K. Bon. C'est ça  
8 qui a été utilisé pour établir le six cent soixante  
9 (660), c'est ça?

10 R. Pour le présent dossier tarifaire, oui.

11 Q. **[178]** Parfait. O.K. Maintenant, peut-être ça va  
12 nous aider, on va avancer plus rapidement. Est-ce  
13 que, je pose la question, si vous pouvez répondre,  
14 tant mieux, sinon on prendra un engagement. C'est  
15 dans le tableau que vous nous avez donné donc à la  
16 DDR que l'on voit, êtes-vous capable de me  
17 confirmer, dans la première colonne, entre vingt-  
18 cinq (25 %) et cinquante (50 %), il y a deux mille  
19 treize (2013)... toutes les années, là, 72612 que  
20 vous voyez de manière verticale. Pouvez-vous me  
21 confirmer si ces projets-là identifiés là ont été  
22 réalisés ou pas?

23 R. L'information vous est donnée à la réponse 3.4. on  
24 dit qu'il y a deux projets qui ont été réalisés

25 Q. **[179]** O.K. Bon.

1 Mme ISABELLE LEMAY :

2 R. Peut-être que ce que vous ne comprenez peut-être  
3 pas, puis je vais tenter de vous le clarifier.  
4 Alors, le projet qui s'est réalisé, un des projets  
5 qui se sont réalisés, on dit que lorsqu'on l'a  
6 considéré... il est monté éventuellement à  
7 soixante-quinze pour cent (75 %) de probabilité de  
8 réalisation, là.

9 (14 h 14)

10 Q. **[180]** Ça, je comprends, mais êtes-vous capable de  
11 me dire, le projet qui a été réalisé, là, faisait-  
12 il partie des projets identifiés dans la première  
13 colonne? Vous ne le savez pas?

14 R. Bien, comme on vous mentionnait tout à l'heure,  
15 nous, on n'a pas les noms.

16 Q. **[181]** O.K. Vous n'êtes pas capable de me le dire.

17 R. Mais on peut vous trouver l'information. Si vous  
18 voulez ça, on va vous la trouver.

19 Q. **[182]** O.K. Je pense que ça va... On va prendre  
20 l'engagement. Ça va être très simple à répondre.  
21 Vous allez vérifier. Engagement numéro 4. En lien  
22 avec le tableau identifié à la page 11 de 79, GM-T,  
23 Document 3, identifier pour la colonne entre vingt-  
24 cinq (25 %) et cinquante pour cent (50 %) si...  
25 donc l'ensemble, le nombre de projets pour toutes

1 ces années ont été réalisés ou pas, et celui qui a  
2 été réalisé, qui est identifié fait partie de ces  
3 projets-là.

4 R. Il y a eu deux projets qui ont été réalisés.

5 Q. **[183]** Deux.

6 R. Voilà! La question 3.4...

7 Q. **[184]** On va les identifier.

8 R. Ce que vous me demandiez, c'était, est-ce qu'ils  
9 faisaient partie de ceux qu'on avait identifiés  
10 dans les nombres du tableau. C'est ça que vous avez  
11 besoin comme information. Parce que, là, quand vous  
12 me dites, pour chacune des années, vous voulez que  
13 je prenne...

14 Q. **[185]** Oui, bien, l'ensemble des... Il y a sept  
15 projets en deux mille treize-quatorze (2013-2014);  
16 deux projets en quatorze-quinze (2014-2015), et  
17 caetera. C'est l'ensemble de la colonne.

18 R. D'accord.

19 Q. **[186]** Aux fins de bien compléter la réponse, je  
20 pense que vous aviez bien commencé, pour finir.  
21 Dans les faits, vous parlez de trois projets, deux  
22 qui ont été réalisés et un que vous êtes en  
23 train... bien, qui est présenté dans le présent  
24 dossier. Finalement, le deuxième projet, pourriez-  
25 vous nous l'identifier un peu comme on vient... le

1 premier projet dont on parle, je vais vous demander  
2 de nous le distinguer à partir de la colonne  
3 horizontale, entre vingt-cinq pour cent (25 %) et  
4 cinquante pour cent (50 %). Ça, ça va. Le deuxième  
5 projet, vous identifiez un deuxième projet, le  
6 deuxième projet, c'est celui de deux mille seize  
7 (2016)... Attendez un instant! A été présenté deux  
8 mille quinze-deux mille seize (2015-2016). Bon. Il  
9 apparaît où ce... comment peut-on l'identifier? Si  
10 vous êtes capable de l'identifier.

11 R. Bien, si vous regardez dans la réponse 3.4.

12 Q. **[187]** Oui.

13 R. On vous mentionne que... Donc, il y a deux projets  
14 qui ont été réalisés. Le premier avait été présenté  
15 dans le dossier tarifaire deux mille quatorze-deux  
16 mille quinze (2014-2015). Donc, il serait dans le  
17 groupe deux mille quatorze-deux mille quinze (2014-  
18 2015), les deux qu'on avait dans le tableau. Donc,  
19 quand on dit qu'il a été présenté, il était là. Et  
20 ensuite... Je m'excuse, je suis en train de vous  
21 mélanger. Mais les projets qui se sont réalisés, on  
22 les a mis dans les années... Mais je comprends la  
23 confusion et je vais vous l'éclairer.

24 Q. **[188]** Bon. Parce que, dans les faits en deux mille  
25 treize-quatorze (2013-2014), il y a eu sept projets

1 d'identifiés, puis aucun a été réalisé. Ça fait que  
2 c'est sûr que, t'sais, ces projets-là ne se sont  
3 pas réalisés. C'est ce que je comprends. Et, là,  
4 donc, nous, on veut savoir, vous identifiez un  
5 premier projet réalisé, comment peut-on le suivre  
6 dans ces années-là, le deuxième également, comment  
7 peut-on le suivre. On comprend qu'il peut évoluer.  
8 Nous, on veut juste départager tout ça. Et le  
9 troisième, cette année, on comprend qu'il est, deux  
10 mille dix-sept-deux mille dix-huit (2017-2018), il  
11 ne serait pas là-dedans... c'est-à-dire que... Le  
12 troisième, il apparaît où?

13 Somme toute, parce que, comme les projets  
14 évoluent, au total, il y a treize (13) projets,  
15 quand on fait la somme des projets, ou douze (12)  
16 projets; si on dit des projets, c'est qu'ils ont  
17 leur individualité. Et, là, on nous parle que deux  
18 projets ont été réalisés. Alors, nous, on... À  
19 moins qu'on ne comprend pas, on se dit, bien,  
20 peut-être qu'il y a dix projets qui n'avaient pas  
21 lieu d'être.

22 R. On va vous apporter l'information. Mais je  
23 réitère...

24 Q. **[189]** Oui.

25 R. ... que ce n'est pas cumulatif. Il n'y a pas treize

1 (13) projets. Il peut y avoir à cinq reprises deux  
2 fois les mêmes projets.

3 Q. [190] O.K.

4 R. O.K.

5 Q. [191] Déjà ça va nous aider à avancer.

6 R. Parfait.

7 Q. [192] O.K. Parfait.

8 Me VINCENT LOCAS :

9 Juste peut-être pour les fins des notes, et, là, on  
10 est comme dans une grande parenthèse sur un  
11 engagement, peut-être le reformuler une dernière  
12 fois pour bien comprendre. Je demanderais, une fois  
13 qu'il va être reformulé, je vais demander peut-être  
14 aux témoins de s'assurer qu'ils ont bien compris  
15 également l'engagement, si possible.

16 Me ANDRÉ TURMEL :

17 Oui. Nous-mêmes nous allons nous autocorriger.  
18 Donnez-moi deux minutes si vous permettez! Monsieur  
19 le Président, deux minutes.

20 (14 h 19)

21 Un engagement simple, espérons-le. Alors,  
22 en prenant les chiffres donnés au tableau que vous  
23 avez fourni, pour chacune des descriptions vingt-  
24 cinq pour cent (25 %), cinquante pour cent (50 %),  
25 soixante-dix pour cent (70 %), il est identifié

1 « nombre de projets ».

2 Alors, ce qu'on souhaite savoir, par  
3 exemple, pour deux mille treize-quatorze (2013-14),  
4 on dit « sept projets ». Alors, est-ce que chacun  
5 de ces projets-là, à ce jour, a été réalisé oui ou  
6 non? Et là, vous allez descendre à deux mille  
7 quatorze-quinze (2014-15) « deux » oui ou non, et  
8 cetera, et cetera, pour chacun de ces projets-là,  
9 pour chacun des pourcentages.

10

11 E-4 (Énergir): En prenant les chiffres donnés au  
12 tableau, pour chacune des  
13 descriptions, indiquer si le  
14 projet a été réalisé, oui ou non  
15 (demandé par la FCEI)

16

17 Et là, peut-être qu'en faisant ça vous allez peut-  
18 être faire des distinctions utiles ou pas mais, au  
19 moins, on aura un portrait clair. Est-ce que c'est  
20 plus clair? S'il vous plaît, dites oui.

21 R. Oui.

22 Q. [193] Merci. O.K.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Vous avez dit engagement numéro 5? C'est 4.

25

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 Pardon, ça reprend le 4, oui.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Maître Turmel, vous avez bien compris qu'un projet  
5 peut naviguer d'une case à l'autre, d'une année à  
6 l'autre?

7 Me ANDRÉ TURMEL :

8 J'ai bien compris ça, oui, tout à fait.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Oui? Alors, si je comprends bien, pour moi, entre  
11 autres, celui qui est dans le 7, entre vingt-cinq  
12 (25) et cinquante pour cent (50 %), peut se  
13 retrouver l'année postérieure entre cinquante (50)  
14 et soixante-quinze pour cent (75 %).

15 Me ANDRÉ TURMEL :

16 Techniquement oui, mais on veut être capables de  
17 comprendre un peu le cheminement, le suivi.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Alors, c'est complet pour l'engagement?

20 Me ANDRÉ TURMEL :

21 Oui.

22 R. Oui.

23 LE PRÉSIDENT :

24 C'est bien.

25



1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 Q. [194] Attendez-moi un instant, je pense que ça  
3 termine mes questions. Un instant. C'est bon, nous  
4 avons ce que nous voulons. Merci, ça termine nos  
5 questions.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Merci Maître Turmel. Sur mon calendrier interne est  
8 indiqué que la GRAME et le ROEÉ n'avaient pas de  
9 questions. Ça demeure toujours la même chose? O.K.  
10 Vous avez une question Maître Gertler.

11 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me FRANKLIN S. GERTLER :

12 Avec votre permission, Monsieur le Président, je  
13 veux juste, bien, juste pas une question, bien,  
14 c'est une question mais ça peut être deux, trois  
15 questions en tout mais ça ne sera pas trois sujets  
16 en tout cas.

17 Q. [195] Alors, Franklin Gertler pour le ROEÉ. Alors,  
18 ma question est la suivante. Là, on traite de la  
19 marge excédentaire en transport et j'aimerais juste  
20 savoir, puis bon, je vais peut-être dans le champ,  
21 vous allez me le dire, mais est-ce que vous pouvez  
22 me dire quel serait l'impact de la marge  
23 excédentaire de dix pour cent (10 %) dans le  
24 transport sur la pointe de la demande d'Énergir?  
25 Est-ce que ça a un effet sur la saturation,

1 autrement dit vos difficultés que vous pouvez  
2 éprouver au niveau de la saturation.

3 M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

4 R. Non, je ne vois pas de lien entre la marge  
5 excédentaire puis la saturation du réseau.

6 Q. **[196]** Parce que si je regarde dans le B-0054 -  
7 cette fois-ci je l'ai le numéro - le GM-Q Document  
8 13, puis c'est pas un piège, je veux juste essayer  
9 de comprendre. Puis là, je suis à la page, c'est  
10 sur le traitement, les coûts échoués, mais je suis  
11 à la page 11 puis c'est dans la section qui dit,  
12 qui est à la page 10. On y lit « 2.6 Marge  
13 excédentaire non exclusive à une catégorie de  
14 clients ».

15 Puis là, l'autre page après, on voit, puis  
16 c'est le premier paragraphe complet, à la ligne 3 :

17 La capacité pourrait également être  
18 ponctuellement utilisée pour répondre  
19 à la croissance de la demande  
20 régulière de la clientèle. En effet,  
21 si pour une année donnée, les besoins  
22 d'approvisionnement étaient en hausse  
23 et qu'aucune implantation de projets  
24 industriels d'envergure n'était prévue  
25 durant cette période, Énergir

1                   utiliserait les capacités qu'elle  
2                   détient en excédent pour répondre au  
3                   besoin immédiat de l'année 1. Dans un  
4                   tel cas, Énergir verrait également à  
5                   rétablir la Marge excédentaire en  
6                   contractant de nouvelles capacités sur  
7                   le marché primaire. Si, durant cette  
8                   période intérimaire pour rétablir la  
9                   Marge excédentaire, cette capacité est  
10                  requisse pour assurer le développement  
11                  d'un projet industriel, Énergir  
12                  verrait alors à répondre à la  
13                  croissance de la clientèle  
14                  « régulière » sur le marché  
15                  secondaire.

16                  (14 h 26)

17                  Alors, c'est pour ça que je vous pose la question  
18                  est-ce que ça peut avoir un effet puisque vous  
19                  l'utilisez... Autrement dit, c'est pas juste comme  
20                  un jet privé qui attend sur... à l'aéroport au cas  
21                  où le président veut faire un voyage, mais vous  
22                  pouvez vous en servir aussi pour faire d'autres  
23                  choses.

24                  M. JEAN-SÉBASTIEN HUET :

25                  R. Bon. On tombe un peu dans l'opérationnalisation,

1 là, comment qu'on gérerait ça.

2 Q. [197] Hum, hum.

3 R. Donc, à une cause tarifaire, on obtiendrait... on  
4 obtiendrait, oui, au conditionnel, une marge  
5 excédentaire définie, tout ça. Et au fur et à  
6 mesure... Évidemment, quand elle va se produire  
7 l'hiver, à l'approche de l'hiver, Énergir va faire  
8 une révision de ses prévisions de consommations qui  
9 est l'exercice budgétaire 012 qu'on appelle. Et si  
10 ce moment-là on se rend compte que les besoins de  
11 la clientèle ont augmenté et qu'il n'y a pas eu de  
12 concrétisation d'un projet industriel, bien Énergir  
13 n'ira pas acheter du transport pour le plaisir, là,  
14 pour aller... pour aller accommoder la hausse de la  
15 demande. On va piger, si on veut, dans la marge  
16 excédentaire parce qu'elle est là. Et s'il reste de  
17 l'excédent de marge excédentaire, bien on va la  
18 revendre sur le marché secondaire. Ça fait que,  
19 non, c'est pas quelque chose qu'on sur... de côté  
20 dans un tiroir en disant c'est un jet privé ou un  
21 truc somme ça. Effectivement, on va l'utiliser  
22 intelligemment pour répondre ponctuellement aux  
23 besoins de la cliente au continue.

24 Mme ISABELLE LEMAY :

25 R. Mais, la priorité de ce jet actif-là, c'est... la

1            priorité, elle est sur les projets, donc comme  
2            monsieur vient de dire, on va évaluer, mais  
3            c'est... On va viser à donner la priorité au projet  
4            et non pas à... C'est pas un compte, c'est pas une  
5            marge de crédit, là, c'est pas un compte courant.

6            Q. [198] O.K. C'est pas pour faire du shopping à Paris  
7            avec le jet privé là, c'est ça. Un instant. Bon.  
8            Très bien, Monsieur le Président. C'est tout.  
9            Merci. Merci.

10           LE PRÉSIDENT :

11           Merci, Maître Gertler. SÉ/AQLPA, pas de question.

12           L'UMQ n'avait pas de question. Donc, Maître  
13           Cardinal.

14           Me AMÉLIE CARDINAL :

15           Pas de question non plus. Merci.

16           LE PRÉSIDENT :

17           Pas de question. Ma collègue, Madame Gagnon. Alors,  
18           j'ai peur qu'on en échappe, pas de question  
19           personne. Donc, nous allons libérer cette fois les  
20           vrais, les bons témoins. Madame Duhaime ainsi que  
21           monsieur Huet. Merci, vous êtes libérés. Nous  
22           pourrons procéder immédiatement avec le panel  
23           numéro 4.

24           Me VINCENT LOCAS :

25           Monsieur le Président, j'ai une petite demande

1 spéciale. Est-ce que ce serait possible de prendre  
2 une petite pause, une très courte pause juste avant  
3 le...

4 LE PRÉSIDENT :

5 Oui, oui. C'est... Combien de temps vous avez  
6 besoin?

7 Me VINCENT LOCAS :

8 Ah! Une dizaine...

9 LE PRÉSIDENT :

10 Donc...

11 Me VINCENT LOCAS :

12 ... maximum.

13 LE PRÉSIDENT :

14 On m'a dit de mettre des chiffres ronds, hein,  
15 moins vingt (20).

16 Me VINCENT LOCAS :

17 Moins vingt (20).

18 LE PRÉSIDENT :

19 Parce que c'est plus rond que... T'sais. C'est...

20 Merci. Alors, moins vingt (20) on se revient ici.

21 Merci.

22 Me VINCENT LOCAS :

23 Parfait. C'est très apprécié. Merci.

24 (14 h 42)

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Nous sommes prêts.

3

4 PREUVE D'ÉNERGIR (Panel 4) : Processus de  
5 consultation réglementaire, conditions de service,  
6 tarif de réception et prix de l'équilibrage

7

8 Me VINCENT LOCAS :

9 Rebonjour. Nous allons donc poursuivre avec la  
10 présentation de la preuve du panel numéro 4. Et,  
11 là, il y a quatre thèmes différents : Processus de  
12 consultation réglementaire, conditions de service  
13 et tarif, tarif de réception et prix de  
14 l'équilibrage. C'est une belle brochette de sujets.  
15 Il va y avoir deux présentations, soit une pour le  
16 processus de consultation réglementaire et une  
17 autre portant sur les règles entourant les dépôts  
18 de clients autres usages. Les présentations ont  
19 déjà été distribuées. Il me manquerait juste les  
20 cotes, par contre.

21 LA GREFFIÈRE :

22 La prochaine, ce serait la B-269. Donc laquelle  
23 vous voulez coter en premier?

24 Me VINCENT LOCAS :

25 Ce serait la GM-G, Document 5, celle qui porte sur

1 le PCR. Donc B-0265.

2 LA GREFFIÈRE :

3 Non, 69.

4 Me VINCENT LOCAS :

5 69. Pardon.

6

7 B-0269 : (GM-G, Document 5) Présentation

8 PowerPoint

9

10 Donc la prochaine, j'imagine que la GM-R, Document

11 3, celle portant sur les dépôts, ce serait la 270,

12 B-0270.

13

14 B-0270 : (GM-R, Document 3) Présentation

15 PowerPoint

16

17 Et pour ce qui est de l'assermentation des témoins,

18 ce serait tout le monde à l'exception de madame

19 Lemay.

20

21 L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT (2018), ce vingt-septième

22 (27e) jour du mois d'août, ONT COMPARU :

23

24 PAULO CERQUEIRA, directeur Services à la clientèle,

25 ayant une place d'affaires au 1717, rue du Havre,



1 Montréal (Québec);

2

3 CAROLINE DALLAIRE, chef de service Réglementation  
4 et tarification, ayant une place d'affaires au  
5 1717, rue du Havre, Montréal, (Québec);

6

7 CATHERINE SIMARD, conseillère principale à la  
8 Tarification, ayant une place d'affaires au 1717,  
9 rue du Havre, Montréal (Québec);

10

11 ISABELLE LEMAY (sous la même affirmation  
12 solennelle);

13

14 LESQUELS, après avoir fait une affirmation  
15 solennelle, déposent et disent :

16

17 INTERROGÉS PAR Me VINCENT LOCAS :

18 Q. **[199]** Avant de débiter, j'aurais deux petites  
19 questions à poser à madame Lemay. Donc, Madame  
20 Lemay, bonjour.

21 Mme ISABELLE LEMAY :

22 R. Bonjour.

23 Q. **[200]** Est-ce que vous adoptez ces présentations  
24 comme représentant finalement votre témoignage?

25 R. Oui.

1 Q. **[201]** Et avez-vous des modifications à leur  
2 apporter?

3 R. Non.

4 Q. **[202]** Donc, je vais laisser madame Lemay effectuer  
5 ses présentations et par la suite, les témoins  
6 seront disponibles pour les questions de la Régie  
7 et des intervenants.

8 R. Monsieur le Président, mesdames les régisseurs,  
9 merci de nous recevoir. Je peux vous parler sans  
10 répondre à une question. Alors, on a... À la  
11 lecture des mémoires des intervenants et des  
12 questions qu'on recevait, on s'est dit que ça  
13 serait peut-être une bonne idée de revenir sur le  
14 PCR et de clarifier certains éléments. Si vous  
15 permettez, je vais procéder.

16 Donc, le PCR, notre proposition visait à  
17 maintenir l'échange et la compréhension des enjeux.  
18 Comme madame Brochu vous le mentionnait ce matin,  
19 pour nous, l'échange, c'est clé, c'est très  
20 important. Quand on se comprend, c'est tellement  
21 plus simple. Et on voulait également donner à la  
22 Régie un précurseur, un outil pour vous permettre  
23 d'anticiper la charge de travail d'un dossier.  
24 Donc, notre processus de PCR, notre proposition,  
25 elle a évolué depuis, lorsque vous l'avez autorisée

1 il y a deux ans. Il y avait certaines manières de  
2 fonctionner.

3 Et on vise vous donner... on mentionnait,  
4 vous donner les ordres du jour pour que vous ayez  
5 une idée des sujets. Et si tous les participants  
6 sont d'accord de vous mentionner de manière globale  
7 l'accueil ou le désaccueil, mais l'accueil que la  
8 proposition aurait, pour vous aider à anticiper ce  
9 qui s'en vient.

10 Notre proposition vise à continuer à  
11 soumettre les preuves aux interrogations qui sont  
12 nécessaires. L'objectif, ce n'est pas de retirer  
13 les preuves, parce que les intervenants se  
14 positionnent globalement en faveur. On va quand  
15 même s'adresser à vous. Et ils vont quand même  
16 avoir l'opportunité de poser des questions.

17 (14 h 46)

18 Donc, notre intention, c'est clair, ce  
19 n'est pas de transformer le PCR en séances de  
20 négociation. On ne veut pas recréer un PEN qu'on  
21 avait à l'époque, mais c'est vraiment une séance  
22 de... un processus d'échanges.

23 Alors, dans les... ce qu'on constate dans  
24 les mémoires des intervenants, c'est que tous  
25 reconnaissent l'utilité d'informer davantage la

1 Régie sur le contenu des rencontres du PCR... des  
2 PCR. Et que, de manière générale, en réponse à  
3 notre proposition, avant de se prononcer, d'énoncer  
4 leur positionnement, les intervenants aimeraient  
5 avoir plus de temps pour consulter leurs mandants  
6 puis énoncer leur position.

7 Alors, à la lumière de ces éléments-là, ce  
8 qu'on propose, on amende subtilement notre  
9 proposition, alors on propose d'ajuster notre  
10 proposition pour permettre de recueillir les  
11 positions des intervenants après la séance de PCR.  
12 Et non pas à la fin de la séance mais bien après.  
13 Et un formulaire de positionnement devrait être  
14 remis à Énergir après les séances dans un délai  
15 maximum de deux semaines. Alors, deux semaines, ça  
16 nous apparaissait un délai... un délai adéquat pour  
17 leur permettre de discuter avec leurs mandants.

18 Alors, les principes de base demeurent les  
19 mêmes, recueillir les positionnements afin de  
20 présenter à la Régie le positionnement global et  
21 non pas de... de positionnements spécifiques de la  
22 part des intervenants. Et que les... comme je  
23 mentionnais plus tôt, les intervenants  
24 conserveraient leurs droits à la suite d'un examen  
25 de la preuve.

1           Alors, pour être un petit peu plus claire,  
2           on vous a également ajouté ce que, selon nous,  
3           pourrait... de quoi pourrait avoir l'air un  
4           formulaire. Mais quels seraient les champs contenus  
5           dans un formulaire de positionnement. Le formulaire  
6           serait confidentiel, à notre usage exclusif et il  
7           permettrait aux intervenants, après leur  
8           consultation, de signifier leur proposition, de  
9           soumettre leurs commentaires par écrit. Et le  
10          formulaire aurait donc, comme on le montrait, à  
11          titre d'exemple, le sujet soumis, le préambule,  
12          donc un petit résumé de la proposition, et les  
13          champs 2, 3 et 4 appartiendraient donc aux  
14          intervenants, c'est-à-dire énoncer leur position,  
15          ajouter des commentaires au besoin et d'identifier  
16          s'ils sont ou non en accord avec la divulgation du  
17          positionnement global. Ça, c'est la proposition  
18          pour le PCR.

19                 Maintenant j'enchaîne avec les règles de  
20                 dépôt, qui est un second document. A-t-il était  
21                 coté celui-là? Oui. Parfait. Alors donc, dans le...  
22                 essentiellement, ce qu'on souhaite vous soumettre  
23                 ici c'est notre compréhension de la proposition de  
24                 la FCEI à l'égard de l'article 8.4.

25                 Donc, le libellé qui était proposé par

1 Énergir, et je vais vous faire grâce de tout ce qui  
2 est raturé, mais le nouveau libellé de l'article  
3 8.4, se lirait comme suit... une section, en fait,  
4 la section qu'on modifie se lirait comme suit :

5 Durant la période de conservation de  
6 dépôt, si un avis final est envoyé au  
7 client, le Distributeur renouvelle le  
8 délai de conservation du dépôt pour  
9 une durée de douze (12) mois si la  
10 nouvelle date d'échéance est  
11 postérieure à la date d'échéance  
12 initiale du délai de conservation.

13 Alors, on vous soumet que la FCEI appuie cette  
14 proposition de modification dans son mémoire mais  
15 ajoute ou suggère un paragraphe additionnel, lequel  
16 dit :

17 Si, sur une période de douze (12) mois  
18 consécutifs, le client acquitte  
19 l'ensemble de ses factures au plus  
20 tard à la date d'échéance qui est  
21 indiquée, le dépôt lui est remis en  
22 totalité selon les modalités prévues à  
23 l'article 8.6.2.

24 Écoutez, au niveau de l'ajout de la FCEI, on s'en  
25 remet à vous. On va vous laisser décider si, pour

1 vous, c'est approprié, ou aux autres intervenants,  
2 de se prononcer s'ils sont en faveur avec cet  
3 ajout-là. Toutefois, il y a des éléments... si la  
4 Régie voulait aller de l'avant avec la proposition  
5 de la FCEI, il y a des éléments qu'on porte à votre  
6 attention.

7 (14 h 51)

8 Alors, les modifications que nous ont vous  
9 a soumises dans le cadre de la cause tarifaire  
10 actuelle, on les a déjà programmées, elles sont en  
11 attente de votre décision et on les implante en  
12 pesant sur le bouton « send » ou à peu près, là,  
13 j'image, alors que la proposition, le paragraphe  
14 suggéré par la FCEI entraîne des modifications qui  
15 ne sont pas, elles, déjà anticipées.

16 Donc, si vous étiez en faveur avec son  
17 ajustement, on vous suggère d'en reporter  
18 l'application au premier (1er) octobre deux mille  
19 dix-neuf (2018), donc dans le prochain dossier  
20 tarifaire. Pourquoi au premier (1er) octobre deux  
21 mille dix-neuf (2019)? Ça ne prend pas un an  
22 programmer ça, sauf qu'on communique avec les  
23 clients lorsqu'on fait des changements aux  
24 conditions de service et de faire différentes  
25 communications en cours d'année, pour nous, c'est

1 pas optimum pour être sûr que les clients sont bien  
2 conscients des changements. Donc, c'est le premier  
3 ajustement qu'on porte à votre attention.

4 Également, si la Régie allait de l'avant  
5 avec la proposition de la FCEI, le paragraphe  
6 suggéré devrait être ajusté afin de préserver le  
7 délai de conservation applicable aux clients du  
8 tarif DR, donc le tarif de réception, préserver ce  
9 délai-là intact, lequel a été discuté dans le cadre  
10 du dossier 3732, je crois, à l'époque. Donc, pour  
11 ça, le libellé devrait se lire :

12 Si, sur une période de 12 mois  
13 consécutifs, le client qui utilise le  
14 gaz naturel pour un autre usage,  
15 acquitte l'ensemble de ses factures au  
16 plus tard à la date d'échéance qui est  
17 indiquée, le dépôt lui est remis en  
18 totalité selon les modalités prévues à  
19 l'article 8.6.2.

20 Maintenant, je terminerais avec le seuil  
21 minimal à partir duquel un dépôt est réclamé. Dans  
22 le mémoire de la FCEI, il est mentionné que la FCEI  
23 estime que le rehaussement d'un seuil minimal porté  
24 à cinq cents dollars (500 \$) ou mille dollars  
25 (1000 \$) a peu d'impact ou alors un impact



1 relativement modeste. Mais selon eux, ils ont un  
2 impact négatif sur les clients, par conséquent, ils  
3 suggèrent qu'on relève le seuil minimal à cinq  
4 cents (500) ou mille dollars (1000 \$).

5 Alors, notre position à ce niveau-là c'est  
6 que, pour nous, le seuil minimal d'exigibilité d'un  
7 dépôt ne doit pas être ajouté aux conditions de  
8 service. C'est une pratique d'affaires qui nous est  
9 propre qui est adaptée aux circonstances. Selon  
10 nous, nous n'avons pas à l'inclure dans les  
11 conditions de service et j'inviterai tout à  
12 l'heure, si monsieur Cerqueira en a l'occasion, de  
13 vous donner des exemples de limitation que ce  
14 seuil-là pourrait causer et imposer un cadre strict  
15 uniforme, alors que l'évaluation de crédit se fait  
16 au cas par cas, limite la capacité d'Énergir à  
17 atténuer les risques de mauvaises créances.

18 Donc, le cadre strict et uniforme proposé  
19 par la FCEI ne permet pas, de plus, selon nous, de  
20 générer des économies suffisantes pour neutraliser  
21 l'impact financier qui serait associé à la hausse  
22 de mauvaises créances.

23 Alors, ça complète pour notre présentation.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Maître Locas, vous n'avez pas d'autres questions à

1 vos témoins? On peut passer...

2 Me VINCENT LOCAS :

3 Pas d'autres questions pour moi donc les témoins  
4 sont disponibles.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Excellent. Maître Sarault? Oui, votre question,  
7 c'est ça.

8 (14 h 56)

9 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me GUY SARAULT :

10 Monsieur le Président, Mesdames les Régisseurs,  
11 rebonjour.

12 Q. **[203]** Alors, on revient en territoire connu m'étant  
13 fait informer ce matin que ce sont les membres du  
14 panel 4 qui étaient davantage en mesure de répondre  
15 à mes interrogations au sujet de la  
16 fonctionnalisation d'un achat de quatre cent  
17 quatre-vingt-onze 103m3 par jour (491 103m3/jour)  
18 pour la période d'hiver deux mille dix-neuf (2019),  
19 achat qui n'a pas encore été conclu, mais qui est  
20 planifié et comme monsieur Regnault l'a bien  
21 précisé, ça peut changer.

22 Et ce que j'ai remarqué, c'est que bien que  
23 le texte, à la page 85 du plan d'approvisionnement  
24 précise bien que c'était un outil d'alimentation de  
25 la pointe en hiver, quand on s'en va à la pièce

1 B-0154, page 2, on voit que c'est fonctionnalisé  
2 entièrement au transport à cent pour cent (100 %),  
3 je suis à la ligne 3, page 2 de la pièce B-0154 et  
4 zéro à l'équilibrage. Et ma compréhension des  
5 outils d'approvisionnement, que ce soit du  
6 transport ou de l'entreposage, mais qui sont  
7 destinés à rencontrer et à satisfaire la demande de  
8 pointe l'hiver devait normalement le  
9 fonctionnaliser comme outil d'équilibrage par  
10 opposition à des outils standards de transport.

11 Alors, la réponse de Gaz Métro...  
12 d'Énergir, excusez-moi, je ne veux pas perdre deux  
13 dollars (2 \$) avec votre présidente.

14 Mme CAROLINE DALLAIRE :

15 R. Cinq (5 \$).

16 Me GUY SARAULT :

17 Q. **[204]** Cinq (5 \$).

18 R. Cinq dollars (5 \$). Il faut payer ça, là.

19 Q. **[205]** Ce qu'on m'a annoncé de façon oblique, Madame  
20 Lemay, c'est que vous m'aviez dit que la  
21 fonctionnalisation selon les méthodes reconnues ne  
22 se faisait pas dans le dossier tarifaire, mais  
23 plutôt dans le dossier de fermeture, bien, le  
24 dossier du rapport annuel. Est-ce que j'ai bien  
25 compris?

1 R. Oui. Mais, en fait, je pense qu'il y a eu confusion  
2 ce matin. Ma collègue parlait davantage de la  
3 fonctionnalisation des coûts de fourniture plutôt  
4 que des outils de transport.

5 Mme ISABELLE LEMAY :

6 Tout à fait.

7 Mme CAROLINE DALLAIRE :

8 R. Donc, en fait, ici, les achats de transport, la  
9 totalité des outils d'approvisionnement sont  
10 fonctionnalisés entre les services de transport et  
11 d'équilibrage au moyen de la méthode de  
12 fonctionnalisation déjà approuvée par la Régie. Et  
13 cette méthode-là est basée sur l'ordonnancement des  
14 outils, et l'ordonnancement dépend de l'ordre dans  
15 lequel les outils sont utilisés. Et l'outil dont  
16 vous parlez arrive en troisième dans l'ordre  
17 d'utilisation des outils. Et à ce moment-là, tous  
18 les outils qui sont utiles pour répondre jusqu'à  
19 concurrence de la moyenne annuelle sont  
20 fonctionnalisés au transport et tous les autres  
21 sont fonctionnalisés à l'équilibrage.

22 Alors, selon la méthode actuelle...

23 Q. **[206]** Ce sont ceux qui dépassent la moyenne  
24 annuelle...

25 R. Voilà!

1 Q. **[207]** ... et qui vont vers la pointe, c'est de  
2 l'équilibrage.

3 R. Sont fonctionnalisés à l'équilibrage et seront  
4 tarifés comme tel. Mais l'outil dont on parle,  
5 l'outil qui nous intéresse est fonctionnalisé au  
6 transport et entre donc dans les coûts de  
7 transport.

8 Q. **[208]** Bien oui, mais c'est parce qu'à la page 85,  
9 on l'identifie clairement comme quelque chose pour  
10 satisfaire la pointe. Alors, moi, quand notre  
11 analyste a vu ça puis....

12 R. Je...

13 Q. **[209]** ... quand elle a été montrée, j'ai dit :  
14 « Vous avez tout à fait raison, Monsieur Paquin,  
15 c'est de l'alimentation pour la point d'hiver. »  
16 Parce que st mis dans les tarifs là ça. Quand c'est  
17 fonctionnalisé comme ça, le coût de service  
18 fonctionnalisé tel quel dans le transport entre  
19 dans la composante transport des tarifs. Et si dans  
20 la réalité des choses l'usage qui en est fait,  
21 c'est pour alimenter la pointe, mais il y est à la  
22 mauvaise place?

23 R. J'aimerais ajouter, je suis d'accord avec votre  
24 analyste, l'outil est utilisé pour alimenter la  
25 pointe. Et j'ajouterais que l'ensemble de nos

1        outils d'approvisionnement, tous outils confondus,  
2        sont utilisés pour alimenter la pointe. La journée  
3        de pointe, tous nos outils sont utilisés à pleine  
4        capacité - transport ou équilibrage. Donc c'est  
5        l'ensemble des outils qui sont utilisés cette  
6        journée-là.

7        Q. **[210]** Hum, hum. Je comprends, les outils de base,  
8        mais il y a des outils supplémentaires qui ont été  
9        contractés et eux comme raison d'être justement de  
10       combler le déficit qui est décrit à la page 85 du  
11       plan d'appro. C'est pour ça qu'on l'a interprété  
12       comme ça. Vous constatez un déficit entre la pointe  
13       puis le débit normal.

14       Mme CAROLINE DALLAIRE :

15       R. Alors, il y a effectivement, vous avez bien lu  
16       notre preuve, donc vous avez l'ensemble des outils  
17       qui sont utilisés pour répondre à la pointe. En  
18       fait, le débat, ce que vous mentionniez c'est un  
19       élément qui va faire partie des analyses dans la  
20       phase 2 du dossier R-3867, notre fameuse vision  
21       tarifaire. Donc, la phase 2 va se pencher  
22       précisément sur la fonctionnalisation des outils et  
23       là sur la méthode actuelle on pourra parler en long  
24       et en large sûrement de la méthode proposée  
25       éventuellement dans la Phase 2.

1 (15 h 01)

2 Mais selon la méthode actuelle, ces outils-  
3 là doivent être fonctionnalisés au transport selon  
4 la méthode qui est approuvée par la Régie. Et c'est  
5 lors de la cause tarifaire deux mille douze (2012),  
6 si je me souviens bien, que cette méthode-là, selon  
7 l'ordonnancement, a été approuvée. Et c'est ce qui  
8 a été appliqué dans notre dossier ici.

9 Q. [211] Ça, c'est que... on est tout le monde  
10 d'accord que, au terme des discussions qui vont  
11 avoir lieu dans 3867 Phase 2, ce genre d'outil-là  
12 va probablement se ramasser à l'équilibrage. Dans  
13 l'intérim, on continue à le mettre au transport.  
14 Et, ça, là, moi, les clients du tarif 4, c'est des  
15 clients qui prennent beaucoup de transport et peu  
16 d'équilibrage. Qui pensez-vous paie la facture pour  
17 cette fonctionnalisation-là? Et il n'y a pas moyen  
18 de faire un aménagement. C'est un peu ce que notre  
19 analyste vous dit dans son mémoire.

20 Cette situation démontre bien le  
21 besoin de se questionner sur la  
22 méthode de fonctionnalisation  
23 actuellement en vigueur. L'ACIG  
24 comprend que la fonctionnalisation des  
25 services d'approvisionnement, de

1 transport et d'équilibrage fait  
2 l'objet d'un examen au dossier  
3 R-3867-2013 phase 2.

4  
5 Enfin, l'ACIG est d'avis que le  
6 dossier tarifaire est le forum  
7 approprié pour permettre un ajustement  
8 qui répond à une problématique  
9 ponctuelle au présent dossier.

10  
11 L'ACIG demande à la Régie de permettre  
12 que le contrat de 491 10(3)m(3)/jour  
13 qui est manifestement un outil d'équilibrage,  
14 ... soit considéré comme outil  
15 d'équilibrage pour les fins d'en  
16 fonctionnaliser les coûts.

17 Puis il y a des conséquences financières dans les  
18 tarifs. C'est pour ça qu'on demande. On ne veut pas  
19 être capricieux.

20 R. Est-ce que vous avez une question.

21 Q. **[212]** Oui. Pourquoi vous refusez de le faire?

22 R. En fait, on ne refuse pas de le faire. Je pense  
23 que, en toute humilité, et on laissera la Régie  
24 juger, je ne pense pas ici que ce soit le bon forum  
25 pour le faire. C'est un sujet qui va être traité



1 dans la Phase 2. Il y a plusieurs documents qui ont  
2 déjà été déposés dans le cadre de cette phase-là.

3 Et je pense qu'il y a certains sujets de la Phase 2  
4 qui pourraient très bien être traités de façon  
5 isolée. Je pense, entre autres, aux frais de  
6 migration au service de fourniture qu'on avait  
7 suggéré de mettre dans la cause tarifaire présente.

8 Q. **[213]** Qui a été tassé.

9 R. Qui a été retourné dans la Phase 2. Je pense à la  
10 fusion des zones en transport, à l'offre  
11 interruptible. Mais dans le cadre de la  
12 fonctionnalisation, là, vous nous amenez sur un  
13 sujet précis, mais il y a plusieurs autres éléments  
14 qui rentraient dans la fonctionnalisation, dont la  
15 fonctionnalisation des coûts échoués, la  
16 fonctionnalisation des outils excédentaires. Donc  
17 c'est un tout. Je pense que c'est important  
18 d'arriver avec une solution globale et qui se  
19 tient pour l'ensemble de ce qui touche la  
20 fonctionnalisation.

21 Q. **[214]** Mais dans ce cas-ci en particulier,  
22 conceptuellement, Madame Dallaire, vous connaissez  
23 ça de l'allocation des coûts puis de la  
24 fonctionnalisation. Entre vous, moi puis la boîte à  
25 bois avec une tasse de café dessus, si je vous

1 disais, si vous aviez à réfléchir sur cet outil-là  
2 en particulier, où est-ce que vous le mettriez? À  
3 l'équilibrage?

4 R. Alors vous devancez le débat. Ça me fait plaisir de  
5 vous parler de la Phase 2 si vous voulez qu'on en  
6 parle. Dans le cadre de la Phase 2, les outils qui  
7 ne sont pas contractés sur une base annuelle, on  
8 propose de les fonctionnaliser à l'équilibrage.

9 Q. **[215]** Bien, c'est le cas ici. Il y a pour cinq mois  
10 de contrats, seulement pour l'hiver.

11 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

12 Je me suis senti interpellé par la discussion. Puis  
13 c'est pour ça que j'ai fait signe à mon confrère.  
14 Parce que je m'occupe du dossier 3867. Ce que  
15 madame Dallaire dit essentiellement, c'est que  
16 c'est bien beau de vouloir isoler une problématique  
17 comme... Je comprends que les clients de maître  
18 Sarault désirent isoler cette problématique-là.  
19 Mais c'est une vue d'ensemble qu'il faut avoir. Et  
20 c'est précisément l'exercice auquel se prête la  
21 formation du dossier 3867. Madame Dallaire l'a  
22 répété à plusieurs reprises. Ça ne fait pas  
23 l'affaire de maître Sarault la réponse, mais c'est  
24 la réponse qu'elle offre. Combien de fois il devra  
25 répéter la question? Je l'ignore. Mais c'est la

1 réponse qu'elle a à donner à cet égard-là.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Maître Sarault, avez-vous un complément? Mais je  
4 crois que vous avez eu tout ce que vous cherchiez.

5 Me GUY SARAULT :

6 Ah, je le sais puis... Ce que je peux vous dire,  
7 Monsieur le Président, c'est que, même si on n'est  
8 pas rendu à la 3867 Phase 2, on a un cas évident  
9 manifeste ici qui va faire en sorte que mes clients  
10 vont faire des plus gros chèques. C'est ça la  
11 résultante.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Ça, c'est un bout de votre plaidoirie. Vous allez  
14 revenir avec ça.

15 Me GUY SARAULT :

16 Oui.

17 (15 h 07)

18 Merci.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Nous sommes maintenant avec la FCEI. Maître Turmel,  
21 avez-vous des questions? Vous avez fait un signe de  
22 tête d'étonnement.

23 Me ANDRÉ TURMEL :

24 J'ai des questions mais j'en ai au moins pour, je  
25 dirais, trente (30) minutes et là trois heures...

1 je peux commencer mais je préférerais, idéalement,  
2 être frais et dispo pour demain, à la fois pour les  
3 témoins. À moins qu'on me dit qu'il y a un contre-  
4 temps pour demain, là, mais... c'est une journée  
5 normale, quinze heures (15 h), habituellement c'est  
6 ce qu'on nous a habitué. À moins que vous me dites  
7 que vous teniez absolument, je vais commencer.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Est-ce que vous aviez annoncé du temps pour...

10 Me ANDRÉ TURMEL :

11 Oui, j'avais annoncé une heure et quinze minutes,  
12 de mémoire, au total. Et, ce matin, j'en avais pris  
13 vingt-deux (22), alors il m'en reste...

14 LE PRÉSIDENT :

15 Je n'ai pas de problème.

16 Me ANDRÉ TURMEL :

17 Je dis ça à la blague, là. J'essaie d'être flexible  
18 mais me semble-t-il que... c'est beau aller vite  
19 mais, des fois, tu sais, à un moment donné...

20 LE PRÉSIDENT :

21 Non, ça va. Mais dites-moi, si on... je voyais que  
22 le GRAME avait dix (10) minutes, peut-être qu'on  
23 peut inverser certains...

24 Me ANDRÉ TURMEL :

25 Oui, bien sûr, sans problème.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Ça vous conviendrait?

3 Me ANDRÉ TURMEL :

4 Oui, pour moi.

5 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

6 Oui, ça conviendrait.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Ça convient. Bon, voyez-vous, on a fait des  
9 heureux.

10 Me ANDRÉ TURMEL :

11 Merci, Monsieur le Président.

12 LE PRÉSIDENT :

13 On a pris note de vos vingt-deux (22) minutes.

14 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

15 Bonjour, Monsieur le Président; Mesdames les  
16 Régisseuses. Prunelle Thibault-Bédard pour le GRAME  
17 en remplacement de Geneviève Paquet, qui est en  
18 congé de maternité.

19 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

20 Q. **[216]** Donc, c'est ma première rencontre avec  
21 l'équipe d'Énergir. Alors, je vous salue. Nous  
22 avons quelques questions, ça ne sera pas très long.  
23 Le premier sujet, sur le processus de consultation  
24 réglementaire, vous avez fait allusion dans votre  
25 présentation au fait que tous reconnaissent

1 l'utilité d'informer davantage la Régie sur le  
2 contenu des rencontres tenues dans le cadre du  
3 processus de consultation réglementaire.

4 Également, en réponse à une DDR de la  
5 Régie, Énergir avait indiqué qu'elle aviserait la  
6 Régie dans le cas où des sujets relatifs aux enjeux  
7 de l'audience tarifaire étaient abordés au  
8 processus de consultation réglementaire.

9 Je me demandais quel processus, quelle  
10 manière envisagez-vous pour transmettre ces avis à  
11 Énergir... à la Régie, pardon?

12 Mme ISABELLE LEMAY :

13 R. Bien, je dirais... écoutez, on n'a pas eu de  
14 discussion avec nos procureurs mais je mets ça  
15 dans... je pense que je serais en mesure de leur  
16 demander d'écrire à la Régie et de les informer  
17 qu'un sujet est en cours, là, ou un sujet a été  
18 discuté.

19 Q. **[217]** Donc, je comprends que la réflexion n'est pas  
20 aboutie de votre côté, on fait juste explorer  
21 ensemble des pistes possibles. Ce que vous me  
22 dites, ça semble être un peu plus un processus qui  
23 est sur une base ponctuelle versus un avis peut-  
24 être annuel de la liste des sujets dont vous  
25 entendez traiter?

1 R. Mais, dans les faits, actuellement ou... bien, pas  
2 actuellement mais par le passé, nous avons quatre  
3 rencontres par année, qu'on fixait... on tentait,  
4 là, de les fixer d'avance avec... Mais le contenu  
5 de ces rencontres-là n'était pas prédéterminé. On  
6 les... tout dépendait des sujets qui étaient  
7 chauds, les sujets qu'on voulait discuter, l'état  
8 d'avancement. Parfois on allait... on avait la  
9 discussion dans le cadre d'un PCR pour tester des  
10 concepts. Donc, ça pouvait être plus embryonnaire  
11 et ce n'était pas à la veille d'un dépôt.

12 Donc, je dirais que, spontanément, on  
13 n'annoncerait pas d'avance, des mois d'avance ou un  
14 an d'avance, qu'on a l'intention de discuter d'un  
15 sujet tarifaire. C'était vraiment... je pense que  
16 c'est une option qui pourrait arriver. Mais ce  
17 n'est pas... actuellement, c'est toujours en amont  
18 d'un dépôt. En amont d'une discussion qui est à  
19 être amorcée avec la Régie. C'est une ouverture sur  
20 le processus, je dirais, qu'on a, plus qu'une  
21 stratégie très, très fine et détaillée.

22 Q. **[218]** Est-ce qu'on pourrait envisager une approche  
23 un peu hybride, où est-ce que, lorsque c'est  
24 possible, lorsque les sujets sont connus, sur une  
25 base annuelle, de les annoncer et de venir

1 compléter, là, en courant d'année, au fur et à  
2 mesure que les sujets chauds se... est-ce que ça  
3 vous semble pratique ou...

4 (15 h 12)

5 R. Avec l'expérience vécue, je dirais que ça serait  
6 difficile. Parce que les... à chaque fois qu'on a  
7 eu l'opportunité de consulter, on arrivait à part  
8 dans le cas des dépôts, là, on savait d'avance  
9 qu'on arrivait avec ça mais on a des oreilles  
10 partout dans l'entreprise et on nous porte à notre  
11 attention mais ce sujet-là je pourrais en discuter  
12 au PCR. Alors, d'annoncer d'avance les sujets ça  
13 serait, j'avoue que ça serait difficile à, ça  
14 serait bien mais ça serait difficile à réaliser  
15 parce qu'on est très dynamiques. Donc, de  
16 cristalliser un ordre du jour de la prochaine  
17 année, ça serait difficilement réalisable.

18 Q. **[219]** D'accord, je vous remercie. Mes prochaines  
19 questions vont être au sujet du tarif de réception.  
20 Tout d'abord, pour mon bénéfice, si vous pouvez  
21 m'expliquer la différence entre les taux unitaires  
22 pour les volumes livrés en territoire et les taux  
23 unitaires pour les volumes livrés hors territoire  
24 s'il vous plaît.

25



1 Mme CATHERINE SIMARD :

2 R. La différence entre les deux?

3 Q. **[220]** Oui.

4 R. La différence entre les deux taux c'est vraiment  
5 une question du territoire d'Énergir, la franchise.  
6 Advenant un producteur qui livrerait à l'extérieur  
7 du Québec, on parlerait de gaz naturel renouvelable  
8 qui serait livré hors territoire.

9 Q. **[221]** O.K. Et dans le cas d'une zone qui produirait  
10 plus de gaz naturel renouvelable qu'elle n'en  
11 consomme, et donc une partie de ce gaz-là serait  
12 injectée en dehors de ladite zone, ce serait lequel  
13 des deux taux qui s'appliquerait?

14 R. Dans ce cas-là, il pourrait y avoir deux  
15 possibilités : le gaz pourrait être livré à  
16 l'extérieur du territoire ou à l'intérieur du  
17 territoire...

18 Q. **[222]** Oui.

19 R. ... mais à l'extérieur de la zone de consommation.  
20 Donc, on aurait un cas de figure qui serait à  
21 l'extérieur de la zone de consommation mais en  
22 territoire, ça, c'est possible.

23 Q. **[223]** Donc, on est au Québec...

24 R. Exactement.

25 Q. **[224]** ... on est dans une zone différente.

1 R. Par exemple, Saint-Hyacinthe puis on devrait sortir  
2 le gaz de la zone de consommation mais en restant  
3 au Québec mais ça ne serait pas impossible, par  
4 exemple, d'avoir un producteur de GNR qui sortirait  
5 de la zone de la consommation et de la franchise  
6 d'Énergir.

7 Q. **[225]** O.K. Donc, si on prend le premier exemple que  
8 vous avez donné, du GNR qui est produit à Saint-  
9 Hyacinthe qui est sorti de la zone Saint-Hyacinthe,  
10 je ne sais pas comment elle s'appelle, mais qui  
11 n'est pas sorti du Québec, à ce moment-là, on  
12 aurait le taux unitaire pour les volumes livrés en  
13 territoire, c'est bien ça?

14 R. Oui, c'est ça.

15 Q. **[226]** Merci. Un instant, je consulte et je vous  
16 reviens. Dans sa preuve, le GRAME avait identifié  
17 un possible désincitatif à la production de GNR, un  
18 désincitatif qui serait causé par deux phénomènes  
19 qui se produisent en même temps. Donc, d'une part,  
20 on a le fait que le coût de transport, lui, il est  
21 socialisé à l'ensemble de la clientèle. Donc, si  
22 une zone s'approvisionne localement, donc ne  
23 générant pas de coût de transport, il va y avoir un  
24 impact à la baisse sur le coût de transport qui va  
25 bénéficier l'ensemble de la clientèle, donc cette

1 zone-là n'aura pas un bénéfice particulier du fait  
2 qu'elle s'approvisionne localement. Ça, c'est d'une  
3 part.

4 Mais, d'autre part, on a les tarifs de  
5 réception qui vont prévoir un taux applicable si la  
6 zone de consommation est différente de la zone où  
7 le gaz, lui, est injecté. Ce taux-là, à la  
8 différence du premier, n'est pas socialisé donc il  
9 va être uniquement applicable à la zone où le gaz  
10 est injecté... donc, il va être applicable au  
11 producteur de GNR, j'efface mes trois, quatre  
12 derniers mots. C'est bon d'avoir un deuxième  
13 cerveau à côté.

14 Donc, dans cette situation-là, des coûts  
15 seraient engendrés uniquement si la production de  
16 cette zone dépasse sa consommation. Alors, ce qui  
17 nous préoccupe ici c'est qu'on y voit une certaine  
18 forme de désincitatif pour les zones productrices  
19 de GNR qui n'auraient pas intérêt à produire au-  
20 delà de leur consommation et de se voir appliquer  
21 ce taux-là. Donc, ça c'était ma petite mise en  
22 contexte.

23 Dans sa preuve, le GRAME proposait deux  
24 pistes de solution pour contrer ce désincitatif et  
25 j'aimerais avoir une petite discussion-réflexion

1 avec vous pour voir ce que vous en pensez. La  
2 première piste de solution qui était proposée  
3 serait selon les zones définies par Énergir, la  
4 réduction des coûts de transport pourrait être  
5 comptabilisée sur la période où la production  
6 locale de GNR est inférieure à la consommation de  
7 cette même zone afin de permettre, le cas échéant,  
8 de l'appliquer en réduction du taux du tarif de  
9 réception pour les volumes livrés en territoire  
10 dans le cas d'un dépassement de production dans  
11 cette même zone.

12 (15 h 17)

13 Je peux vous lire la deuxième piste de  
14 solution puis on discute des deux en même temps?  
15 Parfait. Donc, la deuxième piste qui nous apparaît  
16 plus simple d'application serait de créer un  
17 nouveau tarif de réception qui vise spécifiquement  
18 le GNR en le dissociant de la production de gaz de  
19 schiste. Celui-ci n'imposerait pas de tarifs de  
20 réception pour les volumes livrés en territoire au  
21 point de livraison, et permettrait à la production  
22 de GNR de desservir plus d'une zone. J'aimerais  
23 avoir votre avis sur les deux moyens proposés par  
24 le GRAME?

25

1 Mme CATHERINE SIMARD :

2 R. En ce qui a trait à la première piste, nous, à  
3 notre lecture, c'était quelque chose qui était plus  
4 compliqué à mettre de l'avant, commencer à  
5 comptabiliser les crédits en transport et tout ça  
6 puis plus difficile de mettre en application cette  
7 piste-là en particulier.

8 Pour ce qui est de la deuxième piste qui  
9 était de ne pas assujettir, si ma compréhension est  
10 correcte, là, au taux... dans le cas où la  
11 production serait supérieure à la consommation dans  
12 une zone de consommation, Énergir n'est pas fermée  
13 à cette idée-là. Je pense que dans le passé on a  
14 pris... on a fait preuve d'ouverture quant à la  
15 production et à la consommation de GNR, notamment  
16 en mettant en place des mesures particulières pour  
17 les clients qui désiraient consommer du GNR, là. Je  
18 pense aux combinaisons de service par exemple ou  
19 encore à la cession de capacité de... quand on sort  
20 du service de transport.

21 Par contre, on estime que c'est un petit  
22 peu prématuré d'adresser ce point-là étant donné  
23 qu'il n'y a pas de coûts qui sont encore évalués en  
24 lien avec ça. Puis on tient toujours à s'assurer  
25 qu'on ne porte pas préjudice à l'ensemble de notre

1 cliente à ce moment-là. Donc, on serait ouvert à  
2 faire les analyses nécessaires au moment... au  
3 moment opportun. Mais là, présentement, on n'a pas  
4 de coût estimé pour ce cas de figure-là.

5 Q. [227] Ça va. Ça va compléter nos questions. Merci  
6 beaucoup.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Merci bien, Maître Thibault-Bédard. Je crois que  
9 nous devrions peut-être prendre une pause et  
10 revenir demain. Je voudrais juste sonder. Nous  
11 avons FCEI pour trente (30) minutes. ROEÉ, est-ce  
12 que vous aviez demain des questions sur ce panel?  
13 Aucune question. Maître Neuman?

14 Me DOMINIQUE NEUMAN :

15 Nous n'aurons pas de question.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Et UMQ n'avait pas annoncé de temps, je crois. Oui.  
18 Une dizaine de minutes. Donc, nous aurons quarante  
19 (40) minutes. Alors, nous reprenons demain à neuf  
20 heures (9 h 00).

21 Je tiens à remercier tout le monde, vous  
22 avez été très sage. Donc, vous n'êtes pas libérés,  
23 vous, mais vous pouvez retourner chez vous. Et  
24 merci également aux analystes. Vous avez remarqué,  
25 nous avons rajouté quelqu'un de... une analyste,

1 madame Patricia Dépot qui est au centre de la table  
2 des spécialistes. J'avais oublié d'en nommer  
3 quelques-uns ce matin. Alors, désolé pour mes  
4 collègues.

5 Alors, bonne soirée. Merci bien.

6 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

7

8

9 SERMENT D'OFFICE :

10 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,  
11 certifie sous mon serment d'office, que les pages  
12 qui précèdent sont et contiennent la transcription  
13 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au  
14 moyen du sténomasque, le tout conformément à la  
15 Loi.

16

17 ET J'AI SIGNE:

18

19

20

---

Sténographe officiel. 200569-7